

**BUREAU D'AUDIENCES PUBLIQUES
SUR L'ENVIRONNEMENT**

ÉTAIENT PRÉSENTS : M. JOSEPH ZAYED, président
Mme GISÈLE GRANDBOIS, commissaire
M. MICHEL GERMAIN, commissaire

**COMMISSION D'ENQUÊTE
SUR LE PROJET OLÉODUC ÉNERGIE EST DE TRANSCANADA
SECTION QUÉBÉCOISE**

PREMIÈRE PARTIE

VOLUME 12

Séance tenue le 16 mars 2016 à 19 h
Complexe les 2 glaces – Honco
Salle Desjardins
275, avenue Taniata
Lévis

TABLE DES MATIÈRES

SÉANCE DU 16 MARS 2016	
SÉANCE DE LA SOIRÉE	
ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE ATTRIBUABLES AU PROJET OLÉODUC ÉNERGIE EST	
MOT DU PRÉSIDENT ET DÉPÔT DE DOCUMENTS.....	1
PRÉSENTATIONS	
DÉMARCHES VISANT À INCORPORER LA PRISE EN COMPTE DES GES EN AMONT DANS L'ÉVALUATION DES PROJETS PAR ENVIRONNEMENT ET CHANGEMENT CLIMATIQUE CANADA	8
Mme Helen Ryan	
PRINCIPAUX SCÉNARIOS DE GES ASSOCIÉS À LA PRÉSENCE D'UNE NOUVELLE INFRASTRUCTURE DE TRANSPORT DU PÉTROLE (OLÉODUC ÉNERGIE EST) PAR NAVIUS RESEARCH.....	13
M. Jotham Peters	
PÉRIODE DE QUESTIONS	
M. LUC VILLENEUVE.....	25
M. STÉPHANE BROUSSEAU.....	30
M. ANDRÉ LAFRANCE	32
M. VINCENT MARCHIONE	34
M. MARC BRULLEMANS.....	36
M. ANDRÉ GAMACHE	38
M. GÉRARD MONTPETIT.....	42
M. PAUL MORNEAU.....	46
M. RENAUD GIGNAC.....	52
M. PATRICK BONIN.....	54
M. SERGE LÉVESQUE	57
M. GILLES LÉVESQUE	60
M. LOUYS PATRICE BESSETTE	65
Mme MONIQUE HAINS.....	69
REPRISE DE LA SÉANCE	
M. VINCENT CAMPBELL.....	74
M. MARC FERLAND.....	77
Mme ANNABELLE MONCHAMP	82
M. ALAIN BRUNELLE	84
M. LOUIS CASAVANT	91
M. LUC FALARDEAU	93
Mme SOPHIE LABROSSE.....	95

Mme KHRISTINA BOYER	97
Mme DENISE CAMPILLO	98
Mme ROSALIE LAFRAMBOISE	101
Mme JOYCE RENAUD.....	102
M. VINCENT LECLERC.....	106
Mme NOÉMIE TRÉPANIÉ-BESSETTE.....	109
M. SVETLI DUBÉAU.....	114
M. DÉRIC NOËL-LAGACÉ	118
Mme DIANE GERMAIN	120
Mme LOUISE MORAND.....	123
Mme MARIE DURAND	128
MOT DE LA FIN	132

SÉANCE DU 16 MARS 2016
SÉANCE DE LA SOIRÉE
ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE ATTRIBUABLES
AU PROJET OLÉODUC ÉNERGIE EST
MOT DU PRÉSIDENT ET DÉPÔT DE DOCUMENTS

5

PAR LE PRÉSIDENT :

10 Bonsoir mesdames et messieurs. Je vous souhaite la plus cordiale des bienvenues à cette douzième séance de l'audience publique sur le projet Oléoduc Énergie Est, section québécoise.

Mon nom est Joseph Zayed et je préside cette Commission. Je suis accompagné par mes deux (2) collègues commissaires, madame Gisèle Grandbois et monsieur Michel Germain.

15 Bienvenu également aux personnes-ressources. Nous avons invité quatre (4) organismes et je demande aux porte-parole de se présenter et de présenter les personnes qui les accompagnent s'il y a lieu. Tout d'abord du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques.

20 **PAR M. HERVÉ CHATAGNIER :**

Oui bonsoir monsieur le Président, mon nom est Hervé Chatagnier. Je suis directeur aux évaluations environnementales des projets hydriques et industriels et je suis accompagné de madame Manon Lacharité qui est directrice des programmes, anciennement, le bureau de changements climatiques, Manon Lacharité.

25

PAR LE PRÉSIDENT :

30 Merci. Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles.

30

PAR M. ROGER MÉNARD :

Bonsoir. Mon nom est Roger Ménard, je suis directeur général des hydrocarbures et des biocombustibles au ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles.

35

PAR LE PRÉSIDENT :

Merci. Environnement et Changement climatique Canada.

40

PAR M. LOUIS BRETON :

Oui bonsoir monsieur le Président. Louis Breton, coordonnateur régional du programme d'évaluation environnementale pour Environnement et Changement climatique Canada et je suis accompagné de madame Helen Ryan. Je vais la laisser se présenter.

45

PAR Mme HELEN RYAN :

Bonjour monsieur le Président. Je suis Helen Ryan, je suis la directrice générale environnement et transport chez Environnement et Changement climatique Canada.

50

PAR LE PRÉSIDENT :

Merci. Et en fait, madame Ryan va également présenter une conférence tout à l'heure, et je vous redemanderai de vous présenter de façon relativement brève. Et finalement, Ressources naturelles Canada.

55

PAR M. BENOÎT LACASSE :

Benoît Lacasse, agent principal d'évaluation environnementale pour Ressources naturelles Canada. Je coordonne la participation de mon ministère dans le processus du BAPE et j'accompagne ma collègue, le docteur Kim Kasperski qui est directrice principale de la recherche et du développement à notre Centre de recherche CanmetÉNERGIE à Devon en Alberta.

60

Madame Kasperski a plus de trente (30) ans d'expérience de la recherche sur des sujets liés aux sables bitumineux, notamment à l'extraction du bitume, la gestion des effluents et la qualité des eaux. Elle détient un doctorat de l'Université de l'Alberta en chimie physique et a de nombreuses publications dans le domaine. Et elle est ici pour répondre à des questions sur les méthodes d'extraction du pétrole de sables bitumineux ou d'autres types de pétrole qui pourraient transiter à travers un oléoduc.

65

70

PAR LE PRÉSIDENT :

Merci monsieur. Et la Commission a également invité donc deux (2) experts, madame Helen Ryan qui s'est présentée il y a quelques instants. Est-ce que vous voudriez ajouter quelque chose?

75

PAR Mme HELEN RYAN :

Je suis la directrice générale et je suis responsable de la Direction de l'énergie et de transport et c'est le groupe qui est responsable du développement de règlements et de politiques

80 qui visent le contrôle pour les secteurs de gaz et pétrole, et énergie de remplacement, de transport et de l'électricité.

PAR LE PRÉSIDENT :

85 Merci. Avant de demander à l'autre expert de se présenter, j'aimerais souligner que la Commission est tout à fait consciente que certains experts invités ont collaboré à des études du promoteur, en conséquence je leur demande de l'indiquer, d'indiquer leurs liens avec le projet ou avec le promoteur en se présentant, et bien sûr la Commission se réserve le droit de retenir ou non les éléments présentés par les experts.

90 Donc l'expert invité, c'est monsieur Jotham Peters.

BY Mr. JOTHAM PETERS :

Good evening. My name is Jotham Peters and I'm the head of modeling at a firm called Navius Research. And the main service that our company provides is we analyze the impact of climate and energy policy in terms of how these policies are likely to effect greenhouse gas emissions and economic activity.

Bonjour, je m'appelle Jotham Peters, et je suis directeur d'une compagnie qui s'appelle Navius Research. Les services que notre compagnie fournit, c'est que nous analysons les impacts des politiques climatiques et énergétiques pour voir comment ces politiques ont des effets sur les activités économiques et les émissions de gaz à effet de serre.

My key area of expertise for this panel today is that we conducted or completed a study for the Ontario Energy Board which examined how the energy's product might impact global greenhouse gas emissions. And I'll be summarizing that study today.

La raison pour laquelle je suis ici, c'est que nous avons complété une étude pour le Ontario Energy Board qui examine comment l'énergie a un impact sur les émissions de gaz à effet de serre. Je vais résumer ces études ce soir.

PAR LE PRÉSIDENT :

95 Merci beaucoup. Alors je vous rappelle que cette séance, elle est en traduction simultanée, donc vous pouvez avoir accès à des écouteurs en arrière de la salle et pour les personnes qui suivent nos travaux par le site Web, évidemment vous pouvez choisir la langue de votre choix.

100 Monsieur Bergeron, est-ce que vous souhaiteriez présenter quelqu'un de nouveau dans votre équipe?

PAR M. LOUIS BERGERON :

105 Oui. Bonsoir monsieur le Président. J'aimerais vous présenter madame Sara Barss, ingénieure et conseillère principale en environnement pour le projet Oléoduc Énergie Est. Sara est membre de l'équipe de TransCanada dédiée aux études sur les changements climatiques depuis cinq (5) ans. Sara est anglophone uniquement donc vous nous permettrez peut-être certains délais des fois pour répondre à certaines questions.

110

PAR LE PRÉSIDENT :

115 Bien sûr. Je vous informe que le registre d'inscription des participants est maintenant ouvert à la table d'accueil à l'arrière de la salle et les personnes qui assistent à l'audience dans cette salle peuvent donc s'y inscrire. Un registre d'inscription est également ouvert dans chacune des trois (3) salles satellites, donc Laval, Trois-Rivières et La Pocatière.

120

Les registres, dépendamment du nombre d'inscriptions, si le nombre d'inscriptions n'est pas trop élevé, les registres seront fermés à la pause. S'il y a un trop grand nombre d'inscriptions, évidemment, je me laisse la possibilité de fermer les registres avant la pause.

125

Considérant le nombre de participants, nous procéderons d'abord par une première ronde d'inscription aux registres et nous fonctionnerons selon les principes d'alternance et de proportionnalité en fonction du nombre total d'inscriptions dans la salle principale et dans chacune des salles satellites.

130

Chaque personne inscrite pourra poser une seule question. Si le temps le permet, nous procéderons à une deuxième ronde d'inscription.

135

A contrario, s'il devait y avoir un trop grand nombre d'inscriptions à la première ronde, les personnes qui n'auront pas eu le temps de poser leur question oralement pourraient, si elles le souhaitent bien sûr, remettre leur question par écrit à la coordonnatrice de la Commission avant de quitter leur salle. La Commission examinera toutes les questions et décidera des suites les plus appropriées à donner.

140

Je tiens à souligner que, puisque le thème fera l'objet également de discussions demain après-midi, nous avons pris comme décision pour la séance de ce soir, au niveau de la Commission, de laisser le plus de temps possible aux questions des citoyens.

J'aimerais aussi vous informer que, puisque la séance de demain sera la suite de celle d'aujourd'hui, demain à treize heures (13 h), nous aurons deux (2) présentations, une de monsieur Jean-Yves Benoît du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte

145 contre les changements climatiques et qui présentera les objectifs et le fonctionnement du marché du carbone au Québec, lequel a été lancé au début de l'année 2013.

Et nous aurons également Coop Carbone avec monsieur Jean Nolet comme conférencier et qui présentera le fonctionnement des taxes sur le carbone en Alberta. Ça, c'est demain après-midi.

150 Sans plus tarder, je demanderai au promoteur s'il a des réponses ou des documents qui ont été déposés.

PAR M. LOUIS BERGERON :

155 Oui monsieur le Président. J'aimerais déposer trois (3) documents.

Le premier était suite à une question à savoir si TransCanada a déjà dû payer une amende par rapport à un non-respect de la réglementation de l'Office national de l'énergie. La réponse est que l'Office national de l'énergie n'a émis aucune sanction administrative pécuniaire à TransCanada en matière de déversement de liquide.

160 À ce jour, TransCanada, à titre d'opérateur de pipeline, s'est fait imposer une sanction pécuniaire administrative par l'Office national de l'énergie, au montant de seize mille dollars (16 000 \$) en mai 2014, relativement à une non-conformité reliée à une station de comptage au point de réception Musreau Lake West sur le réseau de pipeline NOVA Gas Transmission.

165 Ensuite, le second engagement, c'était concernant les superficies approximatives des distances parcourues par le pipeline pour les principales catégories d'utilisation du sol. Donc on a un tableau qui donne les distances.

170 Et le troisième, c'est la considération des barrages en amont en réponse à une question de monsieur Jacques Rousseau sur la présence de barrages en amont, et vous avez un document avec une liste qui est jointe.

PAR LE PRÉSIDENT :

175 Merci monsieur Bergeron. Au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, est-ce qu'il y a des réponses à certaines questions?

180 **PAR M. HERVÉ CHATAGNIER :**

Pas ce soir monsieur le Président.

PAR LE PRÉSIDENT :

185 Au ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles?

PAR M. ROGER MÉNARD :

190 Monsieur le Président, à la séance du 14 mars, il y avait eu une question qui concernait les claims miniers. Donc suite à une recherche à l'interne et qui a amené la contribution de deux (2) autres secteurs du ministère, nous avons donc concocté la réponse que nous avons déposée en fin d'après-midi à la Commission. Donc voilà, notre engagement est respecté.

PAR LE PRÉSIDENT :

195 Parfait. Est-ce que vous pourriez nous donner les grandes lignes?

PAR M. ROGER MÉNARD :

200 Oui tout à fait. Évidemment, je ne suis pas un spécialiste de ces questions-là mais la réponse, une partie de la réponse se lit comme suit :

205 «Un claim minier est un titre d'exploration minière, évidemment, octroyé par le ministère en vertu de la Loi sur les mines et confère à son titulaire le droit exclusif de rechercher pendant une certaines périodes des substances minérales sur un terrain déterminé. Il peut également être renouvelé.»

Et le bout qui est important en lien avec la discussion de l'autre jour :

210 «Le claim n'est pas un droit de propriété du sol, c'est un titre minier d'exploration de substances minérales du sous-sol.»

La présence du claim n'empêcherait pas, par exemple, la construction d'un pipeline sur ces terrains.

215 «Le consentement du titulaire de claim n'est pas requis dans le cas où un pipeline traverse un terrain faisant l'objet d'un claim. Cependant afin d'éviter tout conflit d'usages et d'assurer une cohabitation harmonieuse entre l'activité et les autres utilisations du territoire, il est recommandé à l'initiateur d'un projet de communiquer avec tout titulaire d'un claim touché par le projet d'oléoduc.»

220

Et pour connaître évidemment les claims octroyés sur le territoire, le promoteur peut consulter le Registre public des droits miniers réels et immobiliers à une adresse Internet, là, qui a le mot clé GESTIM, G-E-S-T-I-M, dans l'adresse finalement.

225 Voilà.

PAR LE PRÉSIDENT :

230 D'accord. Merci beaucoup.

Par hasard, est-ce que Environnement et Changement climatique Canada aurait des réponses qui étaient à venir?

235 **PAR M. LOUIS BRETON :**

Pas à ma connaissance monsieur le Président.

PAR LE PRÉSIDENT :

240 Très bien.

PAR M. LOUIS BRETON :

245 Et pour votre information, la présentation qui va être faite ce soir a déjà été déposée.

PAR LE PRÉSIDENT :

250 Parfait. Alors nous allons pouvoir commencer par les deux (2) présentations de quinze (15) minutes.

Je rappelle que ma collègue, madame Mondor, va vous indiquer le temps qui reste quand il restera trois (3) minutes à votre présentation. Nous allons commencer par madame Helen Ryan.

255

260

PRÉSENTATIONS
DÉMARCHES VISANT À INCORPORER LA PRISE EN COMPTE DES GES
EN AMONT DANS L'ÉVALUATION DES PROJETS
PAR ENVIRONNEMENT ET CHANGEMENT CLIMATIQUE CANADA

265

PAR Mme HELEN RYAN :

Alors bonsoir, je fais une présentation sur la méthodologie provisoire pour estimer les émissions de gaz à effet de serre en amont des projets.

270

Le 27 janvier, le gouvernement du Canada a annoncé une démarche provisoire constituant le premier élément d'une stratégie d'ensemble pour examiner les processus d'évaluation environnementale du Canada et restaurer la confiance du public dans ces processus.

275

Cette démarche provisoire contient les cinq (5) principes suivants. Je vais pas les lire mais celui qui fait sujet à ma présentation ce soir est le principe numéro 5, que les émissions de gaz à effet de serre directes et en amont attribuables à ces projets seront évaluées.

280

Alors le rôle d'Environnement et Changement climatique Canada par rapport à ça! On fournit de l'information et des analyses d'experts aux autorités fédérales responsables des évaluations environnementales de projets.

285

Environnement et Changement climatique Canada fournit des informations techniques et des analyses d'experts en lien avec son mandat pour informer le processus de révision, incluant les émissions de gaz à effet de serre.

290

Alors quand on parle d'activités en amont, c'est quoi au juste. Il y a une illustration du cycle de vie et, à votre gauche, on décrit les activités qui sont en amont du projet. Alors quand on parle d'un oléoduc, on voit qu'il y a l'extraction, la valorisation, le stockage ou traitement et le transport initial et les transferts.

295

Alors dans le cadre de notre méthodologie, le terme en amont inclut tous les procédés industriels de l'extraction des ressources jusqu'au projet sous évaluation. Alors je viens de les mentionner, mais je vais les rementionner nommément : l'extraction, les puits de pétrole et de gaz, l'exploitation de surface et extraction thermique in situ de bitume, traitement et valorisation ou prétraitement dans ce cas-ci et le transport initial jusqu'au projet.

Alors la méthodologie pour estimer les émissions de gaz à effet de serre en amont! Je tiens à vous dire que la méthodologie est sous développement et va être publiée pour une période de

300 commentaires dans la Gazette du Canada samedi. Alors je vous donne un aperçu de la méthodologie, mais la méthodologie comme telle va être publiée samedi.

305 La partie A de la méthodologie, c'est une estimation des gaz à effet de serre, et les données sont basées sur les informations fournies par le promoteur du projet et aussi l'information publique, les données publiques telles que les émissions et la production publiées par Environnement et Changement climatique Canada et l'Office national de l'énergie.

310 Partie B qui donne les impacts potentiels additionnels. C'est une discussion relative aux impacts potentiels sur les émissions de gaz à effet de serre canadiennes et internationales. L'analyse des conditions qui pourraient donner lieu à ces mêmes émissions en amont si le projet n'était pas approuvé.

315 Alors partie A, l'estimation des gaz à effet de serre! Il y a quatre (4) étapes qu'on suit par rapport à ces estimations-là. C'est, premièrement, l'identification des sources en amont à l'aide de l'information fournie par le promoteur du projet, Environnement et Changement climatique Canada identifie les sources d'extraction et estime les quantités. Et des fois on estime – on doit identifier les ressources même si elles ne sont pas connues, alors nous, on va essayer, en regardant d'autres sources d'informations d'extraire quels genres de sources d'extraction pourraient être utilisées.

320 On fournit un calcul des facteurs d'émissions à l'aide de données publiques sur les émissions et la production. On calcule des facteurs d'émissions pour chaque source en amont. Après ça, on calcule les émissions de gaz à effet de serre qui sont associées aux sources et c'est vraiment juste une multiplication du débit de chaque source par son facteur d'émission.

325 Les calculs des émissions de gaz à effet de serre associées aux activités! En quatrième lieu, ce qu'on fait, on additionne les émissions de l'ensemble des sources pour nous donner le total des émissions de gaz à effet de serre qui sont associées aux activités en amont du projet.

330 Alors l'étape 1, les sources en amont. Pour un projet, ça peut transporter une variété de produits. Les sources qui sont identifiées à votre gauche sont juste là comme illustration et comme exemple. Alors dans l'oléoduc, on peut transporter plusieurs types de bruts produits de différentes façons. Comme exemple, il pourrait y avoir des bruts légers, il pourrait y en avoir qui sont fournis d'un puits pétroliers, il pourrait y avoir du bitume qui est extrait par l'extraction thermique in situ ou il pourrait y avoir le bitume qui est par exploitation de surface.

335 Et comme je vous dis, c'est juste des exemples, il y a d'autres moyens aussi.

Alors dans l'identification des sources en amont, cette étape implique la compilation de l'information sur les différents produits et leur débit respectif transporté ou traité par le projet.

340 Étape 2, les facteurs d'émissions. Premièrement, un facteur d'émission est le ratio des gaz à effet de serre émis par unité de production.

345 Alors dans l'exemple d'un oléoduc, les émissions de gaz à effet de serre par baril de brut seront calculées pour chaque type de brut qui est transporté par l'oléoduc et pour chaque type de brut, les émissions provenant des activités en amont qui ont contribué à traiter le brut, alors l'extraction, le prétraitement, etc., sont considérées. Et on le fait pour chaque type de brut.

350 Les données sur les émissions et la production qui seront utilisées proviendront de sources publiées, alors on utilise des données publiques, alors telles que nos données à nous et d'autres sources d'informations publiques.

355 Dans la troisième étape, c'est les émissions associées à l'extraction des produits. Et c'est aussi un calcul, on calcule les émissions en amont associées à l'extraction de chaque produit et on le multiplie par le débit, par le facteur d'émission qu'on vient de calculer. Alors c'est le facteur d'émission du brut léger – dans l'exemple sur l'acétate – léger d'un puits pétrolier; on le multiplie par le débit du brut léger qui est dans l'oléoduc et ça nous donne les émissions de gaz à effet de serre du brut léger. Ensuite, on fait ce calcul-là pour chaque type de produit qui est transporté par l'oléoduc.

360 La suivante. Alors pour calculer les émissions totales, c'est les émissions de chaque produit qui sont additionnées, c'est carrément juste des calculs maintenant, afin de calculer les émissions en amont associées au projet.

365 Pour un oléoduc, cela implique d'ajouter l'ensemble des émissions associées à l'extraction de chaque type de brut qui est transporté par l'oléoduc. Alors la diapo illustre les genres de brut qui pourraient être transportés encore par l'oléoduc.

370 Et pour s'assurer que les estimés sont comparables, on essaie de faire une vérification des estimés en comparant nos résultats à d'autres études, si les études existent. Par exemple, pour l'évaluation d'installations de gaz naturel liquéfié situées en Colombie-Britannique, nous avons comparé ces estimés à ceux de deux (2) autres sources, le B.C. Shale Scenario Tool de Pembina Institute, et aussi le rapport de British Columbia LNG Greenhouse Gas Life Cycle Analysis de 2014.

375 Partie B, c'est pas un calcul comme tel, c'est plutôt une discussion relative aux impacts potentiels additionnels. Alors on regarde et on fait une analyse des conditions qui pourraient donner lieu à ces mêmes émissions en amont si le projet n'était pas approuvé.

380 On utilise un aperçu des conditions du marché et des facteurs qui pourraient influencer la
croissance de la production de brut due à la construction de capacité additionnelle de transport par
oléoduc.

385 Alors on regarde les revues de tendance de production et de marchés potentiels. C'est un
examen de la production actuelle et de sa croissance au Canada et une discussion des marchés
potentiels pour une croissance future de la production de brut avec ou sans le projet.

En deuxième lieu, c'est un examen des options alternatives de transport et une revue du
potentiel technique et économique des modes de transport en l'absence du projet proposé.

390 Et en troisième lieu, c'est une évaluation de la croissance potentielle de la production. C'est
un aperçu des conditions, le prix du brut et des considérations relatives à la production en amont
qui feraient en sorte que le développement de l'oléoduc permettrait une croissance de la
production. Alors, on fait une évaluation pour essayer d'identifier quelle partie est vraiment
attribuable à l'oléoduc comme tel en tant que croissance de la production.

395 L'utilisation des évaluations des gaz à effet de serre en amont, Environnement et
Changement climatique Canada fournira un rapport au promoteur et aux autorités fédérales
responsables des évaluations environnementales de projets majeurs.

400 Chaque rapport sera publié pour une période de commentaires de trente (30) jours.

Ces évaluations des gaz à effet de serre en amont seront considérées dans le processus
décisionnel du gouvernement relatif à ces projets.

405 Consultation publique sur la méthodologie d'estimation des gaz à effet de serre! Comme je
vous l'ai dit, on vient de développer la méthodologie et elle va être publiée dans la Partie 1 de la
Gazette du Canada le 19 mars, c'est-à-dire samedi, ouvrant une période de commentaires de
trente (30) jours.

410 Cette rétroaction sera utilisée pour finaliser la méthodologie et on prévoit publier la version
finale de la méthodologie vers la fin mai 2016.

415 Entre-temps, on doit compléter des évaluations et, à ce jour, on a complété deux (2)
évaluations, le projet Pacific Northwest Liquefied Natural Gas en Colombie-Britannique et le projet
Woodfibre Liquefied Natural Gas aussi en Colombie-Britannique.

Ces deux (2) examens sont disponibles sur le site Internet de l'Agence canadienne
d'évaluation environnementale.

420 Je tiens à souligner que ces deux (2) évaluations-là n'ont pas été faites en suivant la
méthodologie dont je viens de vous décrire, la partie B n'a pas été prise en considération, alors
c'était vraiment juste une évaluation quantifiant les émissions en amont et ça n'inclut pas, il n'inclut
pas une discussion sur les impacts potentiels additionnels. Le temps nous a manqué.

425 On a aussi d'autres évaluations qui sont en cours en ce moment. Le projet de remplacement
de la canalisation ligne 3 d'Enbridge et on prévoit la publication de cette évaluation pour
commentaires vers le début avril.

430 Il y a aussi le projet d'expansion de l'oléoduc Trans Mountain de Kinder Morgan et on prévoit
la publication de l'évaluation pour commentaires vers la fin mai.

435 Dans ces deux (2) évaluations-là, on est en train de les réaliser et on suit la méthodologie
complète, c'est-à-dire la partie A et la partie B, et dépendant des commentaires reçus, du timing, ça
se peut qu'on soit en mesure de pouvoir modifier l'approche utilisée, dépendant des commentaires
reçus sur la méthodologie qui va être publiée samedi.

440 Et pour toutes nos évaluations, elles sont publiées pour une période de trente (30) jours pour
pouvoir recevoir des commentaires.

445 Alors en conclusion, l'approche du gouvernement du Canada pour évaluer les gaz à effet de
serre en amont sera publiée d'ici le 19 mars prochain.

445 Et puis je viens de vous décrire les étapes qui sont élaborées dans la méthodologie et on
invite les commentaires de tous les partenaires, et ces rétroactions seront utilisées pour finaliser la
méthodologie, et c'est la méthodologie qu'on appliquera pour tous les projets majeurs qui sont à
suivre. Merci.

PAR LE PRÉSIDENT :

450 Merci à vous madame Ryan.

Je vous informe que les quatre (4) registres sont maintenant fermés considérant le nombre
très important d'inscriptions.

455 Je demanderai maintenant à monsieur Jotham Peters de présenter sa conférence.

460

**PRINCIPAUX SCÉNARIOS DE GES ASSOCIÉS À LA PRÉSENCE D'UNE NOUVELLE
INFRASTRUCTURE DE TRANSPORT DU PÉTROLE (OLÉODUC ÉNERGIE EST)
PAR NAVIUS RESEARCH**

PAR M. JOTHAM PETERS :

Good evening. I'll just very quickly reintroduce myself. My name is Jotham Peters and I am the head of modeling in Navius Research. The main service that our company provides, we analyze the impact of climate and energy policy.

Bonsoir. Très rapidement, je vais me représenter à nouveau. Je m'appelle Jotham Peters, je suis directeur de la modélisation chez Navius Research. Les services principaux que fournit notre compagnie, c'est que nous analysons les impacts des politiques climatiques et énergétiques.

The objective for today's presentation or for my presentation here today is to provide insight into how TransCanada propose....

L'objectif de la présentation d'aujourd'hui est de fournir un avis...

BY THE PRESIDENT:

Mr. Peters, can you speak slowly please? Because there is a translation

Pouvez-vous parler lentement s'il vous plait, parce qu'il y a une traduction.

BY Mr. JOTHAM PETERS :

Sure, it sounds good.

BY THE PRESIDENT:

Thank you.

BY Mr. JOTHAM PETERS :

So the objective for our presentation today is to provide insight into how TransCanada's proposed Energy East Project would affect global greenhouse gas emissions.

Très bien. Donc l'objectif de notre présentation aujourd'hui est de fournir un aperçu de la façon dont le projet proposé par Énergie Est affecterait l'ensemble des émissions de gaz à effet de serre au niveau mondial.

And in today's presentation, I'll begin

Et la présentation d'aujourd'hui, je vais

by introducing some of the key dynamics which influence the relationship around pipelines and greenhouse gas emissions.

Following that, I'll describe some of the results from an analysis which we previously completed to estimate the greenhouse gas impacts of the Energy East pipeline.

Following that, I'll compare our results to other estimates and finally, I'll conclude with some key findings.

So what is the relationship between pipelines and greenhouse gas emissions? Pipelines themselves do not generate or do not emit many greenhouse gases, and most of the discussion around pipelines and greenhouse gas emissions revolves around whether or not pipelines or the availability of pipeline infrastructure is likely to increase the amount of crude oil being extracted from the oil sands.

And there are many different dynamics which influence relationship between pipelines and oil sands activity.

And you could focus on some and suggest that the impacts on greenhouse gas emissions would be small or you can focus on other dynamics and suggest that the greenhouse gas, in fact, might be large.

commencer par présenter certaines des dynamiques clés qui influencent la relation

entre les pipelines et les émissions de gaz à effet de serre.

Ensuite de cela, je décrirai certains résultats provenant d'un modèle qui a été complété antérieurement pour estimer l'impact des gaz à effet de serre des pipelines énergétiques.

Ensuite de cela, je vais comparer nos résultats à d'autres estimations et finalement, je conclurai avec certaines conclusions principales.

Alors quelle est la relation entre les pipelines et les émissions de gaz à effet de serre! Les pipelines eux-mêmes ne génèrent pas ou n'émettent pas beaucoup de gaz à effet de serre, et la plus grande partie de la discussion au sujet des pipelines et des émissions de gaz à effet de serre tournent autour du fait de savoir si les pipelines ou la disponibilité d'un pipeline ou d'une infrastructure pipelinière pourrait augmenter la quantité d'extraction de brut dans les sables pétrolifères.

Et il y a plusieurs facteurs qui influencent cette relation entre les pipelines et les activités dans les sables pétrolifères.

Et certains suggèrent que l'impact sur les émissions de gaz à effet de serre serait petit, alors on peut se concentrer sur d'autres dynamiques et suggérer au contraire que les émissions de gaz à effet de serre pourraient être "heavy".

So on the left-hand side is you can make the argument that the impact on greenhouse gas emissions from a pipeline infrastructure might be small if any increase in oil sands production is immediately met with a decline in supply from another global resource. In this case, the source of greenhouse gas emission is simply relocating from one spot to the other, whereas the net global greenhouse gas emissions might remain fairly constant.

The second potential reason why greenhouse gas emissions might be small is that pipeline are easily substitutable with rail transport. If this is the case, the availability of a new pipeline might alter the method by which oil is transported but it may not alter whether or not oil is ultimately extracted.

On the other hand, some authors have suggested that there might be restrictions on other transportation options. They have suggested that possibly rail transport is more costly relative to pipeline transport and some authors have also assumed that rail transport would not be available under any circumstance.

And if this is the case, then the availability of a pipeline is likely to lead to a fairly close or lead to one for one or one for one addition of capacity in terms of oil sands production.

Some other authors have also focused on the fact that oil sands has higher

Alors du côté gauche, on voit qu'on peut présenter l'argument que les impacts sur les émissions de gaz à effet de serre d'une infrastructure pipelinière peut être petit si toute augmentation dans les productions de sables pétrolifères est compensée par un déclin de la production dans d'autres ressources mondiales. Dans ce cas-ci, le pipeline ne fait que relocaliser d'un endroit à l'autre alors que l'ensemble mondial global des émissions pourrait demeurer stable.

La deuxième raison potentielle pourquoi les émissions de gaz à effet de serre pourraient être petites, c'est que les pipelines peuvent être facilement remplacés par des transports par voie ferroviaire. Si c'est le cas, la disponibilité d'un nouveau pipeline ne ferait qu'altérer la méthode par laquelle on transporte le pétrole, mais ne changerait peut-être pas de savoir s'il y aurait plus de pétrole qui serait extrait.

D'autre part, certains auteurs ont suggéré qu'il pourrait y avoir des restrictions sur d'autres options de transport. Ils disent que peut-être le transport ferroviaire coûte plus cher par rapport au transport par pipeline. Et certains auteurs ont aussi prétendu que le transport ferroviaire ne serait pas disponible dans aucune circonstance.

Et si c'est le cas, à ce moment-là, l'existence d'un pipeline serait susceptible de mener à une relation un pour un de capacité additionnelle pour ce qui est de la production des sables pétrolifères.

D'autres auteurs se concentrent sur le fait que les sables pétrolifères ont une plus

greenhouse gas intensity relative to other global resources. Oil sands has higher emissions with respect to both the extraction of crude oil as well as from refining the grade of crude oil which comes out of the oil sands requires more, produces more emissions relative to a lighter or sweeter grade of crude oil.

And so therefore, even if an increase in production from oil sands is immediately offset with the reduction from another resource, there might still be a net positive impact on greenhouse gas emissions.

And finally, some authors have focused on the consumption of refined petroleum products. About eighty-five percent (85%) or so of the emissions in the global oil market come from the consumption of gasoline, diesel and other refined products. And if the impact of a pipeline is that we end up increasing or if we end up seeing a net increase in total global supply it's possible for there to be an increase in the greenhouse gas emissions from the consumption of refined products.

The study that we undertook for the Ontario Energy Board in 2014 tried to synergise or try to include all of these factors within a single comprehensive framework.

The modeling framework that we used accounted for every single agent or all the major agents that operate within the global oil market. And we explicitly simulated the

forte intensité d'émissions de gaz à effet de serre par rapport à d'autres ressources au niveau mondial. Les sables pétrolifères ont de plus fortes émissions aussi bien pour l'extraction du brut, aussi bien que du côté du raffinage de la quantité de brut qui sort des sables pétrolifères. Ça exige plus d'émissions par rapport à des bruts plus légers.

Par conséquent, même si l'augmentation de production des sables pétrolifères serait immédiatement compensée par une réduction dans une autre ressource au niveau mondial, il pourrait quand même y avoir un impact net positif sur l'émission des gaz à effet de serre.

Et enfin, certains auteurs se sont concentrés sur la consommation de produits de pétrole raffinés. Environ quatre-vingt-cinq pour cent (85 %) environ des émissions dans le marché mondial du pétrole proviennent de la consommation d'essence à auto, de diesel et d'autres produits raffinés. Et l'impact d'un pipeline, c'est qu'on se retrouve à augmenter, on verrait une nette augmentation dans l'offre mondiale totale et cela pourrait conduire à une augmentation des émissions de gaz à effet de serre venant de la consommation de produits raffinés.

L'étude que nous avons entreprise pour le Ontario Energy Board en 2014, a essayé d'inclure tous ces facteurs en un seul cadre global.

Le principal cadre que nous avons utilisé représente tous les agents ou tous les grands agents principaux qui fonctionnent dans le domaine du pétrole mondial dans un

behavior of each of these different agents. So, for example, if a pipeline were to become available, that might then affect the profitability of oil sands resources. In turn, that might then - in turn, that might then affect the profitability of other global resources.

And so the model that we used explicitly simulated the entire global market and how that market returns to equilibrium when a pipeline might be introduced to the system.

And just a fairly quick naming convention, I'm going to refer to the greenhouse gas emissions from the extraction all the way to the point where people put gasoline and diesel to their cars as being the emissions from wells to tank. And the emissions from the final consumption of refined petroleum products, I'll refer to those as being from tank to wheels.

And the approach that we took in our Ontario Energy Board study was we simulated the entire global oil market from 2015 until 2035. And we simulated a market under different scenarios or different assumptions about how the market would evolve over this timeframe.

Specifically we examined whether or not our results would be sensitive to the

marché mondial, et nous avons simulé le comportement de chacun de ces différents agents. Par exemple, si un pipeline devenait disponible, cela pourrait affecter la profitabilité des ressources des sables pétrolifères et d'autre part, cela pourrait à son tour avoir un effet sur la profitabilité de certaines autres ressources à l'échelle mondiale.

Donc le modèle que nous avons utilisé a simulé de façon explicite le marché mondial au complet et comment ce marché retournerait à un équilibre lorsqu'on introduit un pipeline dans le système.

Juste rapidement, là, une convention, j'ai référé aux émissions de gaz à effet de serre à partir de l'extraction jusqu'au point de consommation où les gens mettent de l'essence dans leur auto comme les émissions qui vont des puits jusqu'aux réservoirs d'autos. Et les émissions dues à la consommation finale de produits raffinés, je vais les appeler de la consommation provenant du réservoir jusqu'aux roues. C'est les émissions qui se produisent entre le réservoir et les roues.

Et l'approche que nous avons utilisée dans notre étude pour la Commission de l'énergie de l'Ontario, c'est que nous avons simulé tout l'ensemble du marché mondial de 2015 jusqu'à 2035 en utilisant différents scénarios. Nous avons simulé ce marché donc avec différentes hypothèses ou différents scénarios sur l'évolution du marché pendant cette période.

Particulièrement, nous avons examiné

availability of other pipelines. We also examined whether or not our results would be sensitive to how people make decisions on whether or not they want to go and, for example, adopt a more efficient car.

One other thing I will highlight right upfront is that in hindsight, it would have been great if we would also examine a low oil price scenario. Unfortunately, we did not do that, and in hindsight in 2016, we really wish we had.

And finally, we simulated each scenario with and without the Energy East pipeline.

And as everything else between these two runs is the same other than the approval of the pipeline, the difference between the two runs can be directly attributed to the approval of the pipeline.

So I'm going to move on to start talking about some other results from our analysis. And I will start by talking about the greenhouse gas impact from well to tank; so all the way up to the point where people put gasoline in to their cars.

And I'll talk about the impact also geographically, so not only what is the net global impact but also where we expect that impact to occur.

Within Canada, we forecasted that the greenhouse gas impact of approving the Energy East pipeline would be that emissions

si nos résultats seraient sensibles à la disponibilité de d'autres pipelines. Nous avons aussi examiné si nos résultats seraient modifiés par la façon dont les gens prennent des décisions, à savoir s'ils veulent adopter peut-être une auto plus efficace.

Une des choses que j'aimerais souligner dès le début, c'est que rétrospectivement, ça aurait été de former un avis aussi, examiner un scénario sur les prix du pétrole. Malheureusement, nous n'avons pas fait ça. Rétrospectivement en 2016, on aurait vraiment aimé le faire.

Et finalement, on a simulé chacun des scénarios avec ou sans le pipeline Énergie Est.

Et comme tout le reste, si tout le reste est le même, sauf pour ce qui est de l'approbation du pipeline, la différence entre les deux (2) essais de notre système peut être directement attribuée à l'approbation du pipeline.

Alors maintenant, je vais passer à certains des résultats de notre analyse. Je vais commencer par parler de l'impact sur les émissions du puits jusqu'au réservoir, jusqu'au point où les gens donc mettent de l'essence dans leur auto.

Et je vais parler de l'impact au niveau géographique, pas seulement à savoir s'il y a un impact mondial, mais où se produira cet impact.

Au Canada, nous avons prévu que l'impact sur les émissions de gaz à effet de

would increase. Emissions would increase by between one point five (1.5) and twelve million tons (12 Mt) on an annual basis.

To put that number into perspective, the Canada's total greenhouse gas emissions today or in 2013 were about seven hundred and twenty-three million tons (7.023 Mt). So this would account for about a one point seven percent (1.7%) increase in Canada's greenhouse gas emissions.

And the emissions would increase in Canada really for two reasons: first of all, we see greater oil sands activity and associated greenhouse gas emissions, and we also see an increase in the refining of bitumen occurring within Canada. And as refining bitumen has greater greenhouse gas intensity relative to refining a sweeter or lighter grade of crude oil, we also see a net increase in emissions from petroleum refining.

However, while we see an increase in emissions from Canada, we actually see a reduction occurring in the rest of the world. And the reason that we see a reduction in the rest of the world is really the flip side for why we see an increase in Canada.

While we see an increase in crude oil supply from Canada, crude oil supply from the rest of the world goes down. So therefore the

serre de l'approbation d'un pipeline Énergie Est, ce serait que les émissions augmenteraient. Les émissions augmenteraient d'environ un point cinq (1,5 Mt) et douze millions de tonnes (12 Mt) annuelles.

Pour mettre ce chiffre en perspective, les émissions totales du Canada aujourd'hui sont, en 2013, étaient d'environ sept mille trois cents millions de tonnes (7,023 Mt). Alors cela représenterait environ une augmentation de un virgule sept pour cent (1,7 %) dans les émissions de gaz à effet de serre du Canada.

Et les augmentations d'émissions au Canada seraient là pour deux (2) raisons en fait. Tout d'abord, onze point sept pour cent (11,7 %), on voit plus d'activités dans les sables pétrolifères associées avec les émissions de gaz à effet de serre, et on verrait aussi une augmentation dans la découverte de bitume au Canada. Il y a, donc à mesure qu'on raffine du bitume, on va commencer à raffiner un niveau plus léger de brut et on voit aussi une augmentation nette d'émissions.

Cependant, même si on voit une augmentation des émissions au Canada, on voit en fait une réduction qui se produirait dans le reste du monde. Et la raison pour laquelle on voit une réduction dans le reste du monde, c'est le revers de la raison pour laquelle on voit une augmentation au Canada.

Même si on voit une augmentation dans l'offre de pétrole brut au Canada, l'offre

emissions associated with that also go down. And while we see greater refining bitumen within Canada, we actually less refining bitumen in other jurisdictions or in places outside of Canada. And so the total emissions from the petroleum refining sector also go down in the rest of the world.

And finally, the net global impact from well to tank is between point seven (0.7) and four point three million tons (4.3 Mt) on an annual basis.

And again, to put this number into perspective, that's about point six percent (0.6%) of Canada's 2013 greenhouse gas emissions.

In addition to looking at the greenhouse gas impact from wells to tank, we also look at the impact from tank to wheels. So specifically we're interested in whether or not the availability of a pipeline would increase global supply and in turn whether or not that would increase the consumption of refined petroleum products.

And what we found in our analysis is that this impact is likely to be important.

In response to approving the Energy East project, greenhouse gas emissions from tank to wheels increase by between four point seven (4.7) in about twelve million tons (12 Mt) on an annual basis.

de pétrole brut dans le reste du monde diminuerait. Donc les émissions associées par cette offre diminueraient aussi. Et même si on voit plus de raffinage de bitume au Canada, on verrait moins de raffinage de bitume dans d'autres pays, donc dans des endroits à l'extérieur du Canada. Donc les émissions totales du secteur au raffinage pétrolier diminueraient également dans le reste du monde.

Et finalement, l'impact global net du puits jusqu'au réservoir d'auto est entre point sept (0,7 Mt) et quatre point trois millions de tonnes (4,3 Mt) au niveau annuel.

Pour mettre ce chiffre en perspective encore une fois, ça représente environ point six pour cent (0,6 %) des émissions de gaz à effet de serre du Canada en 2013.

En plus de regarder l'impact des gaz à effet de serre entre le puits et le réservoir d'auto, on regarde aussi l'impact entre le réservoir d'auto et les roues. Autrement dit, on est intéressé à savoir si oui ou non, la disponibilité d'un pipeline augmenterait l'offre mondiale et donc à son tour, est-ce que cette augmentation augmenterait la consommation de produits pétroliers raffinés.

Et ce qu'on a constaté dans notre analyse, c'est que cet impact est probablement susceptible d'être important.

En réponse à l'approbation du projet Énergie Est, les émissions de gaz à effet de serre par les consommateurs augmenteraient de quatre point sept pour cent (4,7 %), douze

However, what is interesting about this projection is that emissions in Canada actually went down. And the reason for this is that, as a result of approving the Energy East project, the price for oil in Canada increases slightly. And due to that, the price for refined petroleum products in Canada also increases slightly and the consumption goes down.

I am going to move on to talk about how our results compare to some other results that have been published in the literature. While there has been a lot of discussion around the Keystone XL pipeline, there has been much less discussion around the Energy East project.

And to our knowledge, there has only been one study that has tried to quantify the greenhouse gas impact specific to Energy East; and that was a study which was completed by the Pembina Institute in 2014.

And that study, they estimated that approving the Energy East pipeline and estimating greenhouse gas emissions from well to tank would increase by between thirty (30) and thirty-two million tons (32 Mt) on an annual basis, whereas our analysis indicated that the impact is much lower, it's between about point seven (0.7) and four point three million tons (4.3 Mt) on an annual basis.

millions de tonnes (12 Mt) donc, de façon annuelle.

Cependant, ce qui est intéressant dans ces projections, c'est que les émissions au Canada en fait ont diminué. Et la raison pour cela, c'est qu'à la suite de l'information du projet Énergie Est, le prix du pétrole au Canada a augmenté légèrement. Et à cause de cela, le prix de nos produits pétroliers au Canada a aussi augmenté légèrement, et la consommation donc va diminuer dans nos projections.

Maintenant, je vais commencer à parler de la façon dont nos résultats se comparent à certains autres résultats qui ont été publiés dans les articles scientifiques. Même s'il y a eu beaucoup de discussions sur le pipeline Keystone XL, il y a eu beaucoup moins de discussions sur le projet Énergie Est.

Et à notre connaissance, il n'y a eu qu'une seule autre étude qui a essayé de quantifier l'impact sur les gaz à effet de serre spécifiquement pour le projet Énergie Est. D'autres études ont été complétées, Pembina en 2014.

Dans cette étude, ils ont estimé que le fait d'approuver le pipeline Énergie Est, l'estimation des gaz à effet de serre par les autos des consommateurs augmenteraient de treize (13 Mt) à trente millions de tonnes (30 Mt) de façon annuelle alors que notre analyse indique que l'impact est beaucoup plus faible. Il ne serait qu'entre point sept (0,7 Mt) et quatre point trois millions de tonnes (4,3 Mt) de plus annuellement.

And the key difference between our two analysis -- there's two key differences between our analysis. The first is that Pembina, the analysis completed by Pembina assumed that rail would never be available. And so therefore any increase in pipeline capacity leads to a one for one increase in oil sands activity, whereas we've taken a bit more of a nuanced approach by suggesting that if rails economic, they will have the opportunity to go ship oil by rail.

The second key difference between our analysis and Pembina's analysis is that Pembina, the focus of their study was not on global greenhouse gas emissions, it was on Canadian greenhouse gas emissions. And so our impact shows a net global impact of approving the project, whereas theirs is trying to emphasize the Canadian impact.

In addition to the Pembina study, the National Energy Board has looked at the impacts of constrained pipelines. It's a little bit more difficult to compare our analysis to that analysis because their analysis looks at two scenarios: one in which all pipelines are available and a second in which none are available.

However, qualitatively speaking, our results are more similar to the results published by the National Energy Board.

And finally, in 2014, we did not anticipate that oil prices would decline quite as significantly as they did. And so we can't

Et la différence clé entre nos deux (2) analyses, en fait il y a deux (2) différences principales entre nos analyses. La première, c'est que Pembina, dans l'étude de Pembina, ils ont supposé que le rail ne sera jamais disponible. Donc toute augmentation de la capacité du pipeline va mener à une augmentation un pour un dans l'activité dans les sables pétrolifères alors que nous, on a pris une approche plus nuancée en suggérant que si la voie ferrée est économique, on pourrait envoyer du pétrole par chemin de fer.

La deuxième grande différence entre notre analyse et l'analyse de Pembina, c'est que l'accent de l'étude Pembina n'était pas sur les émissions de gaz à effet de serre mondiales mais seulement sur les émissions canadiennes. Donc notre impact montre une augmentation globale nette de l'approbation du projet alors que leur étude essaie de souligner seulement l'impact canadien.

En plus de l'étude Pembina, l'Office national de l'énergie a regardé l'impact des pipelines. C'est un peu plus difficile ici de comparer notre analyse à la leur, parce que leur analyse a regardé deux (2) scénarios. Un dans lequel tous les pipelines sont disponibles et un deuxième où aucun des pipelines n'est disponible.

Cependant, d'un point de vue qualitatif, nos résultats sont plus semblables aux résultats publiés par l'Office national de l'énergie.

Et finalement, en 2014, on ne prévoyait pas que les prix du pétrole diminueraient de

directly provide insight from our modeling into what the impact of that might be. And so instead, I'll speak to this more qualitatively.

If oil prices recover by 2019, our thought would be that our results here would probably not change significantly. And the reason for that is that the project is expected to begin around 2019 and that's when we would expect the pipeline to start having an impact on oil sands production.

If oil prices do not increase, the Energy East pipeline may have no or little impact on emissions. And the reason for this is that at thirty dollars (\$30) per ton, oil sands products are barely profitable or the majority of oil sands projects are not profitable. And a new pipeline is unlikely to remedy that.

And finally, if oil prices increase a little bit, then it's possible that the impact would be larger. We would get closer to a situation in which there would be a few marginal resource or there would be more marginal oil sands resources which would become profitable due to the approval of the pipeline.

BY THE PRESIDENT :

Mr. Peters, do you still have many slides?

BY Mr. JOTHAM PETERS:

façon aussi importante qu'ils l'ont fait. Alors on ne peut pas directement vous donner un aperçu provenant de notre modélisation quant

à l'impact de cette baisse. Donc au lieu de faire cela, je vais en parler de façon plus qualitative.

Si les prix du pétrole se rétablissent bientôt, nous croyons que nos résultats ne changeraient pas de façon significative. La raison, c'est que d'ici 2019, si ça se récupérait, on croit que Énergie Est ne commencerait pas à entrer en fonction avant 2019, donc c'est pour ça que c'est là où ça commencerait à avoir un impact sur la production des sables pétrolifères.

Sinon, le pipeline Énergie Est aurait peu d'effet sur les émissions. La raison pour cela, c'est qu'à trente dollars (30 \$) la tonne, les produits des sables pétrolifères sont à peine rentables. La majorité des projets des sables pétrolifères sont même pas rentables. Un nouveau pipeline ne pourrait pas remédier à cette situation.

Et finalement, si les prix du pétrole augmentent légèrement d'ici 2019, il est possible que les impacts soient plus élevés. On s'approche à ce moment-là d'une situation dans laquelle il y aurait quelques ressources marginales des sables pétrolifères qui deviendraient rentables en raison de l'approbation du pipeline.

Monsieur, Peters, avez-vous encore plusieurs diapositives?

This is the last one.

BY THE PRESIDENT:

Okay. That's great.

BY Mr. JOTHAM PETERS:

I was speaking a little more slower than I was anticipating.

BY THE PRESIDENT:

Thank you to your neighbor.

BY Mr. JOTHAM PETERS:

So in terms of key findings, most of the impacts, in terms of how the project is likely to impact well to tank emissions, the positive impacts are likely to occur within Canada.

We actually see a decline in emissions in the rest of the world. And the reason for this, as I mentioned, was that an increase in oil sands activity leads to a decline elsewhere; and likewise an increase in petroleum refining or refining of bitumen within Canada leads to a reduction in bitumen refining elsewhere.

We also conclude that the impact from tank to wheels it could potentially be important. In fact, it could actually be a lot more important than the impact from well to tank.

Alors pour ce qui est des conclusions principales, la plus grande partie des impacts sur la façon dont le projet aurait un impact sur les émissions entre le puits et le réservoir d'auto, les plus grands impacts auraient lieu au Canada probablement.

On voit un déclin des émissions par contre dans le reste du monde. Et la raison de cela, comme j'ai mentionné, c'est qu'une augmentation d'activités dans les sables pétrolifères mènent à un déclin ailleurs dans le monde; et de la même façon, une augmentation dans le raffinage du pétrole ou dans les découvertes de bitume au Canada vont mener à une réduction dans le raffinage de bitume ailleurs.

On conclut aussi que l'impact dans la consommation des consommateurs donc du réservoir aux roues pourrait être importante.

Enfin, ça pourrait être plus important que l'impact provenant entre les puits et le réservoir d'auto.

And finally, qualitatively, we would suggest that oil prices are likely to affect the results that are presented here today.

Et finalement, d'un point de vue qualitatif, on pense que les prix du pétrole sont fort susceptibles d'influencer les résultats dont je parle aujourd'hui.

Thank you, and I look forward to discussion.

Merci beaucoup.

PAR LE PRÉSIDENT :

Merci monsieur Peters.

465

**PÉRIODE DE QUESTIONS
LUC VILLENEUVE**

470

PAR LE PRÉSIDENT :

Nous allons tout de suite débiter avec la question des participants. Monsieur Luc Villeneuve. Monsieur Stéphane Brousseau de Lévis également, si vous voulez vous présenter en avant. Monsieur André Lafrance à Laval et monsieur Vincent Marchione à Laval et ensuite, monsieur Marc Brullemans à Trois-Rivières et finalement, André Gamache à La Pocatière.

475

Donc monsieur Villeneuve.

480

PAR M. LUC VILLENEUVE :

Bonsoir à tous. Moi, je suis Luc Villeneuve président de Fondation internationale des énergies renouvelables et développement durable inscrit au Registre des entreprises du Québec depuis 2009.

485

Je vais être assez bref. Lundi, 7 mars dernier ici, j'étais ici à Lévis pour entendre monsieur Bergeron. Il nous parlait du projet Énergie Est Canada. Monsieur Bergeron nous laissait entendre que l'oléoduc de la partie québécoise aurait une faible émission de gaz à effet de serre en raison

490 que les pompes du pipeline seraient alimentées par Hydro-Québec et que cette dernière est constituée d'énergie renouvelable.

Je tiens à souligner ici que les émissions à gaz à effet de serre n'ont pas de frontières et que c'est un problème planétaire. Nous parlons de l'empreinte carbone laissée par l'être humain.

495 Or, mise à part la quantité incalculable de l'empreinte carbone engendrée par la consommation des hydrocarbures qui seraient transigés par le pipeline, la vraie question pour nous ce soir n'est pas de se questionner sur les émissions de gaz à effet de serre d'exploitation du tronçon québécois.

500 Ma question est : serait-il possible d'avoir d'une firme indépendante le calcul des vraies émissions de gaz à effet de serre d'un tel projet? On parle ici de sa construction, d'une éventuelles construction, donc les GES émis pour la fabrication de la quantité colossale de tout le matériel constituant le pipeline, ça l'a un impact, ça. Ça l'a une empreinte carbone.

505 Les GES du transport de tout ce matériel. Les GES du transport de toute la machinerie requise pour les chantiers. Les GES émis par la machinerie elle-même pour ensevelir et creuser des centaines de kilomètres de pipeline.

510 Les GES émis par le transport de tous les employés jour après jour. Il n'en est pas question ici ce soir à date.

Aussi d'y inclure par la même occasion les GES émis lors du démantèlement d'un tel projet en fin de vie, parce que c'est un projet qui est titanesque. Je parle ici de l'ampleur du projet et non pas parce que le Titanic a coulé, lui, là!

515 Et puis je remarquais tantôt aussi les données donc, je demande une étude indépendante parce qu'en partant, dans la partie A d'Environnement et Changement climatique Canada, les données sont fournies par le promoteur. C'est comme si j'avais à recevoir une contravention de vitesse et que je devais fournir au policier à quelle vitesse je roulais, monsieur le Président!

520 Donc une étude indépendante sur les vrais GES du tronçon québécois s'il vous plait.

PAR LE PRÉSIDENT :

525 Merci monsieur Villeneuve. Peut-être avant de vous répondre, j'aimerais savoir de Environnement et Changement climatique Canada, qu'est-ce que vous pensez des propos de monsieur Villeneuve quand il dit que vous allez devoir fonctionner, selon votre méthodologie, avec les données fournies par le promoteur?

PAR Mme HELEN RYAN :

530

Monsieur le Président, j'aurais dû clarifier. Alors c'est vrai qu'on va regarder l'information fournie par le promoteur, mais on a aussi des données et on consulte nos données par rapport aux émissions qu'on devrait retrouver pour un projet semblable.

535

Alors nous avons fait des études antérieures et on a des prévisions qui sont incluses dans nos projections, et on utilise cette information-là pour valider l'information qui est fournie par le promoteur.

540

Et ça, c'est pour le projet comme tel. Alors il y a une revue de leur information. On va apporter des commentaires, poser des questions, demander de l'information supplémentaire.

545

Et quand on fait les calculs pour les émissions en amont, on va regarder leur information, mais on va aussi utiliser des données qu'on a par rapport aux estimés qu'on voit avec les rapports qui sont déjà fournis des projets qui existent aujourd'hui. Alors on utilise cette information-là aussi pour compléter notre évaluation.

PAR LE PRÉSIDENT :

550

Si j'ai bien compris votre présentation, vous travaillez selon une approche de cycle de vie, donc tous les paramètres que monsieur Villeneuve a soulignés sont pris en compte?

PAR Mme HELEN RYAN :

555

Non, parce que ce que monsieur Villeneuve a souligné, il parle de la fabrication du pipeline comme tel, ces émissions-là ne sont pas prises en ligne de compte.

560

Les émissions que nous on regarde, c'est vraiment les émissions qui sont associées avec le projet, les émissions qui sont directes, et les émissions qui sont associées avec les activités en amont, mais les activités directes. Et non les activités qui contribuent aussi en tant que matériel, le transport, etc.

565

Alors si on parle de fabrication de matériel, ce n'est pas inclus. Si on parle de transport des employés, ce n'est pas inclus, mais si on parle des émissions pour creuser et poser le pipeline ou l'oléoduc, ces émissions-là le sont.

PAR LE PRÉSIDENT :

Madame Grandbois.

PAR LA COMMISSAIRE GRANDBOIS :

570

Madame Ryan, est-ce que c'est correct de dire que dans l'information que vous mentionnez que vous prenez du promoteur, c'est essentiellement l'information sur le type de produits qui seront transportés dans le pipeline, la répartition, le pourcentage de tel type, mais que par contre, tout ce qui est facteur d'émissions par type de pétrole, ça, ce sont des données qui proviendront

575

de chez vous ou d'autres sources que vous aurez retenues?

PAR Mme HELEN RYAN :

580

Oui, c'est bien vrai. Et l'autre chose, même si le promoteur nous fournit les volumes de produits bruts qui vont être transmis par le pipeline, on va aussi considérer d'autres scénarios, parce que c'est toujours variable.

Alors on va regarder leurs données et on va aussi considérer les scénarios qui sont élaborés dans les projections de l'Office national de l'énergie et d'autres scénarios.

585

Alors en général, on va élaborer trois (3) ou quatre (4) scénarios avec des sources de pétrole brut différentes et on va évaluer chacun de ces scénarios-là.

PAR LA COMMISSAIRE GRANDBOIS :

590

Monsieur Bergeron, il y a une partie de la question de monsieur Villeneuve qui portait sur l'évaluation des gaz à effet de serre associés à la construction du pipeline. Je crois que vous avez fait une évaluation qui est présentée dans votre rapport, donc on aimerait vous entendre là-dessus.

595

PAR M. LOUIS BERGERON :

Oui madame la Commissaire. Donc les chiffres que nous avons pour la construction, on parle de deux cent quinze mille tonnes (215 000 t) d'émissions de CO₂ pour la période de construction.

600

PAR LA COMMISSAIRE GRANDBOIS :

Merci.

605

PAR LE PRÉSIDENT :

610 Alors monsieur Villeneuve, pour votre suggestion, je comprends que c'est une suggestion pour faire réfléchir la Commission pour l'analyse dans le cadre des avis qu'elle devra intégrer dans son rapport.

PAR LA COMMISSAIRE GRANDBOIS :

615 Pour revenir à la question de monsieur Villeneuve, je viens juste de penser à une autre chose.

620 Madame Ryan, est-ce que vous avez déjà une idée de l'échéancier que vous vous donnerez, parce que vous allez faire une évaluation du type dont vous venez de nous exposer le type d'évaluation avec la phase A et la phase B, et vous allez faire, j'imagine, une telle évaluation pour le projet Oléoduc Énergie Est, est-ce que vous avez déjà une idée du moment où vous serez en mesure de présenter cette évaluation?

PAR Mme HELEN RYAN :

625 Nous n'avons pas encore une date fixe, mais nous espérons pouvoir le publier en même temps que les rapports qui sont publiés par l'Office national de l'énergie.

PAR LA COMMISSAIRE GRANDBOIS :

630 Là, je m'excuse, vous faites allusion à quel rapport? Je suis pas certaine de savoir. Parce que là, parlez-vous d'un rapport d'audience, si vous pouviez être un petit peu plus précise?

PAR Mme HELEN RYAN :

635 Désolée, je connais pas assez bien le processus, mais je vais vous revenir, parce que je vais vous donner le bon "timeline", mais il faut que je consulte.

PAR LE PRÉSIDENT :

640 Merci monsieur Villeneuve.

PAR M. LUC VILLENEUVE :

645 Merci beaucoup. Merci pour la réponse de deux cent quinze kilotonnes (215 kt), mais ça me dit pas du tout qu'est-ce qui est pris en considération. Ça vaut pas plus que si je disais à un policier que je roulais à quatre-vingt-dix (90 km/h) dans une zone de cinquante (50 km/h). Merci.

PAR LE PRÉSIDENT :

650 Merci.

STÉPHANE BROUSSEAU

655

PAR LE PRÉSIDENT :

Monsieur Stéphane Brousseau.

660 **PAR M. STÉPHANE BROUSSEAU :**

665 Bonsoir monsieur le Président. Madame et monsieur les Commissaires, les experts, représentants de l'industrie! Mon nom est Stéphane Brousseau, je détiens une formation en géologie de l'Université Laval. Je travaille comme architecte en technologie de l'information et je dirige des recherches sur l'anthropocène.

670 D'après les données gouvernementales et institutionnelles que j'ai pu compiler dans un rapport qui va être déposé d'ailleurs comme mémoire au BAPE, chaque baril de brut des sables bitumineux émet environ six cent vingt kilos (620 kg) de gaz à effet de serre sur l'ensemble du cycle de l'extraction en amont jusqu'à la combustion en aval.

675 La totalité de la nomenclature s'accorde à dire que quatre-vingts pour cent (80 %) des émissions de gaz à effet de serre sont en aval lors de la combustion. Ce qui m'amène à introduire la notion de responsabilité climatique.

680 La responsabilité climatique est la somme des émissions mondiales de gaz à effet de serre pour un volume de brut impliqué dans une activité ou une infrastructure en tenant compte de toutes les émissions d'autres activités en amont jusqu'à la combustion en aval même si elle a lieu dans un autre pays ailleurs.

685 Puisque les sables bitumineux ne seront pas exportés pour être entreposés en Arabie saoudite mais bien pour être brûlés comme combustible, ce qui va émettre des gaz à effet de serre, la coresponsabilité climatique de TransCanada avec Énergie Est serait de l'ordre de deux cent quarante-quatre mégatonnes (244 Mt) de gaz à effet de serre par année pour quatre cent un millions (410 M) de barils.

690 La coresponsabilité climatique du Québec avec Énergie Est et les trains vers Belledune serait de trois cent cinquante et un mégatonnes (351 Mt) par année pour cinq cent trente-sept millions (537 M) de barils.

Et la responsabilité climatique du Canada serait de un milliard de tonnes (1 Gt) de gaz à effet de serre avec une production annuelle de un virgule sept milliard (1,7 G) de barils.

695 Ma question est la suivante! Avec un baril à moins de quarante dollars (40 \$), des coûts de production à soixante dollars (60 \$) le baril et un seuil de rentabilité à quatre-vingts dollars (80 \$) le baril, comment et combien TransCanada et les gouvernements comptent-ils investir pour compenser leur responsabilité climatique mondiale afin de respecter les engagements du Canada à la COP21?

700 **PAR LE PRÉSIDENT :**

Vous avez beaucoup d'intrants, c'est pas juste dans vos chiffres, mais beaucoup d'intrants dans votre question et ils ne s'en vont pas tous dans la même direction.

705 Votre question est beaucoup plus à portée idéologique qu'autre chose, bien que très quantifiée, j'en conviens.

Je demanderais à monsieur Bergeron peut-être de se prononcer sur la responsabilité climatique de TransCanada, tel que vous l'avez soulevé.

710 **PAR M. LOUIS BERGERON :**

715 Monsieur le Président, en ce qui concerne le pétrole et le gaz, TransCanada est un transporteur d'énergie qui offre une solution plus viable que la solution par rail.

En ce qui concerne la question énergétique, TransCanada a investi cinq milliards (5 G \$) dans les énergies vertes et a actuellement dans son portefeuille de projets huit milliards (8 G \$) de projets.

720 Alors je vous dirais que c'est un canal que l'entreprise continue à développer.

Maintenant, on est là pour répondre aux besoins des consommateurs et, dans ce cas-ci, on parle des producteurs et des raffineurs qui ont des besoins, et le pipeline Énergie Est est une alternative à l'importation de brut étranger et permet aussi d'écouler le brut canadien au Canada.

725 **PAR LE PRÉSIDENT :**

Alors voilà. J'imagine que vous vous doutiez un peu du genre de réponse que vous alliez recevoir.

730 **PAR M. STÉPHANE BROUSSEAU :**

Oui, absolument, mais c'est pas grave.

735 **PAR LE PRÉSIDENT :**

Mais vous avez passé votre message.

PAR M. STÉPHANE BROUSSEAU :

740 Vous aurez l'occasion de lire mon mémoire.

PAR LE PRÉSIDENT :

C'est ce que vous vouliez, j'imagine. Merci monsieur.

745

ANDRÉ LAFRANCE

750 **PAR LE PRÉSIDENT :**

Monsieur André Lafrance à Laval.

Bonsoir monsieur.

755

PAR M. ANDRÉ LAFRANCE :

Madame la Commissaire, monsieur le Commissaire, bonsoir. Alors voilà, en guise de préambule, j'ai deux (2) très petits commentaires à vous partager.

760

765 Le premier, je déplore que la Commission ait un mandat tronqué. Par ailleurs, je tiens à préciser que j'appuie la décision du ministre de l'Environnement lorsqu'il a déposé récemment, au nom du gouvernement, une poursuite légale contre TransCanada afin qu'elle respecte les lois environnementales du Québec.

Le deuxième petit commentaire, c'est qu'ici, je trouve qu'il y a un double message parce que, bon, je suis très préoccupé par un article du journaliste Martin Croteau paru dans le journal La Presse le 15 mars dernier qui nous informait, et je cite :

770 «TransCanada est membre de la US Chamber of Commerce qui conteste le Clean Power Plan devant les tribunaux aux États-Unis. L'entreprise albertaine appuie le recours intenté par l'organisme.»

PAR LE PRÉSIDENT :

775 Pourriez-vous parler un peu plus dans le micro s'il vous plait!

PAR M. ANDRÉ LAFRANCE :

780 Oui, je vais reprendre.

PAR LE PRÉSIDENT :

785 Non, non, je vous ai entendu, mais continuez, mais parlez un peu plus près du micro s'il vous plait.

PAR M. ANDRÉ LAFRANCE :

790 Alors le Clean Power Plan, c'est le plan de lutte contre les changements climatiques aux États-Unis. Et voilà, c'est une information qui me préoccupe, que j'ai lue dans le journal.

795 Alors mon introduction et ma question! Plusieurs BAPE ont, par le passé, recommandé de ne pas approuver certains projets sur la base de plusieurs critères et en particulier celui des dommages liés aux générations futures.

Alors je vous en donne un exemple récent. C'est le cas du BAPE sur le projet uranifère en 2014 dont voici un extrait :

800 «Le besoin de confiner et de stabiliser les résidus de mines d'uranium durant plus de dix mille (10 000) ans pose des défis qui vont au-delà de ce à quoi la société actuelle peut

légitimement s'engager. Par conséquent, ce besoin est susceptible de transférer des obligations, des coûts et des risques sur plusieurs générations. À long terme...»

PAR LE PRÉSIDENT :

805

Il faudrait aller plus rapidement vers la question. J'ai accepté deux (2) commentaires et là, vous êtes dans les citations. Allez-y vers la question, je vous en prie.

PAR M. ANDRÉ LAFRANCE :

810

Oui. Ma question : est-ce que la Commission dans son rapport va emprunter cette orientation, c'est-à-dire de tenir compte des générations futures en lien avec les gaz à effet de serre, puisque cette dernière question, on peut être assuré à cent pour cent (100 %) qu'il y aura des conséquences?

815

PAR LE PRÉSIDENT :

Dans le discours d'ouverture, il y a un peu plus d'une semaine et demie maintenant, j'ai indiqué que toutes les commissions du BAPE font appel aux seize (16) principes de développement durable. Donc il est évident que cette Commission ne fera pas exception, elle va s'appuyer dans son analyse sur les principes de développement durable.

820

Maintenant, ceci dit, ça ne présume pas des orientations, de l'orientation de l'analyse, mais bien sûr qu'on va s'appuyer sur les principes. Voilà. Merci monsieur.

825

VINCENT MARCHIONE

PAR LE PRÉSIDENT :

830

Monsieur Vincent Marchione.

PAR M. VINCENT MARCHIONE :

835

Bonsoir monsieur le Président, bonsoir tout le monde. Je suis Vincent Marchione président du Comité de vigilance environnementale de l'Est de Montréal.

Monsieur le Président, le tracé Énergie Est passe dans l'arrondissement de Rivière-des-Prairies au nord du boulevard Henri-Bourassa. À cet endroit, un latéral est prévu qui va aboutir

840

près de la raffinerie Suncor. Alors on se demande pourquoi ce latéral, puisque la ligne 9B de la compagnie Enbridge est suffisante pour approvisionner les deux (2) raffineries au Québec, celle de Suncor à Pointe-aux-Trembles et puis celle de Valero à Lévis.

845 Alors ma question, c'est : est-ce que ce latéral est un cheval de Troie, est-ce que Suncor y cache des projets? Veut-il à l'avenir exporter son pétrole par la route maritime du fleuve Saint-Laurent? Est-ce que Suncor peut me répondre?

PAR LE PRÉSIDENT :

850 Évidemment, merci, j'aime beaucoup les questions simples comme celle que vous posez.

855 Soit dit en passant, Suncor n'est pas ici. Elle avait déjà été invitée, elle a répondu à toutes les questions. Par contre, je peux demander à monsieur Bergeron de donner des explications par rapport à vos questions.

PAR M. LOUIS BERGERON :

860 Monsieur le Président, je vais résumer ce que Suncor a dit l'autre soir. Suncor a indiqué que d'avoir accès à une autre source de pétrole brut était un avantage très intéressant pour la raffinerie de l'Est de Montréal. Et monsieur Roy, je crois, a donné l'assurance à la Commission qu'il n'anticipait pas l'exportation des pétroles bruts à partir de Montréal-Est.

865 Donc je résume un peu les principales paroles de monsieur Roy.

PAR LE PRÉSIDENT :

870 Et vous pouvez, monsieur Marchione, trouver toute l'information dans les transcriptions qui sont probablement déjà disponibles dans le site Web du BAPE.

PAR M. VINCENT MARCHIONE :

 Mais ça me dit pas pourquoi ce latéral. Pourquoi on va construire ce latéral?

875 **PAR LE PRÉSIDENT :**

 Monsieur Bergeron, pourquoi ce latéral?

PAR M. LOUIS BERGERON :

880

Le latéral est là parce que Suncor a fait une entente avec TransCanada en indiquant un besoin d'avoir accès au pétrole via Énergie Est.

885

C'est la même chose avec Valero et Irving, alors on a des ententes avec chaque raffineur qui désire avoir accès à Énergie Est pour leur approvisionnement.

Maintenant, les raisons détaillées, évidemment, ce sont les raffineurs qui peuvent les donner.

890

PAR LE PRÉSIDENT :

Bien sûr. Alors merci monsieur Marchione.

PAR M. VINCENT MARCHIONE :

895

Merci.

900

MARC BRULLEMANS

PAR LE PRÉSIDENT :

905

Monsieur Marc Brullemans à Trois-Rivières.

PAR M. MARC BRULLEMANS :

910

Bonsoir monsieur le Président. Vous dire que je suis détenteur d'un doctorat en biophysique et que certaines lectures me sont plus difficiles que d'autres, comme celle dans PR3.7.6 où le promoteur affirme que les effets des changements climatiques sont dits irréversibles au cours du prochain siècle mais réversibles après, alors qu'on voit ici dans des revues comme Nature des effets jusque dans dix mille (10 000) ans de ce que l'on fait présentement!

915

Je suis aussi extrêmement déçu de l'étude de Navius. Vous allez entendre parler plusieurs d'entre nous sur cette question-là de cette étude.

Moi, je vais poser ma question à TransCanada. Ici, j'ai un article de McGlade et Elkins paru dans Nature le 8 janvier 2015. Il indique que seulement dix milliards (10 G) de barils de sables

920 bitumineux, de pétrole des sables bitumineux pourrait être extraits pour un scénario sous les deux degrés Celsius (2°C). Dix milliards (10 G) de barils, ça correspond environ à vingt-cinq (25) ans d'opération d'Énergie Est, en supposant que c'est le seul robinet d'ouvert et que tous les autres sont fermés. Je parle pas évidemment du rail.

925 Or, ce n'est pas le pire scénario, car le budget carbone utilisé par McGlade était de deux cent quatre-vingt-dix milliards de tonnes (290 G t) de carbone. Et les milliards de tonnes de carbone, c'est pas des équivalents CO₂, c'est vraiment du carbone.

930 C'est quatre-vingts pour cent (80 %) de plus que celui qui vient d'être évalué par l'équipe Rogelj qui est de cent soixante gigatonnes (160 G t) de carbone. Donc il est quatre-vingts pour cent (80 %) supérieur à celui qui tient compte des autres gaz à effet de serre comme le méthane.

Donc la durée d'opération de l'oléoduc, pour un monde à deux degrés (2°C), ne pourrait excéder quatorze (14) ans.

935 Ma question! Est-ce que Oléoduc Énergie Est compte, en bon citoyen corporatif, arrêter ses opérations en 2034?

PAR LE PRÉSIDENT :

940 Monsieur Bergeron.

PAR M. LOUIS BERGERON :

945 Monsieur le Président, j'aurais deux (2) points que j'aimerais souligner. Le premier, c'est que Énergie Est n'est pas un producteur de pétrole. Énergie Est transporte le pétrole. Et l'alternative qui est le rail est évidemment beaucoup plus émettrice de gaz à effet de serre.

950 Le deuxième point que je veux mentionner, et on n'en a pas parlé encore ce soir, c'est l'annonce du gouvernement de l'Alberta à l'effet qu'il y aura un plafond d'émissions de cent millions de tonnes (100 Mt) par année en vigueur pour les producteurs, ce qui vient changer la donne considérablement.

955 Parce qu'il ne pourra pas y avoir une augmentation exponentielle de la production de brut sans faire appel ou je dirais sans avoir cette limitation, et ça va changer considérablement ce qui va se passer dans les prochaines années dans l'Ouest.

PAR LE PRÉSIDENT :

Mais pour revenir plus spécifiquement à la question de monsieur Brullemans!

960

PAR M. LOUIS BERGERON :

Bien écoutez, à savoir est-ce que TransCanada prend des engagements à arrêter l'exploitation de la conduite, la réponse, c'est non, parce que la conduite...

965

PAR LE PRÉSIDENT :

Je voulais juste que vous répondiez.

970

PAR M. LOUIS BERGERON :

... la conduite n'est pas une unité de production de pétrole brut. La conduite est une unité de transport.

975

PAR LE PRÉSIDENT :

Vous avez droit à la réponse que vous voulez, monsieur Bergeron, mais la question a été posée.

980

Alors merci Brullemans.

ANDRÉ GAMACHE

985

PAR LE PRÉSIDENT :

André Gamache de La Pocatière.

990

PAR M. ANDRÉ GAMACHE :

Bonsoir. Lundi le 7 mars à Saint-Romuald, je vous demandais à savoir si vous aviez pris en considération le rapport du GIEC sur l'environnement. J'ai déposé ce soir une copie du rapport que j'ai résumé à partir de l'émission Découverte du 13 juin 2014.

995

C'est le rapport final de la plus grande enquête scientifique de tous les temps et ça disait quoi! La température de la Terre va augmenter de deux (2°C) à quatre degrés Celsius (4°C).

1000 On parle des glaciers qui fondent, on parle d'eau potable. Il y a cent trente-trois milliards de tonnes (133 Gt) qui fondent en Alaska, dans l'Arctique canadien puis en Islande.

L'effet de serre, c'est engendré par la combustion des énergies fossiles. Ce qu'il faut comprendre dans le rapport, c'est qu'il faudrait arrêter de consommer du pétrole immédiatement.

1005 Si on pouvait le faire, si on le faisait, le chercheur à l'UQAM, monsieur René Laprise qui est modélisateur de climat, disait que si on arrêta immédiatement, ce qui est peu probable, la température augmenterait d'un demi-degré (½°C).

1010 Le GIEC prévoit de façon conservatrice un réchauffement de deux (2°C) à quatre degrés (4°C) d'ici 2100, mais ça peut aller jusqu'à dix degrés (10°C) en Arctique.

PAR LE PRÉSIDENT :

1015 Monsieur Gamache, vous avez déposé votre document?

PAR M. ANDRÉ GAMACHE :

Ça a été déposé ici ce soir.

1020 **PAR LE PRÉSIDENT :**

Vous n'avez pas besoin de nous le lire. Allez-y direct à la question s'il vous plait.

PAR M. ANDRÉ GAMACHE :

1025 Pardon?

PAR LE PRÉSIDENT :

1030 Si vous avez déposé le document, il n'est pas nécessaire de nous le lire.

PAR M. ANDRÉ GAMACHE :

1035 Non, je ne le lis pas, monsieur, je fais juste résumer rapidement.

PAR LE PRÉSIDENT :

D'accord.

1040 **PAR M. ANDRÉ GAMACHE :**

Je vous dis que l'Arctique va connaître une fièvre de dix degrés (10°C). Le Groenland a perdu trois cent soixante milliards de tonne (360 Gt) de glace à l'océan déjà. Maintenant, s'il fondait complètement, je l'ai dit l'autre jour, le niveau des mers s'élèverait de sept mètres (7 m).

1045 Si l'Antarctique fondait, on est rendu à soixante-dix mètres (70 m) de plus d'augmentation du niveau des océans.

1050 Il y a dix-huit mille (18 000) ans, il y a eu une élévation du niveau des océans de cent mètres (100 m). Donc c'est pas de la spéculation.

PAR LE PRÉSIDENT :

Et votre question?

1055 **PAR M. ANDRÉ GAMACHE :**

On prévoyait aussi un océan libre de glace en 2100, et ça va l'être en 2018. Donc on ne comprend pas la vitesse de changement qui était prévue, c'est déjà rendu comme ça.

1060 **PAR LE PRÉSIDENT :**

Monsieur Gamache, s'il vous plaît arrivez à votre question!

1065 **PAR M. ANDRÉ GAMACHE :**

J'y arrive, monsieur. Simplement, c'est que je me demande qui se pose les vraies questions par rapport à l'environnement, par rapport au sort de l'humanité?

1070 Je me demande, est-ce que ça ne serait pas la responsabilité du BAPE ici au Québec de se poser la question puis voir est-ce qu'il y a d'autres alternatives que de consommer du pétrole?

Pensons à l'hydrogène. Il y a des chercheurs comme Tapan Bose à l'Université du Québec à Trois-Rivières qui a transformé des autos à l'hydrogène, ça marchait bien. Hubert Reeves disait

1075 que c'était plus sécuritaire que des autos à pétrole. À Tata Motors en Inde, ils ont fait des autos à air comprimé. On a la voiture électrique, on a tout ce qu'il faut pour changer le système.

Ma question est : qui se pose les vraies questions par rapport à notre avenir?

1080 **PAR LE PRÉSIDENT :**

En fait, je sais pas à qui vous voulez poser la question, mais vous soulevez une question presque existentielle qui s'adresse à toute la population du Québec.

1085 Mais il y a certainement – les éléments que vous sortez vont nourrir la réflexion de la Commission, et je vous en remercie.

PAR M. ANDRÉ GAMACHE :

1090 Regardez, monsieur Zayed, le BAPE, c'est le Bureau des audiences publiques en environnement. On parle d'environnement, est-ce que c'est le rôle du BAPE de parler, de se poser des questions? C'est pas le public en général, il faut qu'il y ait quelqu'un quelque part qui pose, qui donne de réponses puis qui se pose des questions avant. C'est qui qui fait ça au Québec? C'est ma question.

1095 **PAR LE PRÉSIDENT :**

1100 Alors ce que je peux vous dire, c'est que nous ici dans la première partie de l'audience publique, on ne fait que poser des questions comme vous d'ailleurs. Et nous avons, je l'ai indiqué, à peu près cent (100) pages de questions. Et c'est sûr que nous posons des questions.

1105 Maintenant, nous allons faire des recommandations et des avis au ministre de l'Environnement mais je pense pas – vous posez des questions à saveur presque philosophique, bien honnêtement, et c'est légitime. J'ai absolument rien contre ça.

Mais ne vous attendez pas à avoir une réponse rationnelle absolue à une question de philosophie qui mérite certainement qu'on s'y penche collectivement. C'est juste ça qui est embêtant. Il n'y a pas de noir et blanc à votre question, c'est une question presque existentielle.

1110 **PAR M. ANDRÉ GAMACHE :**

Moi, ce que je vous dis, c'est qu'il y a quelqu'un, exemple c'est tu au gouvernement, c'est tu au ministre de l'Environnement, qui se pose la question à savoir qu'est-ce qu'on fait de notre avenir? C'est pas de la philosophie, monsieur, c'est du concret.

1115 **PAR LE PRÉSIDENT :**

Vous venez de le faire vous-même, monsieur Gamache. Je peux pas continuer plus que ça, là. Mais j'ai été réceptif à vos commentaires, je vous en remercie. Nous allons lire le texte que vous avez déposé, ce qui va nourrir notre réflexion.

1120 **PAR M. ANDRÉ GAMACHE :**

Merci beaucoup.

1125 **PAR LE PRÉSIDENT :**

Merci à vous.

1130 **PAR M. ANDRÉ GAMACHE :**

Bonne soirée.

PAR LE PRÉSIDENT :

1135 Bonne soirée, monsieur Gamache.

GÉRARD MONTPETIT

1140 **PAR LE PRÉSIDENT :**

1145 Monsieur Gérard Montpetit à la salle ici, monsieur Paul Morneau, toujours dans la salle ici, monsieur Renaud Gignac et monsieur Patrick Bonin à Laval, monsieur Serge Lévesque à Trois-Rivières et monsieur Gilles Lévesque à La Pocatière.

Alors monsieur Montpetit.

1150 **PAR M. GÉRARD MONTPETIT :**

Bonsoir. Suite au rapport du GIEC, suite à COP21 et considérant que de nombreux scientifiques croient que la sixième grande extinction des espèces a débuté, considérant aussi que le développement durable, c'est basé sur l'intergénérationnalité.

1155 Aujourd'hui, je suis venu avec des jeunes du Collège Édouard-Montpetit, et puis ces jeunes-là sont bien fatigants, parce qu'ils veulent avoir un avenir!

PAR LE PRÉSIDENT :

1160 J'espère que vous faites pas référence à mes enfants qui ont l'âge à peu près de vos étudiants!

PAR M. GÉRARD MONTPETIT :

1165 Alors on parle de GES, j'aimerais faire référence à ce que monsieur Peters, je crois, a dit, et je le dis en anglais comme il l'a dit :

"Any increase in oil sands production is met with a decline in supply from another resource."	« <i>Un déclin, en approvisionnement d'une autre ressource.</i> »
---	---

Et un peu plus loin, il a dit :

"Emissions in the rest of the world offset most of the increase in Canada."	« <i>Les émissions pour le reste du monde sont compensées par la plupart des augmentations au Canada.</i> »
---	---

1170 Si on augmente la production des sables bitumineux, ailleurs ils vont baisser leur production. Ça revient à ça. Alors comment est-ce qu'il peut faire le lien avec le fait que l'Arabie saoudite présentement surproduit du pétrole pour faire décroître les prix, et puis qu'on arrive avec l'Iran, et puis oups, encore une fois, il y a encore plus de production?

1175 Donc ma question pour monsieur Peters, c'est ceci! Comment peut-il faire ce genre d'affirmation? Est-ce que c'est la fée des étoiles qui lui a fait cette affirmation-là?

PAR LE PRÉSIDENT :

Je pense qu'on n'a pas besoin de métaphore, la question était très claire. Monsieur Peters.

1180 **BY Mr. JOTHAM PETERS:**

So without using fairies yet, that's the next step in our analysis, so I think that one thing that is important to recognize is that the	<i>Sans utiliser des fées encore, ça, c'est la prochaine étape d'analyse, les fées, mais ce que je vous dirais, c'est qu'il y a un élément qui</i>
--	--

global oil market has changed a lot since we did our analysis back in 2014. In 2014, we assumed that the price for oil was going to range fairly high and we didn't anticipate some of the dynamics which we are seeing right now.

And we acknowledged that -- and we acknowledged that there are some fairly significant dynamics which have fundamentally changed the market for crude oil.

And specifically shale gas coming or shale oil coming on line has altered the manner in which OPEC in particular makes their decisions.

You know, to what extent does that actually affect our analysis? We would tend to think that if the price for oil stays as low as it does, there is not really going to be a lot of growth from the Canadian oil sands.

And so the questions that we have been tasked to answer here which is how does the Energy East pipeline affect from those gas emissions? In our estimation, it probably wouldn't have a huge effect if some of these trends which you're noticing remain.

PAR M. GÉRARD MONTPETIT :

Je peux toujours pas comprendre comment est-ce qu'il peut assumer qu'ailleurs ils vont réduire la production à zéro. Donc pour moi, et monsieur Bergeron nous dit qu'on n'a pas à s'occuper de GES, on n'est qu'un système de transport. Alors il faudrait peut-être changer la cassette aussi, là.

est important à reconnaître, c'est que le marché mondial du pétrole a changé beaucoup depuis longtemps, depuis 2014. En 2014, nous avons supposé que le prix du pétrole serait élevé, nous n'avions pas anticipé les effets dynamiques que nous voyons aujourd'hui.

Nous avons reconnu qu'il y a des facteurs dynamiques très significatifs qui ont changé de façon fondamentale le marché pour le brut.

Et il y a également le gaz de schiste qui a altéré la façon comment l'OPEP va prendre ses décisions en particulier.

Dans quelle mesure est-ce que cela a un impact sur notre analyse maintenant! Nous, on a tendance à croire que si le prix du pétrole demeure aussi bas, il n'y aura pas beaucoup de croissance à partir des sables bitumineux du Canada.

La question qu'on nous a demandé ici de poser, c'est comment est-ce que le pipeline de Énergie Est va avoir un impact. Là-dessus, selon nous, ça n'aurait pas beaucoup d'impact, si certaines de ces tendances demeurent telles qu'on les observe.

PAR LE PRÉSIDENT :

1190

Écoutez, j'autorise une question, on verse vraiment dans les commentaires allègrement ce soir. Je veux bien être souple, madame Grandbois a une question.

PAR LA COMMISSAIRE GRANDBOIS :

1195

Monsieur Peters, comme vous l'avez mentionné, la dynamique du marché du pétrole a changé radicalement depuis un an et demi (1½), particulièrement en raison de l'attitude de l'OPEP, sa façon disons d'agir sur les marchés, là, on a une situation de très bas prix.

1200

Mais s'il devait y avoir une situation de prix nettement plus élevé, sans que ce soit absolument exagéré, mais nettement plus élevé, suffisamment élevé pour que ce soit intéressant pour les producteurs canadiens et s'il y avait présence d'un nouveau pipeline, je reviens donc à la question de monsieur Montpetit, est-ce que dans ce cas-là, et puis là, c'est difficile de déterminer à quel niveau de prix ça pourrait être vrai, on s'entend, est-ce que de façon aussi automatique, vous auriez la conclusion que vous aviez il y a deux (2) ans, à savoir que s'il y a une augmentation de production au Canada, il y aura probablement une réduction équivalente ailleurs?

1205

Est-ce que cette conclusion, qui est quand même très importante, demeure valable à peu près avec tous les scénarios de prix?

1210

BY Mr. JOTHAM PETERS:

I think it does. I think that when you take a look at the global crude oil market, what we have seen in the past couple of years is that it is actually becoming increasingly more competitive.

Je crois que oui. Lorsque vous considérez le marché du brut mondial, ce que l'on a vu dans le passé, ces dernières années, c'est qu'en fait, ça devient de plus en plus compétitif.

So really what we are seeing with OPEC decision-making right now is that as opposed to being able to restrict supply in order to prop up the price, they've lost their ability to go do that.

Alors en voyant la prise de décision de l'OPEP, on essaie d'empêcher l'emprisonnement pour les prix, mais on a réduit cette capacité.

And so, in the past, we, in an analysis that we have previously conducted, we actually explicitly represent OPEC in our model and we

Et donc dans le passé, dans une analyse que nous avons faite auparavant, nous avons spécifiquement représenté l'OPEP dans notre modèle et nous avons représenté

explicitly represent how that they can actually restrain production in order to prop up the price.

And we think that that ability is significantly lower than it used to be.

So in my estimation, if the global market is becoming increasingly more competitive, it is likely that that dynamic might become even stronger, and that it become even more competitive.

ou dépeint la situation pour voir comment elle pouvait limiter la production afin de faire monter les prix.

Et donc on pense que cette capacité est bien plus basse qu'auparavant, beaucoup moins plutôt.

Donc ce que j'estime personnellement, c'est que si le marché mondial devient de plus en plus compétitif, concurrentiel, cette tendance aura tendance à être de plus en plus forte et donc, ça deviendrait encore plus compétitif.

PAR LE PRÉSIDENT :

1215 Merci beaucoup monsieur Montpetit.

PAUL MORNEAU

1220 **PAR LE PRÉSIDENT :**

Monsieur Paul Morneau.

1225 **PAR M. PAUL MORNEAU :**

1230 Bonsoir monsieur le Président. Ma question est peut-être pas tout à fait, je vous dirais, à l'ordre du jour de ce soir, je voulais la poser lundi quand ça touchait plus les propriétaires puis l'activité agricole et forestière, mais malheureusement, le registre était complet. Donc je vais faire ça quand même assez rapidement.

1235 Première des choses, et ça, je suis quand même sur la ligne de front, un propriétaire touché par le projet, je vous dirais que c'est pas évident comme propriétaire de venir ici. On est des gens qui vit dans la nature, près de la terre, c'est difficile pour nous de parler devant un comité comme ça. La plupart des gens préfèrent rester chez nous dans nos affaires, ça perturbe beaucoup au point de vue psychologique, à voir un projet comme ça qui s'en vient.

1240 C'est quand même nos territoires, nos terrains de jeu, nos territoires de chasse qui vont être quand même massacrés pendant plusieurs années. Je pense pas que TransCanada va nous fournir des vols nolisés pour aller chasser dans le nord de l'Ontario, des propriétaires qui vont perdre leur droit de chasse pendant plusieurs années.

1245 Je me présente, Paul Morneau, propriétaire, comme je vous dis, touché par le projet d'Énergie Est. Je fais aussi partie de l'Association des propriétaires québécois Énergie Est.

J'ai décidé de m'associer avec d'autres propriétaires pour avoir une voix un peu plus forte. De gré à gré, c'est à l'avantage de la compagnie et non des propriétaires.

1250 Donc ça a été effleuré un petit peu de quoi je veux parler ce soir, par rapport aux espèces envahissantes, je vais faire un préambule et je poserai la question par la suite.

1255 Le projet Énergie Est de TransCanada veut passer dans le corridor de la vallée du Saint-Laurent, soit la zone la plus peuplée où le secteur agricole est une activité économique importante du Québec.

1260 Par exemple, l'industrie porcine génère des recettes de l'ordre de un virgule cinq milliard (1,5 G\$) par année. L'industrie laitière un peu moins. Si on calculait toutes les industries, que ce soit la volaille, pommes de terre, maraîcher, peu importe, forestier, je suis certain qu'on arriverait au bout de l'année avec, je dirais, un chiffre d'affaires qui est supérieur au projet de TransCanada, avec beaucoup plus d'emplois puis des emplois durables.

1265 En 2013, une nouvelle maladie apparaît dans l'industrie porcine du Québec. Venue du Midwest américain, la DEP ou diarrhée épidémique porcine causée par un virus qui affecte les porcelets, avec un taux de mortalité d'environ quatre-vingt-dix pour cent (90 %). Il n'y a aucun vaccin ni médicament disponible à ce jour.

1270 L'industrie a dû prendre des mesures de biosécurité exceptionnelles pour freiner la progression, tant au niveau des intervenants je vous dirais qui furent affectés, soit les fournisseurs de moulée, de médicaments ou je dirais les représentants qui se pointaient sur place, les abattoirs, les transporteurs. Ça a augmenté les coûts, je dirais, dans l'industrie, pour tous les fournisseurs.

1275 À l'automne 2015, on se retrouve maintenant avec la salmonelle de Dublin qui commence à inquiéter l'industrie laitière et bovine du Québec. D'ailleurs il y a un article qui a paru aujourd'hui dans la Terre de chez nous qui est un journal de l'Union des producteurs agricoles, à ce sujet.

Les symptômes sont semblables à une gastro et on peut avoir un taux de mortalité d'environ quarante-cinq pour cent (45 %) chez les veaux de zéro (0) à trois (3) mois.

1280 **PAR LE PRÉSIDENT :**

Monsieur Morneau, rassurez-moi, vous n'avez pas l'intention de nous lire toutes ces pages?

1285 **PAR M. PAUL MORNEAU :**

Ah, ça va aller rapidement, j'arrive, mon cher monsieur. Sinon j'aurais beaucoup de questions!

1290 La salmonelle de Dublin est transmissible à l'être humain et, encore une fois, aucun antibiotique n'est disponible. Donc il faut en tenir compte, c'est transmissible à l'être humain.

1295 La bactérie va demeurer tout simplement en dormance. Là, il faut penser aussi à l'épandage qui va se faire à l'automne, au printemps, les travailleurs qui circulent, la machinerie qui circule.

1300 J'arrive à ma question mon cher monsieur le Président! Dans le secteur de Chaudière-Appalaches, le tracé préliminaire d'Énergie Est passera à quelques centaines de mètres des élevages porcins et laitiers dont certains n'ont pas le même statut sanitaire. Donc un voisin peut avoir une maladie X et cent mètres (100 m) plus loin au deux cents mètres (200 m) plus loin, il n'y en a pas du tout. C'est pas toujours la même maladie ou des fois, il n'y en a pas du tout.

1305 Alors ma question est la suivante! Quelles seront les mesures de biosécurité en place que le promoteur et les sous-traitants prendront au départ et à l'arrivée d'un site?

Puis si jamais un producteur agricole ou forestier, parce que ça peut être des fois des insectes ou des maladies, comme je dis, au niveau de la pomme de terre, qui se retrouvent, qui va payer suite au passage d'Énergie Est?

1310 **PAR LE PRÉSIDENT :**

Merci monsieur Morneau. Monsieur Bergeron.

PAR M. LOUIS BERGERON :

1315 Monsieur le Président, notre spécialiste, monsieur Veilleux, est en train de prendre place. Je crois qu'il a manqué une partie de la question, mais je vais le laisser répondre à la partie concernant la biosécurité. Je crois que c'est la question principale.

1320 Maintenant dans les commentaires initiaux, je veux juste peut-être amener un couple de points.

En ce qui concerne par exemple les périodes de chasse, tout ça, c'est pris en compte et c'est discuté avec les gens concernés pour minimiser les impacts. Donc il y a des arrangements possibles.

1325 En ce qui concerne les impacts psychosociaux, on en a parlé un petit peu plus tôt cette semaine. On a nos agents de liaison, on a aussi des services de gens qui peuvent offrir du soutien si c'est nécessaire, une tierce partie, des entreprises ou je dirais des consultants indépendants.

1330 Les espèces envahissantes, peut-être que monsieur Veilleux pourra en parler rapidement, mais je dirais que tous les points qui ont été mentionnés par monsieur Morneau sont des points très importants auxquels on attache beaucoup d'attention.

1335 Maintenant, en ce qui concerne la question de biosécurité, je sais pas si on peut élaborer un peu là-dessus. Je vais demander à monsieur Veilleux de le faire.

PAR LE PRÉSIDENT :

1340 Peut-être avant qu'il intervienne, monsieur Bergeron, avec les négociations que vous avez commencé à avoir avec l'Union des producteurs agricoles, est-ce que la biosécurité a fait l'objet de discussions?

PAR M. LOUIS BERGERON :

1345 Oui monsieur le Président.

PAR LE PRÉSIDENT :

1350 D'accord. Monsieur Veilleux.

PAR M. CLAUDE VEILLEUX :

1355 Moi, j'ai manqué un bout, le temps que je m'en vienne, là, mais au niveau des espèces
envahissantes, lorsqu'on parle d'un milieu agricole cultivé, généralement on parle par exemple du
phragmite. Donc ce qu'on fait dans le cas de présence de phragmite dans un fossé par exemple,
parce qu'il faut installer des ponceaux pour traverser des parcelles de terrain une à côté de l'autre,
c'est qu'on va séparer ce sol-là puis on va le laisser entreposé de côté, puis on va l'enrubanner, si
1360 je peux dire, pour s'assurer que personne fasse autre chose avec. Parce que le phragmite est
souvent présent, et c'est la principale plante envahissante, en autant que je suis concerné, sur les
terres agricoles.

 Donc une fois que le "topsoil" aussi est entreposé de côté, une fois que les travaux ont
débuté, vous vous souvenez, une des premières étapes en milieu agricole, c'est de décaper le
1365 sol, donc on le laisse de côté, indépendamment de la partie où il y a l'espèce envahissante. Donc
ça, c'est une mesure qu'on prend régulièrement dans le cadre de travaux de pipeline.

PAR LE PRÉSIDENT :

1370 Mais quelles sont les mesures en termes de biosécurité?

PAR M. CLAUDE VEILLEUX :

1375 Oui, j'y arrive. Donc à ce moment-là, ça peut devenir très particulier. Je pense qu'à ce
moment-là, il faut rencontrer les propriétaires un à un ou ceux qui sont concernés par ça et
s'assurer que par contre, dans le cadre du développement du projet, on va respecter ces aspects-
là qui concernent la biosécurité.

1380 S'il y a du nettoyage à faire d'équipements par exemple, si on est à proximité des
bâtiments, je connais pas exactement la localisation de cette propriété-là, mais je pense que c'est
des choses qui peuvent être intégrées dans le plan de gestion, si je peux dire, dans le cadre de
l'avancement du projet, ça peut s'intégrer c'est certain.

PAR LE PRÉSIDENT :

1385 Madame Grandbois.

PAR LA COMMISSAIRE GRANDBOIS :

1390 Entre autres, dans ce cas-ci je pense qu'on parlait pas de biosécurité, mais disons quand même, le même genre de préoccupation, si on passe d'une terre qui n'est pas certifiée bio à une terre qui est certifiée bio!

1395 On sait que les équipements qui circulent en terre certifiée bio, il y a énormément de contraintes pour s'assurer qu'il y a aucun contaminant, donc ça peut être quand même, vous allez être en mesure donc de vous assurer que si justement il y a de la machinerie qui arrive en terre bio provenant d'une terre où il y a eu des pesticides, que les équipements vont pouvoir avoir le nettoyage ou enfin, généralement c'est le nettoyage approprié?

1400 **PAR M. CLAUDE VEILLEUX :**

1405 Généralement, c'est ça, c'est le nettoyage. Donc en le sachant d'avance, on peut installer des postes de nettoyage, si je peux dire, d'une propriété, avant de rentrer et en sortant de l'autre propriété. Ça s'est déjà fait par le passé.

1410 Donc encore une fois, c'est des choses qui sont possibles. Ça prend plus de temps, il faut le faire, mais c'est important quand même de le faire.

1415 Au niveau biologique aussi, lorsqu'on s'assure de la remise en état par exemple, il faut parler beaucoup avec les propriétaires dans des cas comme ça pour s'assurer que s'ils sont déjà certifiés biologiques, ils ne perdent pas leur certification, et employer les mêmes méthodes qu'eux font pendant les travaux. Donc que ce soit appliqué pendant les travaux à ce moment-là.

PAR LE PRÉSIDENT :

1415 Et qu'est-ce qui arriverait si un élevage est atteint, si un élevage porcin est atteint après le travail? Quels sont les recours, finalement? Mettons, si monsieur a été touché, son élevage a été touché, qu'est-ce qui arriverait?

1420 **PAR M. CLAUDE VEILLEUX :**

1425 Je trouve ça pas mal hypothétique, parce qu'il faudrait par exemple qu'on ait une série de porcheries – encore une fois, je connais pas le secteur de monsieur – mais il faudrait avoir peut-être très près l'une de l'autre diverses exploitations de porcheries et qu'on transporte un contaminant d'une à l'autre.

Mais si c'est un cas isolé, sa propriété, peut-être que c'est moins propice à une dispersion, si je peux dire, là, de maladie en tant que telle.

1430 Donc encore une fois, je pense que ça devient du cas par cas. Advenant qu'il se développe quelque chose, je pense qu'il va falloir l'analyser puis voir c'est quoi les impacts au bout du compte qui arriveraient.

PAR M. LOUIS BERGERON :

1435 Si je peux compléter! Les gens de l'UPA sont très sensibilisés à ça et je peux vous dire qu'on a des discussions sur le sujet et ils veulent prendre le maximum de précautions à ce niveau-là.

1440 **PAR LE PRÉSIDENT :**

D'accord, merci monsieur Morneau.

PAR M. PAUL MORNEAU :

1445 Merci à vous, bonne soirée.

PAR LE PRÉSIDENT :

1450 Bonne soirée à vous aussi.

RENAUD GIGNAC

1455 **PAR LE PRÉSIDENT :**

Monsieur Renaud Gignac à Laval. Bonsoir monsieur.

1460 **PAR M. RENAUD GIGNAC :**

1465 Moi, je suis économiste et analyste chez Transitio un service d'analyse pour la transition écologique. J'aimerais dire d'emblée que ma participation à la présente audience ne doit pas être interprétée comme une acceptation tacite du présent mandat du BAPE donné en vertu de l'article 6.3 plutôt qu'en vertu de l'article 31.1 de la LQE, comme d'autres l'ont fait avant moi.

Ma question est très simple, porte sur la responsabilité de TransCanada à titre de transporteur.

1470 On vient d'avoir un exposé de la firme Navius qui conclut que l'Oléoduc Énergie Est aurait bel et bien pour effet d'augmenter les émissions nettes de gaz à effet de serre, même en tenant compte des autres moyens de transport comme le transport ferroviaire. On peut discuter de certaines hypothèses qui sont utilisées dans l'étude, bon, comme la question de la substituabilité entre le transport par pipeline et le transport ferroviaire ou encore le lien entre la production canadienne et la production mondiale, mais le fait demeure que construire un oléoduc de l'envergure d'Énergie Est modifie la structure de coûts des producteurs canadiens et donc change leurs incitatifs à engager des investissements et donc à augmenter leur niveau de production.

1480 Or, depuis le début des audiences, dès qu'il est question des émissions de GES provenant de la production des sables bitumineux, donc les émissions en amont, on entend le promoteur répéter à maintes reprises sa ligne de communication que nous ne sommes pas un producteur, nous sommes un transporteur et nous ne faisons que répondre aux besoins des producteurs et à la demande des consommateurs.

1485 Donc c'est une position qu'on pourrait interpréter comme une position de non-responsabilité, de retrait.

1490 Alors à la lumière des informations qui sont présentées aujourd'hui, j'aimerais savoir comment d'abord le promoteur reçoit ces informations-là et s'il est prêt à reconnaître qu'il serait responsable par son projet d'une augmentation de la production des sables bitumineux et donc des émissions de GES et ce, même à titre de transporteur?

PAR LE PRÉSIDENT :

1495 Monsieur Bergeron.

PAR M. LOUIS BERGERON :

1500 Monsieur le Président, je vous dirais que la donnée fondamentale, et j'ai l'impression de me répéter, mais pour moi, c'est fondamental, l'entente qu'il y a eue avec différents groupes environnementaux, les producteurs et le gouvernement de l'Alberta en octobre dernier, qui fait en sorte qu'il y a un plafond de cent millions de tonnes (100 Mt) par année, selon moi, vient changer complètement la donne.

1505 On pourrait rajouter des pipelines à l'infini, dans la mesure où il n'y a pas de possibilité d'augmenter la production des gaz à effet de serre, ça change un peu la façon d'analyser la situation.

1510 Je comprends qu'aujourd'hui, il y a encore une marge entre le soixante-dix (70 Mt) et le cent millions de tonnes (100 Mt) par année. Il y a plusieurs projets qui sont en marche. La réalité, c'est que ces projets-là qui ont coûté des dizaines de milliards de dollars vont être complétés, vont être mis en service.

1515 Alors la seule question, c'est comment est-ce qu'on va transporter le pétrole.

Mais comme je vous dis, je pense qu'il y a eu, de la part de l'industrie, du gouvernement de l'Alberta et de plusieurs joueurs, même des groupes environnementaux, un consensus à l'effet qu'il fallait faire quelque chose, et c'est ce que l'industrie, avec le gouvernement, a accepté de faire.

1520 Donc moi, je pense que c'est fondamental et que toutes les analyses qu'on peut faire, en faisant abstraction du cent millions de tonnes (100 Mt) par année, me semblent un peu académiques.

1525 **PAR LE PRÉSIDENT :**

Merci monsieur Bergeron, merci monsieur Gignac.

1530

PATRICK BONIN

PAR LE PRÉSIDENT :

1535 Monsieur Patrick Bonin à Laval toujours.

PAR M. PATRICK BONIN :

1540

Bonsoir monsieur le Président.

PAR LE PRÉSIDENT :

1545 En fait, j'appelle les gens dans les salles en fonction de la proportionnalité, comme je l'ai
indiqué tout à l'heure. C'est pour ça qu'à La Pocatière, vous attendez un peu plus longtemps, ou à
Trois-Rivières.

Monsieur Bonin, bonsoir.

PAR M. PATRICK BONIN :

1550 Bonsoir monsieur le Président, madame la Commissaire, monsieur le Commissaire. Peut-
être juste d'emblée préciser, parce que je pense que c'est important dans le contexte, qu'il n'y a
aucune entente entre les groupes environnementaux et le gouvernement albertain, tel que
mentionné par monsieur Bergeron de TransCanada, donc aucune entente à cet effet.

1555 Il n'y a aucun consensus à savoir que le plafond annoncé par l'Alberta est suffisamment
ambitieux en termes de réduction de gaz à effet de serre. Au contraire, les organisations comme
Greenpeace que je représente ont critiqué le plafond pour la raison que ce plafond d'émissions de
1560 gaz à effet de serre pour la production des sables bitumineux, tel qu'annoncé par l'Alberta, est
beaucoup trop élevé par rapport aux efforts que doit faire le Canada, incluant évidemment
l'Alberta, dans la lutte aux changements climatiques. Donc je pense que c'est important.

1565 Ma question portera par contre pas sur ce sujet du plafond de l'Alberta. On a vu qu'aux
États-Unis, le président Obama a rejeté le projet Keystone XL, le pipeline de TransCanada,
mentionnant que ce projet augmenterait entre autres significativement les gaz à effet de serre,
était incompatible avec la lutte aux changements climatiques, basé sur des évaluations du
gouvernement états-unien dont entre autres l'Agence de protection environnementale, l'EPA des
États-Unis.

1570 Évidemment, on connaît la suite. TransCanada a annoncé par la suite qu'elle réclamait
quinze milliards de dollars (15 G\$) et poursuivait le gouvernement états-unien en vertu de
l'ALENA, l'Accord de libre-échange nord-américain.

1575 Ici, nous avons vu la présentation d'Environnement Canada disant très clairement que le
projet sera évalué à la lumière d'un test climatique, donc de l'impact climatique de ce projet-là, et
également le gouvernement fédéral a mentionné que l'acceptabilité sociale est un critère
important d'évaluation.

1580 Et on a aussi le gouvernement québécois qui a dit la même chose dans sa motion entre
autres unanime à l'Assemblée nationale d'évaluer les gaz à effet de serre, que l'acceptabilité
sociale est un critère.

1585 Donc la question est la suivante! Si le gouvernement du Québec ou le gouvernement
canadien rejette le projet Énergie Est en raison de son incompatibilité avec la lutte aux
changements climatiques ou de la non-acceptabilité sociale du projet, est-ce que TransCanada
peut nous garantir qu'elle ne poursuivra pas légalement un de ces gouvernements ou les deux (2)
en vertu de l'ALENA ou de tout autre traité de libre-échange économique présent ou futur?

1590 **PAR LE PRÉSIDENT :**

Monsieur Bergeron, je pense que j'ai pas besoin de reprendre la question, elle est très
claire.

1595 **PAR M. LOUIS BERGERON :**

Monsieur le Président, on est dans des scénarios très hypothétiques. TransCanada va
travailler avec les différentes instances, va travailler avec les différentes provinces pour les
obtentions d'approbation pour le projet, et c'est dans cette optique-là qu'on continue à travailler.

1600 **PAR LE PRÉSIDENT :**

La réponse vous a été fournie indirectement, monsieur Bonin.

1605 **PAR M. PATRICK BONIN :**

Est-ce que je dois comprendre que la réponse est un non, que TransCanada ne peut pas,
j'aimerais juste l'entendre, c'est pas clair, on parle de scénarios hypothétiques, est-ce que non,
TransCanada ne peut pas garantir?

1610 **PAR LE PRÉSIDENT :**

1615 Est-ce que vous pouvez être plus explicite? Moi, ce que j'ai compris, monsieur Bonin, et
vous l'avez probablement compris vous également, c'est non, mais je vais laisser le soin à
monsieur Bergeron de le dire explicitement s'il veut bien le dire.

PAR M. LOUIS BERGERON :

1620 Monsieur le Président, TransCanada respecte toutes les instances réglementaires, les provinces, le gouvernement canadien et toutes les instances réglementaires, et on va continuer à travailler avec ces différentes instances, en vertu des différentes lois.

PAR LE PRÉSIDENT :

1625 Merci monsieur Bergeron. Monsieur Bonin, je peux pas aller plus loin.

PAR M. PATRICK BONIN :

1630 Donc je dois comprendre, juste pour être bien certain, parce que je pense que c'est clair, mais j'ai pas de oui ou de non, donc en ne s'engageant pas justement à ne pas poursuivre comme aux États-Unis, est-ce que dans le fond, TransCanada est en train d'essayer d'intimider la démocratie canadienne ou québécoise pour faire passer son projet?

PAR LE PRÉSIDENT :

1635 Je pense qu'on est beaucoup plus dans l'ordre des commentaires que de questions, monsieur Bonin. Vous êtes une personne très ferrée dans les processus d'audiences, vous avez très habilement passé votre message, mais évidemment, c'est pas une question.

1640 Alors merci monsieur Bonin.

SERGE LÉVESQUE

PAR LE PRÉSIDENT :

Monsieur Serge Lévesque de Trois-Rivières.

PAR M. SERGE LÉVESQUE :

1650 Bonsoir. Je vais vous ramener à des préoccupations beaucoup plus locales, ça va faire changement un peu.

1655 Je voudrais indiquer pour commencer que je suis membre du Comité vigilance hydrocarbures de Trois-Rivières et aussi membre du Comité vigilance hydrocarbures des municipalités de la MRC de Maskinongé.

1660 Je désire indiquer aussi qu'on a de la difficulté à obtenir certaines informations de la part de la Ville de Trois-Rivières et de la MRC de Maskinongé. Et même qu'un de nos membres s'est fait refuser l'accès à un rapport spécifique sur le projet d'oléoduc réalisé par Harvey Consultant & Associés.

1665 Donc je veux aussi vous dire que lors de la première séance tenue le 7 mars, vous avez indiqué, monsieur le Président, que des personnes-ressources, vous aviez demandé que soient identifiées certaines personnes-ressources pour répondre à d'éventuelles questions dont la Ville de Trois-Rivières et la MRC de Maskinongé spécifiquement. Donc j'aimerais savoir de votre part s'il y a eu des questions qui ont été adressées à ces instances municipales là et si oui, quelles sont-elles et quelles sont les réponses?

1670 **PAR LE PRÉSIDENT :**

1675 En fait, ce que j'avais dit dans mon discours d'ouverture, c'est que nous avons informé ces organisations ou ces municipalités, et même des MRC, qu'il était possible que la Commission leur adresse des questions.

1680 Jusqu'à maintenant, aucune question n'a été adressée à ces organismes. Les seules questions qui ont été adressées jusqu'à maintenant, ça a été aux personnes-ressources qui ont participé à l'audience.

Mais rien n'empêche la Commission de leur adresser dans les prochaines semaines ou jusqu'à la fin du mandat des questions si elle le jugeait approprié.

1685 Madame Grandbois.

PAR LA COMMISSAIRE GRANDBOIS :

1690 Et plus particulièrement, comme vous savez, il y aura une deuxième partie des audiences publiques, on s'attend à ce qu'il y ait un bon nombre de municipalités qui présentent des mémoires, et c'est clair qu'on a un certain nombre de questions qu'on a déjà en réserve en se disant, ils seront sûrement là pour présenter des mémoires et on saisira l'occasion certainement pour poser nos questions. Et si on n'a pas l'occasion à ce moment-là et que c'est nécessaire, on le fera par la suite.

1695 On a toujours le pouvoir de transmettre les questions, comme l'a dit monsieur le président, jusqu'à la fin du mandat.

PAR M. SERGE LÉVESQUE :

1700 Nous, on n'est pas du tout assuré que ces instances municipales là vont déposer un mémoire.

PAR LE PRÉSIDENT :

1705 Ah non, non, mais c'est leur choix, monsieur Lévesque. Vous avez tout à fait raison.

PAR M. SERGE LÉVESQUE :

Oui je comprends, mais moi, j'anticipais par votre...

1710

PAR LE PRÉSIDENT :

Par contre, si vous voulez avoir accès à un document, il n'y a rien qui vous empêche de demander à la Commission, de faire une demande à la Commission, si la Commission le juge important, la Commission, en son nom propre, fera la demande à la municipalité pour que la municipalité lui fournisse le document. À ce moment-là elle le rendra disponible et public.

1715

PAR M. SERGE LÉVESQUE :

C'est assuré que je vais le faire, monsieur.

1720

PAR LA COMMISSAIRE GRANDBOIS :

Peut-être rajouter, vous avez mentionné un rapport, vous avez mentionné le rapport Harvey qui a été fait, je crois, pour la MRC de D'Au-tray, est-ce qu'on parle de ce rapport-là?

1725

PAR M. SERGE LÉVESQUE :

Non, c'est un autre rapport fait par la même firme mais fait spécifiquement pour la Ville de Trois-Rivières.

1730

PAR LA COMMISSAIRE GRANDBOIS :

D'accord, je m'excuse.

1735

GILLES LÉVESQUE

PAR LE PRÉSIDENT :

Monsieur Gilles Lévesque de La Pocatière.

1740

PAR M. GILLES LÉVESQUE :

Bonjour. Je me présente, Gilles Lévesque à La Pocatière, un citoyen ordinaire et un ancien professeur d'écologie qui a le souci de vulgariser les choses pour que la population comprenne bien.

1745

Et cette population de l'Est du Canada se soucie d'un hypothétique déversement de pétrole occasionné par son transport alors que le plus grand problème causé par le pétrole venant des sables bitumineux en est l'extraction.

1750

Et plus on transportera du pétrole venant des sables bitumineux pour l'exporter, plus on va en extraire et plus on va produire des gaz à effet de serre.

1755

Nos gens pensent que l'extraction du pétrole des sables bitumineux ne produit pas plus de gaz à effet de serre que l'extraction du pétrole conventionnel, celui qu'on utilise surtout.

1760

Alors concluent-ils, exploitons le pétrole de l'Alberta plutôt que d'aller chercher celui des autres pays. D'où l'importance de comparer la pollution causée par l'extraction et le raffinage du pétrole des sables bitumineux avec le taux de pollution causé par l'extraction du pétrole conventionnel.

1765

On évalue actuellement que la production du pétrole à partir des sables bitumineux est trois (3) fois plus polluante que la production de pétrole conventionnel. Pourrait-on vérifier?

Pour extraire un baril de pétrole...

PAR LE PRÉSIDENT :

Monsieur Lévesque!

1770

PAR M. GILLES LÉVESQUE :

Oui, j'arrive à une donnée précise, parce que j'ai une question précise.

1775 Pour extraire un baril de pétrole des sables bitumineux, il faut chauffer le sable dans trois
(3) barils d'eau avec du gaz naturel. Et on extrait deux millions (2 M) de barils de pétrole par jour,
donc il faut faire bouillir six millions (6 M) de barils d'eau. Et pour ce faire, il faut une quantité de
gaz naturel qui est, semble-t-il, l'équivalent à tout le gaz naturel qu'il faudrait, qui serait
nécessaire, qui suffirait pour chauffer toutes les maisons du Canada en même temps.

1780 Et si on utilisait plutôt l'électricité, pour faire le même travail, il faudrait utiliser toute l'énergie
électrique produite au Québec.

1785 Question précise! Je termine. La présente audience va-t-elle se limiter à l'étude de la
production des gaz à effet de serre causée par la combustion de ce gaz naturel nécessaire à la
séparation du pétrole des sables bitumineux ou va-t-elle aussi évaluer la production de gaz à effet
de serre causée par l'extraction préalable de cette énorme quantité de gaz naturel qu'il faut pour
chauffer le sable bitumineux?

1790 **PAR LE PRÉSIDENT :**

Donc votre question s'adresse à la Commission, c'est bien ça?

1795 **PAR M. GILLES LÉVESQUE :**

Oui.

PAR LE PRÉSIDENT :

1800 Donc comme je l'ai répété à plusieurs reprises depuis le début des audiences publiques, il
est clair que la Commission ne se prononcera jamais durant l'audience publique.

La Commission ne se prononcera que lors du dépôt de son rapport.

1805 Donc toutes les informations que vous souhaitez mettre à la disponibilité de la Commission
seront lues, seront analysées, et la Commission en fera l'évaluation.

Madame Grandbois.

1810 **PAR LA COMMISSAIRE GRANDBOIS :**

Je rajouterais peut-être là-dessus, sur la question des gaz à effet de serre par contre, le titre
de la séance de ce soir donne déjà quand même une certaine indication des intentions de la

1815 Commission, à savoir qu'on a bien précisé qu'on examine les émissions de gaz à effet de serre attribuables au projet Oléoduc Énergie Est.

Donc c'est dans une approche très globale qui va en fait dans le même sens que l'approche qui a été présentée par Environnement Canada un peu plus tôt ce soir.

1820 J'aurais une question justement pour Environnement Canada. Je reviens sur un des nombreux points que vous avez mentionnés dans votre préambule, à savoir la question des émissions de gaz à effet de serre générées, les émissions par tonne ou en tout cas par unité de pétrole produit à partir des sables bitumineux versus le pétrole de schiste, versus un pétrole plus traditionnel, bref les facteurs, ce que madame Ryan a appelé les facteurs d'émissions pour les
1825 différents types de pétrole ou les différents types de production de pétrole.

On sait, madame Ryan, que vous avez une publication qui est, je pense, une référence, votre document «Tendances en matières d'émissions au Canada», il y a plusieurs données là-dedans, notamment les gaz à effet de serre pour une production conventionnelle versus sables bitumineux.
1830

Mais il n'y a pas quand même, disons, il y a pas énormément de catégories. Alors est-ce que ça serait possible pour vous de nous donner par écrit, parce que ça serait certainement trop long de le faire verbalement maintenant, mais de nous donner les sources que vous considérez les meilleures sources de référence d'abord. Chez vous, il y a ce document-là, mais il y a certainement d'autres sources qui nous donnent un peu plus de détails, par exemple pour permettre de distinguer entre les facteurs d'émissions sables bitumineux, extraction à ciel ouvert versus in situ, bon, etc., etc.
1835

1840 Donc vous avez des sources à l'interne, je suis sûre, et vous avez mentionné des sources externes que vous considérez, que vous allez utiliser vous-mêmes dans l'évaluation.

Est-ce qu'on pourrait vous demander donc de nous référer les meilleures sources à utiliser quand on va vouloir utiliser des facteurs d'émissions pour les différents types de pétrole?
1845

PAR Mme HELEN RYAN :

Je pourrais vous faire parvenir les références que nous on utilise pour nos études.

1850 **PAR LA COMMISSAIRE GRANDBOIS :**

Merci.

PAR LE COMMISSAIRE GERMAIN :

1855

Donc tel que madame Grandbois a mentionné, donc les fameux sables bitumineux, extraction à ciel ouvert. Monsieur Lévesque a fait référence, lui, de son côté, à l'extraction in situ à partir de vapeur, n'est-ce pas monsieur Lévesque?

1860

PAR M. GILLES LÉVESQUE :

Oui.

PAR LE COMMISSAIRE GERMAIN :

1865

Bien entendu, on a mentionné aussi l'exploitation du pétrole de schiste, l'exploitation du pétrole léger conventionnel, donc avoir ces différents facteurs d'émissions là.

PAR M. GILLES LÉVESQUE :

1870

Est-ce que madame Ryan pourrait répondre rapidement au fait, est-ce que l'exploitation, l'extraction du gaz naturel nécessaire à la combustion du pétrole, est-ce que l'extraction, la pollution causée par cette extraction sera aussi étudiée, l'extraction du gaz naturel nécessaire à la combustion du pétrole?

1875

PAR LE PRÉSIDENT :

Monsieur Breton ou madame Ryan.

1880

PAR Mme HELEN RYAN :

Si l'extraction a eu lieu sur le site de la production des sables bitumineux, elle est prise en ligne de compte.

1885

Mais si c'est un achat de gaz naturel qui vient d'ailleurs, elle n'est pas prise en ligne de compte.

PAR LE COMMISSAIRE GERMAIN :

1890

Donc ce serait important, dans les facteurs d'émissions, de spécifier qu'est-ce qui est pris en compte, qu'est-ce qui ne l'est pas à ce moment-là, si une quantité, comme monsieur Lévesque fait référence, il y a une quantité significative de gaz naturel qui est utilisée pour l'extraction in situ. C'est de savoir si elle est prise en compte ou pas, pour être vraiment capable de comparer.

PAR Mme HELEN RYAN :

1895

Je dois dire que nous, on utilise des facteurs généraux. Alors dans nos facteurs, si les gaz sont produits sur site, parce qu'il y en a qui le sont, elles sont prises en ligne de compte.

1900

Je ne vais pas être en mesure de vous le dire, parce qu'on le fait pas projet par projet. Parce qu'on fait pas l'évaluation de ce projet-là.

Alors nous, on a des chiffres globaux pour ce genre d'extraction qui vont inclure une partie de la production du gaz qui a lieu sur le site même.

1905

PAR LE COMMISSAIRE GERMAIN :

1910

Donc ce serait important à ce moment-là de pouvoir distinguer à ce moment-là si c'est possible pour, in situ, lorsque le gaz naturel est pris en compte, ça donne quoi comme facteur d'émissions et lorsqu'il est produit localement et consommé, donc ça veut dire que les émissions seraient plus élevées que lorsqu'il est acheté d'un autre producteur ailleurs.

Donc ça devrait donner à ce moment-là des facteurs d'émissions différents. Donc ce serait important qu'on puisse distinguer à l'intérieur du tableau qu'est-ce que ça comporte, les facteurs d'émissions, qu'est-ce que ça comporte pas.

1915

PAR Mme HELEN RYAN :

Je crois pas être en mesure de pouvoir vous fournir ce genre de détail là, car nous, nos données sont des données globales.

1920

J'ai pas des données pour – sauf si c'est un projet particulier – on n'a pas des données pour chaque hypothèse.

1925

Alors nous, on utilise des données générales. Mais je vais vous faire parvenir les données qu'on utilise.

PAR LA COMMISSAIRE GRANDBOIS :

1930

Mais je serais portée à croire que vos données générales doivent être comparables. Donc j'ai l'impression que vous devez avoir normalement l'ensemble des intrants, étant donné l'approche que vous avez.

1935

J'ai l'impression que l'ensemble des intrants doit être considéré dans chacun des facteurs d'émissions, sinon ce serait pas comparable. Enfin, on va attendre de voir ce que vous nous remettrez.

PAR LE PRÉSIDENT :

1940

Alors merci monsieur Lévesque.

LOUYS PATRICE BESSETTE

1945

PAR LE PRÉSIDENT :

Nous allons prendre deux (2) dernières personnes avant la pause, monsieur Louys Patrice Bessette et madame Monique Hains de la salle ici.

1950

Alors bonsoir monsieur Bessette.

PAR M. LOUYS PATRICE BESSETTE :

1955

Bonsoir messieurs et madame les Commissaires. J'ai une question toute simple, en tout cas qui m'apparaît toute simple.

PAR LE PRÉSIDENT :

1960

À chaque fois que quelqu'un me dit ça, ça me fait rire, là.

PAR M. LOUYS PATRICE BESSETTE :

Oui, c'est pas rassurant!

1965

PAR LE PRÉSIDENT :

Allez-y.

PAR M. LOUYS PATRICE BESSETTE :

1970

C'est les chiffres que j'aimerais, soit la Commission ou TransCanada me confirme, on sait que pour produire, ça prend l'équivalent d'un baril d'énergie pour produire deux (2) barils de

1975 pétrole. Donc ça, c'est des chiffres qu'on sait, que ça prend aussi deux point cinq (2,5) barils d'eau pour produire un baril de pétrole.

Maintenant, on parle de gaz à effet de serre ce soir, bien, un baril de pétrole correspond à combien de tonnes de gaz à effet de serre? C'est ma question.

PAR LE PRÉSIDENT :

1980 Est-ce que Environnement Canada pourrait nous donner une idée?

PAR Mme HELEN RYAN :

1985 Pas sur place, et ça va varier.

PAR LE PRÉSIDENT :

1990 En fonction du type de pétrole?

PAR Mme HELEN RYAN :

Oui.

PAR LE COMMISSAIRE GERMAIN :

1995 Si j'ai bien compris, on va avoir la réponse avec les facteurs d'émissions qu'on a demandés. Donc on va nous déposer un tableau.

2000 Aussitôt que le tableau sera déposé, bien entendu on va le mettre en ligne. Donc on devrait avoir à ce moment-là certaines capacités de comparaison entre les différents types de pétrole produits, avec les réserves que madame Ryan a dites bien entendu.

PAR M. LOUYS PATRICE BESSETTE :

2005 Je comprends, mais j'aimerais avoir quand même un chiffre qui soit comme simple plutôt qu'un tableau pour chacun des quarante-cinq (45) types de pétrole.

2010 Le calcul d'un baril d'énergie pour deux (2) barils de pétrole, c'est une estimation, on peut pas dire que c'est un chiffre précis qui a été étudié, mais c'est quand même un chiffre qui ne semble pas être contesté aujourd'hui quand je dis ça.

2015 Donc je pourrais continuer à dire, à donner ce chiffre-là, moi, puis je serais pas dans l'erreur.

 Donc il y a certainement un chiffre approximatif comme ça de combien de tonnes de gaz à effet de serre pour chaque baril. Ça doit pouvoir s'estimer.

2020 **PAR LE COMMISSAIRE GERMAIN :**

 On va voir avec les facteurs d'émissions qu'est-ce que ça donne.

PAR M. LOUYS PATRICE BESSETTE :

2025 Et puis TransCanada n'en a aucune idée? Pouvez-vous leur envoyer la question?

PAR LE PRÉSIDENT :

 Monsieur Bergeron.

2030 **PAR M. LOUIS BERGERON :**

 Monsieur le Président, je vais demander à madame Barss de donner des chiffres.

BY Mrs. SARA BARSS :

 Thank you, Mr. President. This is actually a number from Environment Canada so you can probably provide more information.

Merci monsieur le Président. En fait, c'est un chiffre d'Environnement Canada, en fait. Vous pouvez probablement nous donner plus d'information.

BY THE COMMISSIONNER GRANDBOIS:

 Excuse me, could you get closer to your mic, please? Thank you.

Je m'excuse, pourriez-vous vous rapprocher de votre micro s'il vous plait, merci.

BY Mrs. SARA BARSS:

 Okay, sorry. We have a number actually from Environment Canada, their National Inventory report cites an oil sands industry emission factor so it's a generic

Nous avons un chiffre qui vient d'Environnement Canada dans leur rapport d'inventaire national qui cite le fait que dans l'industrie des sables pétrolifères, il y a un

emissions for all the types of oil produced in the oil sands industry and it is eighty-three kilograms (83 kg) of CO₂e per barrel of crude produced.

facteur d'émissions pour les émissions génériques pour tous les types de pétrole et produits dans l'industrie des sables pétrolifères, et c'est quatre-vingt-trois kilogrammes (83 kg) de CO₂ par baril de pétrole.

PAR M. LOUYS PATRICE BESSETTE :

Eighty-three kilograms (83 kg) only?
Okay. Thank you.

Quatre-vingt-trois kilogrammes (83 kg) seulement, OK. Merci.

2035

PAR LA COMMISSAIRE GRANDBOIS :

Et donc, monsieur Bessette, comme mon collègue le disait plus tôt, il y a quelques instants, on a demandé à Environnement Canada de nous confirmer – il y a déjà de l'information dans certaines études d'Environnement Canada – mais on leur a demandé de nous fournir des sources additionnelles pour être en mesure de produire et d'utiliser un tableau de référence avec donc les émissions en kilogrammes ou tonnes ou kilogrammes d'équivalent CO₂ par tonne pour chacun des principaux types de pétrole produits.

2040

2045

PAR M. LOUYS PATRICE BESSETTE :

D'accord.

PAR LE PRÉSIDENT :

2050

En fait, c'est pour être capable de comparer ce qui est comparable.

PAR M. LOUYS PATRICE BESSETTE :

2055

Oui.

PAR LE PRÉSIDENT :

2060

Merci.

PAR M. LOUYS PATRICE BESSETTE :

Merci.

2065

MONIQUE HAINS

PAR LE PRÉSIDENT :

2070

Madame Hains.

PAR Mme MONIQUE HAINS :

2075

Oui bonsoir.

PAR LE PRÉSIDENT :

2080

Bonsoir madame.

PAR Mme MONIQUE HAINS :

2085

En juin 2015, il y a plus de CENT (100) scientifiques nord-américains qui ont demandé un moratoire sur l'expansion des sables bitumineux. Il y avait dix (10) raisons. C'est encore en ligne.

Et les deux (2) premières sont les suivantes : incompatible avec la lutte aux changements climatiques et la deuxième, ralentit la transition énergétique.

2090

Les dix-sept milliards de dollars (17 G\$) impliqués par le projet d'Oléoduc Énergie Est pourraient être évidemment beaucoup plus avantageusement utilisés pour la transition énergétique.

2095

Ma question va porter sur ce que monsieur Peters, je pense, je voyais pas bien tout à l'heure, a mentionné, en ce qui concerne les gaz à effet de serre produits en aval par la combustion.

Alors qu'il a mentionné que suite à une question, il l'a dit deux (2) fois, il a dit finalement, si la hausse du prix du pétrole a lieu, dans quelques années, il a dit, je pense que ça va rester la même chose, c'est-à-dire qu'il y aurait comme un pour un. La consommation du pétrole produit

2100 par les sables bitumineux serait compensée par une baisse de consommation ailleurs dans le monde.

2105 Et vraiment, moi, je trouve que c'est majeur comme information, parce que selon les scientifiques, c'est soit quatre-vingt-cinq pour cent (85 %), quatre-vingts (80 %) ou soixante-dix pour cent (70 %) des émissions de gaz à effet de serre reliées au pétrole des sables bitumineux qui sont dans la combustion, l'utilisation, donc en bonne partie par l'exportation et tout et tout.

2110 Et cette donnée-là est fondamentale. Alors sur un «je pense que», je trouve que c'est pas une donnée fondamentale. C'est pas une donnée scientifique valable.

Je crois qu'il y aurait vraiment à creuser cette question-là. Parce que si on se retrouve avec une augmentation vraiment marquée de gaz à effet de serre, bien, le climat n'attend pas. Le changement climatique se fait, il est là, on est dedans, puis il accélère.

2115 Alors c'est ça ma question, c'est vraiment ça. Comment fournir des données scientifiques solides pour dire qu'est-ce qu'il en est véritablement des émissions de gaz à effet de serre en aval? On a beaucoup parlé de l'extraction en amont, tout ça, le raffinage, il y a le transport, mais l'aval, la combustion, c'est vraiment une grosse partie des gaz à effet de serre. Donc c'est ça ma question par rapport à ça. J'ai vraiment pas eu une réponse satisfaisante tout à l'heure.

2120 Vous dites je pense, mais il faut vraiment que tout le monde puisse avoir une réponse basée sur des faits probants.

PAR LE PRÉSIDENT :

2125 Pour les projections de cette nature-là, moi, ce que j'ai compris, vous me corrigerez monsieur Peters, c'est un avis d'expert. C'est une appréciation d'expert. Il n'y a pas eu de comptabilité fixe. C'est un avis d'expert, point.

2130 Corrigez-moi, monsieur Peters, ou complétez-moi!

BY Mr. JOTHAM PETERS :

Yes. I think it's important to highlight that what I do is I basically build a model to forecast what the types of impact there are going to be.

Oui, je pense que c'est important ici de souligner que ce que je fais, c'est essentiellement que je construis un modèle pour prévoir quels sont les types d'impacts qu'il va y avoir.

And I think it's important to recognize that there is some uncertainty around that.

Et je pense que c'est important de reconnaître qu'il y a une certaine incertitude reliée à tout cela.

That said, I think that the value in a modeling exercise is really to provide insight into somebody's different issues. And given approximate idea of the level of magnitude that we can expect from approving the Energy East pipeline.

Ceci étant dit, je pense que la valeur d'un exercice de modélisation est de donner une opinion dans ces différentes questions et le fait de donner une idée approximative du niveau d'amplitude que l'on peut s'attendre après l'approbation du pipeline Énergie Est.

I am certainly not saying that there is no link between oil extraction and the final consumption of refined petroleum products, and so therefore greenhouse gas emissions from consumption. What I have been tasked of doing is really to assess the extent to which the Energy East pipeline product would change that.

Je ne dis certainement pas qu'il n'y a pas de lien entre l'extraction du pétrole et la consommation finale de produits raffinés et du pétrole, alors par exemple, donc les émissions de gaz à effet de serre qui proviennent de la consommation, mais ce qu'on m'a chargé de faire, c'est vraiment d'évaluer dans quelle mesure le projet de pipeline Énergie Est changerait cela.

And based on that, to the extent to which that is sensitive to the oil price, I can't say for sure what that might be. But it would be an interesting exercise to go and examine.

Et en fonction de cela, dans la mesure où c'est sensible au prix du pétrole, je ne peux pas dire avec certitude ce que ça pourrait être. Mais ce serait un exercice intéressant à faire et à examiner.

PAR LA COMMISSAIRE GRANDBOIS :

2135

Monsieur Peters, si j'ai bien compris tout à l'heure, parce que madame, je pense que vous avez dit à un moment donné que vous aviez compris que monsieur Peters avait conclu, s'il y avait augmentation de production ici, qu'il y aurait une réduction de la consommation ailleurs.

2140

Mais ce que monsieur Peters, et vous me corrigez, monsieur Peters, mais je crois que vous avez dit que s'il y avait une augmentation de production au Canada, il y aurait une réduction de production ailleurs.

2145

Donc en termes de consommation, je pense qu'on parle d'un équilibre.

Et sur cette question-là de la consommation, c'est certain que s'il y a une production, c'est clair que les impacts en termes de gaz à effet de serre sont au niveau de la consommation particulièrement, mais s'il y a une production, c'est parce qu'il y a des gens qui achètent, OK.

2150 Et à ce niveau-là, j'aimerais vous entendre, monsieur Peters, et aussi madame Ryan, quelle est votre opinion, je dirais, parce qu'on sait que les statistiques disponibles, les projections parlent toujours à l'échelle du Canada d'une augmentation faible de la consommation, à l'étranger ça varie selon les pays, mais quelle est votre opinion là-dessus en matière de croissance de la consommation du pétrole au Canada et ailleurs dans le monde pour les prochaines années?

2155 Monsieur Peters premièrement et madame Ryan ensuite.

BY Mr. JOTHAM PETERS :

We examined that as a part of our study for the Ontario Energy Board. We looked at several different external sources that tried to forecast the amounts of refined petroleum product consumption globally.

Nous avons regardé cela dans le cadre de notre étude pour le Conseil de l'énergie de l'Ontario. Nous avons regardé plusieurs sources externes et avons essayé de prévoir les quantités de produits pétroliers raffinés qui seraient consommés au niveau mondial.

And what those studies indicated is that it varies a fair amount from region to region.

Et c'est sûr que nos études, ce qu'elles indiquent, c'est que ça varie beaucoup de région en région.

It typically shows that the amounts of refined petroleum product consumption in Canada, in United States, and in Europe are stable if not declining.

D'habitude, ça nous montre que la quantité de produits pétroliers raffinés en consommation au Canada, aux États-Unis et en Europe sont stables, sinon en déclin.

They typically show that other countries such as India, China and so a lot of the -- and Africa included and South America, the consumption for refined consumption products is increasing over time.

Ils montrent d'habitude que par contre d'autres pays, comme l'Inde, la Chine, et beaucoup des pays africains, aussi d'Amérique du Sud, là, la consommation de produits pétroliers raffinés va augmenter avec le temps.

The second thing that a lot of studies examined is the extent to which the consumption of refined petroleum products is sensitive to the climate policy. And what we, in

La deuxième chose que beaucoup d'études ont examiné, c'est dans quelle mesure la consommation de produits pétroliers raffinés est sensible aux politiques sur le

our study for the Ontario Energy Board, we examined that. And they do forecast fairly substantive declines in the consumption of refined petroleum products under aggressive climate policy. The extent to which that is an uncertain is part of the answer.

climat. Et dans nos études pour l'Office de l'énergie de l'Ontario, nous avons regardé cela. Et on prévoit effectivement un déclin assez remarquable dans la consommation de produits pétroliers raffinés, s'il y a des politiques agressives sur le climat. Dans quelle mesure c'est incertain, ça fait partie de la réponse aussi.

PAR Mme HELEN RYAN :

2160

J'ai pas vraiment de quoi à ajouter, parce que c'est vraiment de la modélisation de ce qui va avoir lieu et Environnement et Changement climatique Canada, on fait le même genre de modélisation quand on regarde les politiques qui vont être mises en place pour essayer de réduire les effets de changement climatique et les impacts que ces actions auraient sur la consommation.

2165

Alors il y a de la modélisation qui se fait aussi et il y a plusieurs scénarios qui sont pris en ligne de compte. Et il y a plusieurs mesures politiques qui sont élaborées pour essayer de réduire cette consommation.

2170

PAR LE PRÉSIDENT :

Alors merci. Merci madame.

Nous faisons une pause de quinze (15) minutes

2175

SÉANCE SUSPENDUE QUELQUES MINUTES

2180

**REPRISE DE LA SÉANCE
VINCENT CAMPBELL**

2185 **PAR LE PRÉSIDENT :**

Messieurs dames, si vous voulez regagner votre siège, nous allons reprendre nos travaux.

2190 Dans la salle ici, monsieur Vincent Campbell, monsieur Marc Ferland; à Laval, monsieur Luc Falardeau et madame Denise Campillo. Louis Casavant à Trois-Rivières.

Donc monsieur Campbell, est-ce qu'il est dans la salle?

2195 **PAR M. LOUIS BRETON :**

Pardon monsieur le Président. Concernant la question sur la date du dépôt de rapport d'Environnement Canada pour l'évaluation en amont, madame Ryan va donner des précisions.

2200 **PAR LE PRÉSIDENT :**

Excellent, madame Ryan.

PAR Mme HELEN RYAN :

2205 Alors c'est le rapport de recommandation de l'Office national de l'énergie sur le projet, et la date que le rapport va être déposé n'est pas encore établie.

PAR LE PRÉSIDENT :

2210 On s'en doutait.

PAR LA COMMISSAIRE GRANDBOIS :

2215 Mais donc, vous allez déposer votre rapport en même temps que le rapport – là, vous parlez du rapport final d'examen de l'Office national de l'énergie?

PAR Mme HELEN RYAN :

2220 Oui.

PAR LA COMMISSAIRE GRANDBOIS :

Donc c'est dans un bon bout de temps, OK, merci.

2225 **PAR Mme HELEN RYAN :**

Oui.

PAR LA COMMISSAIRE GRANDBOIS :

2230

Votre rapport ne sera pas disponible auparavant, uniquement à ce moment-là, d'accord, merci.

PAR LE COMMISSAIRE GERMAIN :

2235

Monsieur Breton, madame Ryan, si j'ai bien compris, c'est sûr que l'ONÉ n'est pas là présentement, mais dans la perception, oui, il est assis, il pourra éventuellement, mais demain non plus, je crois que les gens de l'ONÉ ne seront pas à la table demain après-midi, mais ce que je comprenais, c'est que l'Office national de l'énergie allait intégrer dans son rapport les aspects des émissions de gaz à effet de serre, donc en amont, comme vous avez mentionné.

2240

Et là, ce que j'en comprends, c'est que les deux (2) rapports, celui d'Environnement et Changement climatique Canada et celui de l'ONÉ seraient remis en même temps au Gouverneur en conseil, est-ce que c'est ça que j'ai compris ou j'ai mal compris?

2245

PAR LE PRÉSIDENT :

Monsieur Charlebois, même si vous n'êtes pas invité comme personne-ressource, je souhaiterais que vous puissiez vous présenter puis nous donner une indication, mais je n'en abuserai pas.

2250

PAR M. JEAN-DENIS CHARLEBOIS :

Bonsoir. Concernant les effets de gaz à effet de serre en relation spécifique avec le projet Énergie Est, donc les gaz à effet de serre produit lors de la construction et de l'opération du projet, ces émissions-là vont être considérées dans l'étude de l'Office national de l'énergie.

2255

La liste des questions n'inclut pas les effets de gaz à effet de serre qui seront produits en amont.

2260

Cette question-là, comme je comprends, va être étudiée par le gouvernement du Canada.

PAR LE COMMISSAIRE GERMAIN :

2265 Excellent, ça éclaircit, merci.

PAR LE PRÉSIDENT :

2270 Merci.

Alors bonsoir monsieur.

PAR M. VINCENT CAMPBELL :

2275 Bonsoir. Vincent Campbell, donc j'ai vingt-neuf (29) ans. Concernant la production de gaz à effet de serre du pétrole en aval, on a eu la réponse un peu de monsieur Peters tantôt, mais en fait, ma question est plus pour vous, les Commissaires!

2280 Qui d'autres que le ministère de l'Environnement du Canada et la firme Navius, ont fait ou vont faire de la modélisation pour avoir des mesures assez fiables pour essayer de calculer la vraie donnée de combien de gaz à effet de serre vont être émis pour ce qui est de la consommation de pétrole en aval au niveau de la combustion dans les différents pays où le pétrole va être vendu? Est-ce qu'on va avoir d'autres sources que seulement...

2285 **PAR LE PRÉSIDENT :**

Écoutez, pour le moment, la Commission a invité et Environnement Canada et Navius. Ça ne veut pas dire que ce sont les seuls experts au monde, mais pour le moment, ce soir, nous avons ces experts.

2290

PAR M. VINCENT CAMPBELL :

Est-ce que vous allez demander par exemple à l'institut Ouranos de faire des calculs là-dessus?

2295

PAR LE PRÉSIDENT :

Il y a rien qui nous empêcherait, mais je tiens à dire que quand même, nous avons, je pense...

2300

PAR LA COMMISSAIRE GRANDBOIS :

2305 Bien, disons que je préciserais peut-être que Ouranos, on a eu un expert d'Ouranos avec nous, ils sont dans le domaine des changements climatiques, mais ils sont vraiment pas dans le domaine de l'évaluation des émissions de gaz à effet de serre. C'est carrément en dehors de leur domaine.

2310 Mais la question des émissions, comme dit monsieur le président, la question des émissions de gaz à effet de serre associée à la consommation, c'est une donnée quand même assez connue.

2315 La grosse question, c'est pas ça, c'est le volume de consommation. Mais les émissions de gaz à effet de serre par volume, par baril de pétrole consommé, on a des données fiables là-dessus, à la fois d'Environnement Canada, et ce sera probablement une source de base.

On a demandé d'avoir des confirmations des meilleures sources, mais c'est pas la seule source de ce côté-là. On s'attend pas à avoir de problèmes à avoir une donnée bien fiable.

PAR M. VINCENT CAMPBELL :

2320 Merci.

PAR LE PRÉSIDENT :

2325 Merci monsieur Campbell.

MARC FERLAND

2330 **PAR LE PRÉSIDENT :**

Monsieur Marc Ferland.

2335 **PAR M. MARC FERLAND :**

Bonsoir monsieur le Président, madame et monsieur les Commissaires. Je vais tenter d'avoir une question qui n'a pas de sous-question. Je suis vos judicieux conseils.

2340 Je vais signaler, moi, je suis économiste de formation, j'ai fait ma carrière au gouvernement
du Québec en développement économique. Ma tâche principale, pour la plus grande partie de ma
2345 carrière, c'était d'évaluer les projets majeurs de développement économique au Québec et voir
leurs impacts positifs, négatifs sur les infrastructures, sur les emplois et tout ça, et de faire des
recommandations aux autorités gouvernementales ainsi qu'à la Société de développement
industriel si elle avait à intervenir, ou à la SGF. Alors nous procédions à ces évaluations de type
économique.

2350 Je sais que c'est pas le mandat de la Commission, mais en entendant les scénarios qui ont
été évalués, je me pose une question, je vous dirais existentielle, et vous déciderez à qui porter la
question.

C'est quel est le modèle économique qu'il y a derrière cela?

2355 Je vais vous donner des chiffres très rapides, mais pas pour faire un exposé, pour poser ma
question. Le pétrole léger conventionnel en Arabie saoudite actuellement coûte à peu près dix
dollars (10 \$) à produire en Arabie saoudite, les coûts d'exploitation du pétrole léger.

2360 Le pétrole bitumineux, d'après les recherches que j'ai faites, coûte à produire en coût direct
d'exploitation entre soixante-cinq (65 \$) et quatre-vingts dollars (80 \$) le baril. Donc on voit que ça
coûte pas le même prix.

Or le pétrole léger qui vient par exemple d'Arabie saoudite se vend grosso modo ces jours-ci
trente-cinq dollars (35 \$) le baril.

2365 Le pétrole bitumineux qui est plus cher, plus dur à raffiner, se vend beaucoup moins cher, on
parle entre vingt (20 \$) et vingt-cinq dollars (25 \$), parce qu'il y a un escompte dû au fait qu'il est
moins intéressant, moins léger, plus difficile à obtenir.

2370 Donc on voit qu'entre les principaux pays producteurs de léger qui en ont encore des bonnes
réserves, ils sont capables de maintenir un prix très bas très longtemps, et leur rentabilité, même
actuellement, est encore bonne.

2375 Ajoutez à ça le résultat de la Conférence de Paris, mais qui est écrit dans le ciel et qui va
aller en augmentant, c'est qu'on va commencer à taxer à travers des bourses sur le carbone ou
des taxes, les tonnes de GES.

Or le pétrole que nous produisons ici en bitumineux produit plus de GES. Donc il va s'ajouter
à nos coûts d'exploitation qui sont beaucoup plus élevés que le pétrole léger des coûts
supplémentaires à cause des GES de plus par baril que le pétrole léger.

2380 Alors je fais des scénarios moi aussi...

PAR LE PRÉSIDENT :

2385 Et votre question très simple telle que vous me l'avez promis?

PAR M. MARC FERLAND :

2390 Et ma question, c'est quel est le modèle économique? Autrement dit, je comprends que
Énergie Est ou d'autres ont fait des projets avec une espérance de rentabilité il y a plusieurs
années, mais depuis ce temps-là, le marché a prouvé que les scénarios par exemple ne tenaient
pas la route. On a été un peu déjoué. Est arrivée la Conférence de Paris, et ça va aller en
rempirant.

2395 Alors ma question est, si j'étais un investisseur, pourquoi j'investirais dans quelqu'un qui vient
me proposer un projet qui va transporter du pétrole des sables bitumineux? Parce que ma crainte
et mon inquiétude, ce serait, mais c'est comme acheter les entreprises d'amiante qui étaient
poursuivies par tout le monde, ce marché-là va s'effondrer forcément.

2400 L'Arabie saoudite vient encore de déclarer la semaine dernière qu'elle va chasser les autres
producteurs non conventionnels du marché.

2405 Donc ma question, c'est : est-ce que la logique économique de ça tient encore et est-ce
qu'on se retrouvera pas avec un tuyau qui, pour le rentabiliser, puisque les producteurs de sables
bitumineux vont se faire sortir du marché par les prix, par les taxes, par tout ça, la seule façon
d'utiliser ce tuyau-là, s'il en reste une, ça va être d'être le véhicule du pétrole léger via les
canalisations des États-Unis pour des marchés d'exportation?

PAR LE PRÉSIDENT :

2410 Alors monsieur Bergeron, sans entrer dans les modèles économiques, est-ce que vous
considérez que c'est un pari risqué?

PAR M. LOUIS BERGERON :

2415 Monsieur le Président, après trente-cinq (35) années d'expérience dans l'industrie pétrolière,
je peux vous dire qu'il y a eu beaucoup de cycles et effectivement, les décisions d'investissements
qui se prennent pour des périodes de vingt-trente-quarante (20-30-40) ans sont en effet tributaires
des changements du marché, et les compagnies doivent effectivement assumer des risques
importants.

2420 Ce qui s'est passé dans le projet Énergie Est, c'est qu'en 2013, l'entreprise avait fait des ententes avec les expéditeurs pour le volume à toutes fins pratiques équivalent à la capacité du pipeline, et lorsque le projet a été modifié en 2015 pour enlever un terminal au Québec, il a fallu retourner à nos producteurs pour amender, si vous voulez, les ententes en conséquence.

2425 Et la vaste majorité des producteurs ont renouvelé l'entente immédiatement, parce que ce sont des projets qui ont été démarrés il y a plusieurs années et pour lesquels les entreprises ont investi des dizaines de milliards de dollars.

2430 Et les entreprises comprennent qu'il y a des cycles, il y a des prix qui vont fluctuer, et ces projets-là sont toujours en marche à l'heure actuelle et vont être démarrés d'ici 2020.

2435 Alors c'est sûr qu'il y a beaucoup de risques d'affaires, il y a beaucoup de variables, mais effectivement, les entreprises ont choisi de faire l'investissement et vont mettre en service leurs productions d'ici 2020.

2440 Alors on peut argumenter à savoir est-ce que la rentabilité est au rendez-vous, est-ce que c'est la façon la plus efficace ou la plus rentable de produire du pétrole! Maintenant, ce sont des décisions d'affaires qui ont été prises.

2440 **PAR LE PRÉSIDENT :**

Je retiens deux (2) choses. C'est un risque d'affaires et c'est le choix de l'entreprise.

2445 **PAR M. LOUIS BERGERON :**

C'est un choix des entreprises qui font la production.

2450 En ce qui concerne le projet Énergie Est, bien, il est supporté, le risque financier est supporté par les personnes qui ont signé les ententes à long terme.

2450 **PAR LE PRÉSIDENT :**

Merci monsieur Ferland.

2455 **PAR M. MARC FERLAND :**

C'est parce que...

PAR LE PRÉSIDENT :

2460

Non, non, c'est terminé. Je vous ai donné beaucoup la parole.

PAR M. MARC FERLAND :

2465

C'est vrai, mais c'était pour introduire ma question.

PAR LE PRÉSIDENT :

2470

Mais vous avez posé votre question et vous avez eu la réponse.

PAR M. MARC FERLAND :

Non, j'ai pas eu la réponse.

2475

PAR LE PRÉSIDENT :

Bien oui, vous avez eu la réponse.

PAR M. MARC FERLAND :

2480

Si le bitumineux cesse de produire et s'effondre, comme je crois qu'il va arriver dans mon scénario, qu'est-ce qu'ils vont faire avec le tuyau? Qu'est-ce qu'il va transporter?

PAR LE PRÉSIDENT :

2485

Ça, c'est une autre question. Ce que vous aviez demandé, c'est quel modèle économique qui justifie.

PAR M. MARC FERLAND :

2490

Alors je comprends que mon scénario n'est pas plus bête qu'un autre.

PAR LE PRÉSIDENT :

2495

Écoutez, on peut être devin à notre façon chacun puis on peut faire des pronostics avec des études, avec des modèles, mais même les modèles sont, je pense, porteurs d'incertitudes.

PAR M. MARC FERLAND :

2500 Merci.

ANNABELLE MONCHAMP

2505

PAR LE PRÉSIDENT :

Madame Annabelle Monchamp. Alors madame Monchamp.

2510

PAR Mme ANNABELLE MONCHAMP :

Bonsoir. Je m'appelle Annabelle, je suis étudiante au Cégep Édouard-Montpetit.

2515

Ma question, c'est : considérant que le Canada s'est engagé en décembre dernier à réduire son empreinte carbonique de trente pour cent (30 %) d'ici 2030 et que la production de pétrole nécessaire pour alimenter le pipeline Énergie Est générera à lui seul plus de trente millions de tonnes (30 Mt) de CO₂ par année, d'autres parlent de soixante-dix millions de tonnes (70 Mt) de CO₂ par année, pourquoi TransCanada n'investit pas plutôt son temps et son argent dans la construction et l'exploitation d'énergies renouvelables, telles que l'énergie solaire et éolienne qui représentent présentement seulement cinq pour cent (5 %) de vos actifs énergétiques?

2520

PAR LE PRÉSIDENT :

Monsieur Bergeron.

2525

PAR M. LOUIS BERGERON :

TransCanada poursuit en effet plusieurs projets dans les énergies vertes. On est dans l'éolien, on est dans le solaire, on est dans la plupart des sources d'énergie d'hydroélectricité entre autres.

2530

Alors ça, c'est quelque chose, c'est un effort qui va se continuer.

2535

TransCanada, comme entreprise importante, est très consciente de l'importance de tenir compte des changements climatiques et de la réduction des gaz à effet de serre, et c'est d'ailleurs la raison pour laquelle on met beaucoup d'efforts dans ce sens-là.

PAR LA COMMISSAIRE GRANDBOIS :

2540 Je vais essayer de continuer dans le sens de la question de madame Monchamp, puis ça se peut, je comprendrai si vous n'êtes pas à l'aise d'en dire plus que ce que vous venez de dire.

2545 Mais quand même, vous avez mentionné tout à l'heure, si je me souviens bien, que vous veniez d'investir, que vous aviez investi cinq milliards (5 G\$) dans le domaine des énergies renouvelables, que vous aviez des plans pour en investir, si je me souviens bien, un autre dix milliards (10 G\$)?

PAR M. LOUIS BERGERON :

2550 Huit (8 G\$).

PAR LA COMMISSAIRE GRANDBOIS :

2555 Huit (8 G\$), bon. Donc si je reviens à la question de madame Monchamp, c'est pourquoi pas en investir dix-sept milliards (17 G\$) de plus dans les énergies renouvelables?

2560 Et je vais mettre un petit twist à sa question! Vous nous avez bien expliqué que dans le cas de votre projet, vous avez une demande pour votre projet actuel, vous avez des clients qui vous permettent de ficeler un projet.

2565 Est-ce que vous pourriez nous en dire un petit peu plus sur seriez-vous en mesure de monter un projet de même ampleur dans le domaine des énergies renouvelables? Est-ce que c'est quelque chose qui pourrait être envisageable? Écoutez, je vous lance ça comme ça, là!

PAR M. LOUIS BERGERON :

2570 Madame la Commissaire, ce que j'aimerais mentionner à ce point-ci, c'est qu'on a effectivement des opportunités qu'on évalue actuellement et on a un groupe de développement des affaires qui parle avec plusieurs entreprises dont des entreprises québécoises, et on a développé des projets dans les dernières années, comme le projet éolien Québec Cartier, et ces opportunités-là continuent à être développées et continuent à être travaillées.

2575 Évidemment, le bas coût de l'énergie, le bas prix du pétrole fait en sorte que les incitatifs, des fois, pour faire des projets comme ça, sont pas toujours au rendez-vous. Par contre, avec le système de plafonnement et d'échange et toutes sortes de règlementations qui sont mises en place, ces énergies-là ont une place de plus en plus grande.

2580 Alors je vous dirais que TransCanada va continuer à développer en fonction de la vitesse à laquelle le marché va bien vouloir intégrer ces énergies-là.

2585 Mais évidemment dans notre cas ici, il y a un besoin de transporter le pétrole, et comme TransCanada a une expertise et a à peu près le plus vaste réseau en Amérique du Nord, et d'ailleurs un réseau de gazoduc dont trois mille kilomètres (3000 km) seraient inutilisés, bien, c'est une opportunité aussi d'utiliser des infrastructures existantes et de ne pas avoir à rebâtir des nouvelles infrastructures versus d'autres projets alternatifs.

2590 Alors c'est un équilibre qu'il faut trouver. Si on peut en faire davantage, c'est sûr que nous, on continue à discuter avec tous les partenaires d'affaires potentiels et en particulier au Québec, un de mes objectifs, c'est de continuer à travailler plus fort dans ce sens-là.

PAR LE PRÉSIDENT :

Merci madame Monchamp.

2595 **PAR Mme ANNABELLE MONCHAMP :**

Merci.

2600 _____
ALAIN BRUNELLE

PAR LE PRÉSIDENT :

2605 À Laval alors, madame Carrier?

PAR Mme LYNDA CARRIER :

2610 Monsieur le Président, je voulais apporter une petite précision au registre. Madame Anne-Céline Guyon a cédé sa place à monsieur Alain Brunelle et elle retire son nom du registre. Donc c'est monsieur Alain Brunelle qui vient avant monsieur Falardeau.

PAR LE PRÉSIDENT :

2615 D'accord. Alors monsieur Alain Brunelle s'il vous plaît.

Monsieur Brunelle, bonsoir.

PAR M. ALAIN BRUNELLE :

2620 Monsieur le Président, madame Grandbois, monsieur Germain, bonsoir. En préambule, je voudrais simplement dire que j'attends toujours depuis six (6) jours la réponse à ma question concernant la résistance du pipeline à un séisme de magnitude 8 dans la région sismique de Charlevoix tel que celui qui s'est produit le 5 février 1663.

2625 Et je suis étonné que TransCanada qui est une entreprise multinationale, que monsieur Bergeron a trente-cinq (35) ans d'expérience, elle gère trois cent mille kilomètres (300 000 km) de pipelines, ne puisse pas fournir la réponse à cette question relativement simple, finalement, quels seraient les effets sur sa structure de pipeline de séisme 8 tel que celui qui s'est déjà produit au Québec en 1663, le 5 février!

2630 Et j'aimerais savoir, monsieur le Président, c'est pas l'objet de ma question, mais j'estime quand même qu'il serait important que TransCanada rende sa réponse avant la fin des audiences publiques, de cette partie des audiences publiques.

2635 Maintenant, concernant ma question de ce soir qui va s'adresser plutôt à monsieur Peters et à madame Ryan.

2640 On sait que dans les estimations de production de gaz à effet de serre dans les sables bitumineux, donc il a été mentionné qu'il y a énormément de gaz naturel qui est requis pour produire le pétrole bitumineux, et qu'une partie de ce gaz naturel n'est pas comptabilisée, apparemment ne sera pas comptabilisée par les estimations d'Environnement Canada et Changement climatique, tout ce qui est le gaz naturel acheté par les compagnies.

2645 Maintenant, il y a un autre élément dans les évaluations, et je serai bref, monsieur le Président, un autre élément quand même qui est très important de prendre en compte dans les évaluations de gaz à effet de serre relatives au gaz naturel, au méthane précisément qui est contenu dans le gaz naturel, qui est l'essentiel en fait du gaz naturel, il est composé de méthane, c'est le potentiel de réchauffement planétaire ou le «global warming potential» du méthane, puisque c'est cette valeur-là qui sert à calculer les équivalences en dioxyde de carbone, en CO₂.

2650 Monsieur le Président, la plupart des évaluations aujourd'hui, encore au Québec et au Canada, donnent un potentiel de réchauffement planétaire du méthane de 21 pour le Québec, qui n'a pas encore été modifié, et de 25 pour le Canada qui est le potentiel de réchauffement planétaire sur cent (100) ans.

2655 Or le dernier rapport du groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat, le GIEC en français et le IPCC en anglais, ce dernier rapport de 2013-2014 a rehaussé la valeur de

potentiel de réchauffement planétaire du méthane à 34 sur cent (100) ans et à 84 sur vingt (20) ans.

2660

Le facteur 84, monsieur le Président, c'est trois virgule trente-six (3,36) fois plus que le facteur 25 qui est conventionnellement admis aujourd'hui à l'ONU et que le Canada d'ailleurs utilise, trois virgule trente-six (3,36) fois plus sur vingt (20) ans.

2665

Et le facteur 34 qui est recommandé par les experts du GIEC, c'est trente-six pour cent (36 %) fois plus que le facteur de 25.

2670

Donc on voit que si on utilisait ces facteurs du potentiel de réchauffement planétaire du méthane qui sont ceux que les scientifiques recommandent d'utiliser, les valeurs d'émissions des gaz à effet de serre seraient beaucoup plus élevées que celles que nous présentent les scénarios de Navius.

2675

Donc ma question, c'est : quel est le potentiel de réchauffement planétaire qui a été utilisé par Navius? Je présume qu'effectivement, c'est celui de 25, parce que c'est celui qui est conventionnellement admis, et qu'ils ont fait l'estimation à 84 sur vingt (20) ans et à 34 sur cent (100) ans?

Alors je sais pas si je suis assez clair, c'est un peu complexe, il y a beaucoup de chiffres.

2680

PAR LE PRÉSIDENT :

Vous êtes clair, mais vous avez posé trois (3) questions. Monsieur Peters.

BY Mr. JOTHAM PETERS :

Yes, that's right. We assumed that the global warming potential for methane was 25, but we did not examine the impact of a higher global warming potential for methane.

The interesting thing about a higher global warming potential for methane is that unlike other global resources, oil sands actually doesn't vent a lot of methane. Typically when we think about venting methane, we think more about conventional resources.

Oui c'est exact. Nous avons supposé que le potentiel de réchauffement climatique du méthane était de 25, mais nous n'avons pas examiné l'impact d'une valeur plus élevée, d'un potentiel de réchauffement climatique pour le méthane.

Une chose qui est intéressante par rapport à ce niveau plus élevé de potentiel du réchauffement pour le méthane, c'est qu'au contraire d'autres ressources mondiales, en fait ça ne relâche pas beaucoup de méthane, en fait. Typiquement, quand on pense au méthane, on pense beaucoup plus aux

ressources conventionnelles.

So the global warming potential is higher, it is actually possible that other global or other conventional resources might actually be worse relative to those of oil sands.

Donc le potentiel de réchauffement climatique est plus élevé, il est possible que d'autres ressources conventionnelles pourraient être pires à cause du méthane par rapport aux ressources provenant des sables pétrolifères.

2685 **PAR LE PRÉSIDENT :**

Vous avez posé une question, vous avez eu la réponse.

2690 **PAR M. ALAIN BRUNELLE :**

Elle s'adressait également à madame Ryan, puisqu'elle utilise également – quel facteur utilisent-ils?

2695 **PAR LE PRÉSIDENT :**

Madame Ryan.

PAR M. ALAIN BRUNELLE :

2700 Bien, par confirmation qu'ils n'utilisent pas en fin de compte les derniers potentiels de réchauffement planétaire du méthane des scientifiques du GIEC.

PAR LE PRÉSIDENT :

2705 Madame Ryan.

PAR Mme HELEN RYAN :

2710 Nous utilisons aussi le 25, et comme l'a mentionné monsieur Peters, quand on parle des sables bitumineux, le taux d'émission de méthane est peu élevé.

Et aussi, dans nos analyses, c'est pris en ligne de compte.

PAR M. ALAIN BRUNELLE :

2715

Une petite précision, monsieur le Président! Quand on dit qu'il est plutôt élevé, c'est également vrai pour les procédés in situ qui utilisent du gaz naturel pour chauffer l'eau pour liquéfier le bitume en profondeur.

2720

PAR LE PRÉSIDENT :

Monsieur Brunelle, je peux pas permettre des échanges comme ça, là. Nous avons pris deux (2) questions.

2725

Je vous remercie beaucoup.

PAR M. LOUIS BERGERON :

2730

Excusez-moi, monsieur le Président, est-ce que vous voulez que je fasse un petit commentaire sur la question des tremblements de terre?

PAR LE PRÉSIDENT :

2735

Ah bien oui.

PAR M. LOUIS BERGERON :

2740

Écoutez, effectivement, la question nous est venue la semaine dernière, mais il y a plusieurs volets qui se sont ajoutés depuis, donc on essaie de répondre à la question de la façon la plus complète possible.

2745

Mais pour l'information de monsieur Brunelle, je voudrais mentionner que nous avons relevé un événement avec un tremblement de terre de 8,8 sur l'échelle de Richter qui a eu lieu au Chili, et notre gazoduc était à cent quinze kilomètres (115 km) de l'épicentre, et le gazoduc a résisté sans problème.

PAR LE PRÉSIDENT :

2750

Ça répond. Oui madame Grandbois.

PAR LA COMMISSAIRE GRANDBOIS :

2755 Monsieur Bergeron, effectivement, là-dessus, nous sommes d'accord avec monsieur Brunelle dans le sens que ça serait intéressant si on pouvait avoir l'essentiel de votre document, même s'il vous manque – on comprend qu'il y a eu des demandes additionnelles – mais si vous pouviez nous présenter, nous déposer ce qui est disponible demain, de façon à ce que ça puisse être déposé dans le cadre de la Commission.

2760 Et s'il y a des éléments qui manquent, vous les déposerez par la suite. Mais ce serait intéressant d'avoir l'essentiel demain.

PAR M. LOUIS BERGERON :

2765 Oui. Mais ce que je peux vous offrir, c'est ça, c'est une réponse en fonction des sous-questions qui ont été posées plus tôt la semaine dernière et cette semaine. C'est sûr qu'avec les dernières demandes, ça pourra peut-être venir après.

PAR LA COMMISSAIRE GRANDBOIS :

2770 On comprend ça.

PAR M. LOUIS BERGERON :

2775 Mais on pourra vous donner la première partie de la réponse qui, selon moi, va être quand même assez complète.

PAR LA COMMISSAIRE GRANDBOIS :

2780 Merci. Et j'aimerais peut-être quand même faire mienne la question additionnelle de monsieur Brunelle!

2785 C'est que sur la question, ce que vous avez mentionné, monsieur Peters, vous avez dit qu'au niveau de l'activité d'extraction des sables bitumineux, il y avait moins de génération de méthane que lors de forage de pétrole plus classique.

Donc de ce point de vue là, si on utilisait un taux pour le méthane plus élevé, ça pourrait jouer même en faveur des sables bitumineux.

2790

Mais monsieur Brunelle disait, bon, est-ce que vous considérez, quand vous faites ce commentaire, le fait que dans le cas des sables bitumineux produits in situ, forage in situ, dans ce cas-là, effectivement il y a une consommation importante de gaz naturel.

2795

Et là, est-ce que ça viendrait pas globalement finalement augmenter l'empreinte carbone de la production in situ?

BY Mr. JOTHAM PETERS :

Thank you for the question. The difference between an in situ facility which is consuming natural gas and a conventional facility which is venting natural gas is that the in situ facilities is burning their natural gas. So they are converting their methane into carbon dioxide.

Merci de la question. La différence entre une installation in situ qui consomme du gaz naturel et les installations conventionnelles qui éventent ce gaz naturel, on brûle le gaz naturel, donc on convertit le méthane déjà en dioxyde de carbone.

And as a result of that you don't apply the higher global warming potential to that.

Et à la suite de cela, on n'applique pas le potentiel réchauffement climatique élevé à cela.

So the impact of applying a higher global warming potential in the context of our analysis but also in the context of theirs is that the higher global warming, it's not that it will have no impact on oil sands, but it will have less impact in oil sands relative to other resources which have more of an issue with the venting.

Donc l'impact du fait d'appliquer un chiffre plus élevé pour le réchauffement climatique dans le contexte de notre analyse, aussi bien que dans le contexte de leur analyse, c'est que les valeurs plus élevées, c'est pas que ça n'a pas d'impacts sur les sables pétrolifères, mais ça aurait moins d'impacts sur les sables pétrolifères par rapport à d'autres ressources qui auront plus de problèmes avec le «venting»..

PAR LA COMMISSAIRE GRANDBOIS :

Merci.

2800

PAR LE PRÉSIDENT :

Merci encore monsieur Brunelle.

2805

PAR M. ALAIN BRUNELLE :

Il y a l'achat du gaz naturel aussi qui n'est pas compté. Le gaz naturel qui est acheté n'est pas comptabilisé non plus.

2810

LOUIS CASAVANT

PAR LE PRÉSIDENT :

2815

Monsieur Louis Casavant à Trois-Rivières.

PAR M. LOUIS CASAVANT :

2820

Selon les scientifiques, il faut rapidement réduire nos émissions de gaz à effet de serre. De combien de pourcentage par année devons-nous les réduire selon Environnement Canada pour respecter le seuil du deux (2 %) ou de un pour cent (1 %) du COP21?

PAR LE PRÉSIDENT :

2825

Vous voulez dire d'un degré (1 °C)?

PAR M. LOUIS CASAVANT :

2830

De deux (2 %) ou de un point cinq (1,5 %).

PAR LE PRÉSIDENT :

2835

Du un pour cent (1 %), excusez-moi. Monsieur Breton.

PAR M. LOUIS BRETON :

2840

On n'a pas l'information avec nous, on devra revenir par rapport à ça. On va regarder la question et on va vous revenir.

PAR LE PRÉSIDENT :

2845 Très bien. Malheureusement, la réponse ne peut pas arriver ce soir, monsieur Casavant. Elle va être prise en note et nous la recevrons au cours des vingt-quatre (24) à quarante-huit (48) heures, normalement. Merci.

PAR LA COMMISSAIRE GRANDBOIS :

2850 Monsieur Breton, la question de monsieur Casavant avait le mérite d'être très courte, mais elle n'est pas simple pour autant. Je suis sûre que vous êtes en mesure d'apprécier ça.

2855 Est-ce que vous allez vraiment être en mesure, parce que dans le fond, ce que ça va revenir à dire, on sait que les changements climatiques, c'est planétaire comme phénomène, donc ce que vous pourrez nous donner, c'est un objectif canadien pour contribuer à l'effort global.

Allez-vous être en mesure vraiment de nous fournir une telle donnée?

PAR M. LOUIS BRETON :

2860 Je vais laisser madame Ryan répondre.

PAR Mme HELEN RYAN :

2865 Je dirais que non, parce que quand on essaie de prédire le futur, ça rentre en ligne de compte, toute la modélisation qui est faite. C'est qu'il n'y a pas un chiffre précis, c'est ça le problème.

2870 Alors c'est pour ça, c'est un engagement global par rapport à une température et les efforts que chaque pays doit faire en considérant aussi le développement qui va avoir lieu.

PAR LE PRÉSIDENT :

Alors qu'est-ce que vous avez l'intention de nous déposer comme réponse?

2875 Quand vous avez pris la question en note, vous nous avez dit que vous allez revenir avec ça.

PAR Mme HELEN RYAN :

2880 Je crois pas qu'on va être en mesure de vous fournir une réponse.

PAR LE PRÉSIDENT :

OK d'accord. Donc votre position a changé par rapport à ce que monsieur Breton nous a indiqué.

2885

PAR M. LOUIS BRETON :

Oui.

2890

PAR LE PRÉSIDENT :

D'accord, merci. Je cède la parole à mon collègue monsieur Germain.

PAR LE COMMISSAIRE GERMAIN :

2895

J'avais une question, mais je crois que je vais la réserver pour demain à Ressources naturelles Canada qui n'a pas été très occupé ce soir. On a concentré nos questions avec Environnement Canada qui sont ici ce soir, c'est pour ça.

2900

Alors je vous réserve des questions pour demain.

LUC FALARDEAU

2905

PAR LE PRÉSIDENT :

Madame Sophie Labrosse, madame Khristina Boyer dans la salle ici, monsieur Falardeau est déjà à Laval, donc je commence par vous, monsieur Falardeau, puisque vous aviez été appelé en premier. Monsieur Falardeau.

2910

PAR M. LUC FALARDEAU :

Bonjour monsieur le Président et madame la Commissaire, monsieur le Commissaire. Je me demande des fois si deux (2) séances pour discuter des changements climatiques, c'est suffisant. Il y a tellement d'aspects puis de questions qu'on peut poser, que des spécialistes peuvent poser. Je vais leur laisser l'occasion de le faire ce soir puis demain.

2915

Ma question est la suivante! Cet après-midi, on a discuté des différents fonds, des garanties financières, les fonds d'indemnisation, on a parlé notamment de huit milliards (8 G\$) qui, au

2920

Canada, à travers l'ensemble du Canada, qui étaient déposés en fiducie, c'est l'ONÉ qui avait mentionné ça.

2925 Est-ce qu'on a, par exemple, un projet comme Énergie Est, de la compagnie Énergie Est aussi, comment ils répartissent ce fonds-là? Comment l'Association des pipelines ou l'ONÉ, je pense que c'est l'Association des pipelines qui a ce fonds-là en fiducie. Ce serait à confirmer, là.

2930 Mais comment ils répartissent ça pour un projet en particulier? Je sais qu'il y a des dizaines de milliers de kilomètres au Canada de pipelines, comment ils font, quand c'est le temps par exemple, au bout de trente (30) ans, quarante (40) ans, qu'on cesse d'exploiter un pipeline, comment ils font pour attribuer ces montants-là pour la cessation d'exploitation?

PAR LE PRÉSIDENT :

2935 Écoutez, monsieur Falardeau, j'aurais bien aimé que cette question-là vienne durant l'après-midi, mais enfin, je vais quand même demander à monsieur Bergeron d'avancer une réponse.

PAR M. LUC FALARDEAU :

2940 Puis aussi en sous-question...

PAR LE PRÉSIDENT :

2945 Voyez-vous, c'est pour ça que ça prend du temps! Vous disiez que deux (2) séances c'est pas beaucoup!

PAR M. LUC FALARDEAU :

2950 Le scénario d'abandon, est-ce que c'est basé sur un scénario d'abandon sur place, on abandonne le tuyau pour l'éternité dans le sol, ou d'enlèvement, ces montants-là?

PAR LE PRÉSIDENT :

2955 Monsieur Bergeron.

PAR M. LOUIS BERGERON :

2960 Monsieur le Président, cet après-midi nous avons pris l'engagement de vous fournir de l'information additionnelle sur le fonds en ce qui concerne Énergie Est.

TransCanada a un fonds pour l'abandon éventuel de tous ses pipelines. Je vous donne des exemples. NGTL, Mainline, TQM, Keystone, Foothills.

2965 Donc effectivement, ces fonds-là sont en fiducie et seront utilisés la journée où on en aura besoin pour la cessation des activités.

PAR LE PRÉSIDENT :

2970 De toute façon, il y en aura d'autres informations, monsieur Falardeau. Merci monsieur Falardeau.

PAR M. LUC FALARDEAU :

2975 J'attendrai la réponse de savoir si c'est basé sur un scénario d'abandon dans le sol ou d'enlèvement. Merci.

SOPHIE LABROSSE

2980 **PAR LE PRÉSIDENT :**

Alors madame Labrosse.

2985 **PAR Mme SOPHIE LABROSSE :**

2990 Bonjour. Présentement, TransCanada dit qu'elle souhaite participer à la lutte aux changements climatiques. Pourtant, elle est impliquée présentement dans une bataille juridique avec des compagnies pétrolières contre la loi américaine du Clean Air Act qui permettrait de réduire significativement les émissions de gaz à effet de serre, entre autres par les centrales électriques au charbon.

Ma question est : comment est-ce qu'on peut faire confiance à TransCanada?

2995 **PAR LE PRÉSIDENT :**

C'est une question qui est vraiment un commentaire. Vous pouvez la poser à n'importe qui, vous pouvez la poser à des personnes-ressources, vos collègues.

3000 Mais ce que je demanderais, je vais transformer un peu votre question. Monsieur Bergeron, pourquoi les gens devraient vous faire confiance?

PAR M. LOUIS BERGERON :

3005 Monsieur le Président, une entreprise, c'est des individus. Je vous donne l'exemple des activités de TransCanada au Québec.

On s'est doté d'un bureau permanent à Montréal avec une équipe de Québécois, et cette équipe-là est en train de grandir actuellement.

3010 Au Québec, on a cent quarante (140) personnes qui travaillent sur le projet Énergie Est.

On a déjà annoncé des ententes, entre autres avec ABD pour la création d'environ deux cents (200) emplois pour la fabrication de bâtiments électriques liés à vingt-deux (22) stations de pompage, et on a l'intention de continuer à travailler avec les Québécois à développer le projet pour que les retombées économiques soient maximisées.

3015 Tout ça, dans le respect de l'environnement et je vous dirais en agissant comme bon citoyen corporatif, en participant par exemple à plusieurs levées de fonds ou des projets communautaires.

3020 Ça fait que c'est difficile pour moi de vous sortir le message corporatif que TransCanada est la meilleure compagnie au monde. Je pense que c'est les gestes qu'on fait à chaque jour, les actions qu'on prend qui vont le démontrer.

3025 Et TransCanada a vraiment choisi de prendre une approche différente au Québec. Et ce qu'on fait depuis plusieurs semaines et plusieurs mois, c'est de travailler d'une façon différente avec les communautés, avec les élus, avec les différentes instances.

3030 Évidemment, ça va prendre un bon bout de temps avant de voir les impacts de ça. Mais je suis très confiant qu'avec plusieurs petits gestes qu'on fait à chaque jour, c'est ce qui va faire la différence à la fin.

PAR LA COMMISSAIRE GRANDBOIS :

3035 Et puis, madame Labrosse, je sais pas si vous avez déjà eu l'occasion de déposer un mémoire devant une audience du BAPE, mais on espère que vous le ferez et que vous nous exprimerez, bon, ce qui vous inquiète, que vous nous donnerez des arguments. On peut vous assurer qu'on lit tous les mémoires et on en tient compte.

3040 **PAR LE PRÉSIDENT :**

Et j'imagine que vous êtes arrivée avec votre professeur?

3045 **PAR Mme SOPHIE LABROSSE :**

Non, non, je suis indépendamment, mais je suis venue avec Édouard-Montpetit, mais je viens du Cégep du Vieux Montréal.

3050 **PAR LE PRÉSIDENT :**

OK. Parce que des fois, les professeurs acceptent que des mémoires fassent partie de l'évaluation. Je dis ça à titre de truc! Puis moi-même étant un ancien professeur universitaire! Alors voilà.

3055 On peut se permettre quelques anecdotes très courtes. Merci madame Labrosse.

KHRISTINA BOYER

3060 **PAR LE PRÉSIDENT :**

Madame Boyer.

3065 **PAR Mme KHRISTINA BOYER :**

Bonsoir. Je suis cégépienne de dix-huit (18) ans. À un moment où on doit choisir qu'est-ce qu'on doit faire de notre avenir, il faut prendre en conséquence dans quel avenir on va vivre.

3070 Donc dans le cadre des changements climatiques qui ont des impacts irréversibles et graves à l'échelle planétaire, ma question est la suivante! Si, pour des raisons de non-acceptation sociale ou autres, le projet Énergie Est est refusé, comment la compagnie TransCanada va-t-elle concrètement travailler pour la transition énergétique en réorientant les dix-sept milliards de dollars (17 G\$) qui étaient prévus pour la construction d'Énergie Est? Il est mentionné ici d'énergie verte en partie.

3075

PAR LE PRÉSIDENT :

3080 J'aimerais que vous présentiez, monsieur Bergeron, une réponse relativement courte, parce qu'elle a été élaborée déjà plusieurs fois.

PAR M. LOUIS BERGERON :

3085 Oui. Bien, la réponse générale, monsieur le Président, c'est que de la façon dont ça fonctionne, c'est qu'on a un portefeuille de projets. Alors on peut en avoir plusieurs dizaines. Énergie Est en est un parmi un portefeuille de soixante quelques milliards de dollars.

3090 Si Énergie Est ne voit pas le jour, il y aura d'autres opportunités aussi qui pourront se présenter.

Alors c'est une question de travailler plusieurs projets en parallèle et en fonction de l'évolution de la situation, bien, de s'ajuster avec notre portefeuille de projets.

3095 Donc je crois que c'est la réponse à la question.

PAR LE PRÉSIDENT :

Merci. Merci madame.

3100

DENISE CAMPILLO

PAR LE PRÉSIDENT :

3105

Madame Denise Campillo. Madame Rosalie Laframboise à Laval, et madame Joyce Renaud à Trois-Rivières.

Alors madame Denise Campillo à Laval.

3110

PAR Mme DENISE CAMPILLO :

3115 Bonsoir monsieur le Président, madame la Commissaire, monsieur le Commissaire. Ma question n'est pas très technique mais plutôt d'ordre terminologique et elle va dans le sens de beaucoup de questions et d'interventions qui ont déjà été posées ce soir.

Voici! Dans le contexte de la lutte contre les changements climatiques, il serait souhaitable de freiner l'offre et la demande d'hydrocarbures et notamment d'aider l'Alberta à réduire sa dépendance aux hydrocarbures et à diversifier son économie.

3120

Or, le projet Énergie Est favoriserait le doublement de la production de pétrole des sables bitumineux.

3125

À une question que j'ai posée le 10 mars la semaine dernière, monsieur Bergeron a répondu que l'oléoduc serait un outil de transition.

Ma question est : monsieur Bergeron pourrait-il nous expliquer ce qu'il entend par outil de transition dans ce contexte?

3130

PAR LE PRÉSIDENT :

Écoutez, personnellement, honnêtement, je ne me souviens pas du contexte, mais je vais demander à monsieur Bergeron s'il se souvient du contexte et s'il peut répondre à la question.

3135

PAR Mme DENISE CAMPILLO :

Excusez-moi, du contexte de ce soir.

3140

PAR LE PRÉSIDENT :

C'est très bien, allez-y monsieur Bergeron.

PAR M. LOUIS BERGERON :

3145

L'explication, monsieur le Président, c'est que tout le monde est d'accord à l'effet qu'il faut réduire les gaz à effet de serre et qu'il faut faire une transition énergétique. On parle de décarbonisation de l'économie. Je pense que ça fait consensus qu'il faut aller dans cette direction.

3150

Maintenant, demain matin, on arrête toute la production pétrolière et on ferme nos raffineries, on va avoir une autre problématique. Ce qu'il faut, c'est gérer la transition, il faut la faire de la façon la plus correcte possible.

3155

On parle par exemple des systèmes de plafonnement et d'échange qui ont été mis par les différentes provinces en place graduellement et qui sont implantés dans d'autres juridictions en Amérique du Nord, ce sont tous des systèmes qui font en sorte qu'on met un frein à la consommation d'énergie basée sur les hydrocarbures.

Donc ce sont des gestes que les gouvernements ont faits pour aller dans la direction de la décarbonisation de l'économie.

3160 Alors TransCanada est tout à fait favorable à ça et comme citoyen corporatif, s'adapte et, je vous dirais, travaille en fonction de ces règlementations.

Alors on est tout à fait d'accord à l'effet qu'il faut regarder pour aller vers la décarbonisation, mais ça ne se fera pas à l'intérieur d'une année.

3165

PAR LE PRÉSIDENT :

Mais ce que j'ai compris de la question de madame Campillo, pourquoi le pipeline devrait être considéré comme un outil de transition?

3170

PAR M. LOUIS BERGERON :

Bien, monsieur le Président, ce qui se passe, c'est qu'actuellement la production pétrolière de l'Alberta – je me répète encore une fois – elle est en marche et elle va augmenter de sept (700 000) à huit cent mille (800 000) barils par jour d'ici 2020. Cette production-là, notre prétention, c'est qu'elle va circuler d'une façon ou d'une autre en Amérique du Nord, et l'alternative au pipeline, c'est le rail.

3175

Alors cette production-là va circuler, et sans entrer dans les détails économiques, on sait que pour les producteurs canadiens, le transport par rail est plus coûteux, on en a parlé la semaine dernière. Ce qui fait que non seulement on est obligé de vendre avec un escompte important aux raffineurs américains parce qu'on n'a pas l'alternative d'exportation, mais en plus, les coûts de transport font en sorte que les producteurs se retrouvent avec des marges bénéficiaires encore plus faibles.

3180

3185

Alors ça, c'est de l'argent qui ne reste pas au Canada. Ce sont des milliards, entre dix (10 G\$) et vingt milliards de dollars (20 G\$) qui sortent de notre économie et qui pourraient être utilisés ici au Canada, réinvestis évidemment avec des impôts et des taxes qui vont permettre de supporter nos soins de santé et notre éducation.

3190

Donc c'est aussi un débat économique, monsieur le Président, et encore une fois, le fait que les raffineries de l'Est du Canada paient aussi le prix international pour du pétrole brut alors qu'on subventionne les raffineries américaines avec notre pétrole brut canadien, c'est un enjeu économique majeur et ça, c'est quelque chose qu'on pourrait faire pour dix-vingt-trente (10-20-30) ans, de prendre ce pétrole et de l'exporter ou de le raffiner au Canada et d'améliorer notre bilan économique, tout en faisant notre transition énergétique.

3195

PAR LE PRÉSIDENT :

Merci monsieur Bergeron, merci madame Campillo.

3200

PAR Mme DENISE CAMPILLO :

Mais ce n'est pas très convaincant, mais il faudrait que cette dimension économique soit examinée d'un peu plus près.

3205

PAR LE PRÉSIDENT :

Merci madame.

3210

ROSALIE LAFRAMBOISE

PAR LE PRÉSIDENT :

Madame Rosalie Laframboise à Laval.

3215

PAR Mme ROSALIE LAFRAMBOISE :

Bonsoir monsieur le Président, bonsoir madame la Commissaire, monsieur le Commissaire. Ma question, en fait, je vais vous laisser le soin de décider à qui l'adresser.

3220

En 2012, en fait, l'Organisation mondiale de la Santé estimait à trois point sept millions (3,7 M) le nombre de décès prématurés causés dans le monde par la pollution ambiante, soit l'air extérieur, tant en zone urbaine qu'en zone rurale. Cette mortalité est due à l'exposition aux particules d'un diamètre de dix microns (10 μ) ou moins. Ces microparticules provoquent des maladies cardiovasculaires, des maladies respiratoires, de nombreux cancers tels les cancers du poumon, de la vessie et des voies urinaires.

3225

Donc à la lumière de ces données, à combien estimez-vous le nombre de décès associés à Énergie Est, puisque s'il se réalise, il faudrait estimer, en fait tenir en compte les GES tant en aval qu'en amont? Je sais pas à qui vous pourriez l'adresser.

3230

PAR LE PRÉSIDENT :

3235

Vous touchez à deux (2) facteurs complètement différents. Vous avez parlé des particules fines mais à la fin, vous avez terminé avec les gaz à effet de serre.

3240

Alors l'étude de l'Organisation mondiale de la Santé, effectivement, j'en ai lu plusieurs, établit un lien causal important entre l'exposition à l'air urbain vicié par notamment les particules ultrafines, et vous avez dit microfines, et c'est valable aussi.

3245

Alors je ne pense pas qu'on puisse répondre à votre question actuellement dans le sens qu'il faudra – mon collègue fait très bien de me dire ne joue pas à l'expert, parce que je suis toxicologue, mais écoutez!

3250

Honnêtement, je ne pourrai pas la transmettre à aucune instance. Tout au plus, nous pourrions la garder en réserve, et lorsque le ministère de la Santé et des Services sociaux sera là, on pourrait évoquer avec lui cette possibilité pour nous faire un topo sur l'impact de l'air urbain dans les principales villes et les effets sur le nombre de décès et sur la santé de façon générale.

Mais ce soir, je ne pense pas qu'on puisse y répondre. Mais nous allons retenir votre question et évaluer s'il faut aller plus de l'avant avec.

3255

PAR Mme ROSALIE LAFRAMBOISE :

Merci.

3260

PAR LE PRÉSIDENT :

Merci à vous madame.

3265

JOYCE RENAUD

PAR LE PRÉSIDENT :

3270

Alors nous sommes à Trois-Rivières, madame Joyce Renaud.

PAR Mme JOYCE RENAUD :

Bonsoir monsieur.

PAR LE PRÉSIDENT :

3275

Bonsoir madame.

PAR Mme JOYCE RENAUD :

3280

Il y a tellement de questions à poser que je pense qu'il va falloir prolonger le BAPE!

Bon. Alors écoutez, là, on vient de me parler de l'ALÉNA, et on vient de me dire que si l'oléoduc Énergie Est est réalisé, que cette réalisation-là va nous enfoncer de plus en plus dans l'ALÉNA, ce traité qu'on a eu avec les États-Unis et le Mexique.

3285

Si ce pétrole se rend aux États-Unis, on ne pourra plus réduire notre quota. De un.

De deux, ce que j'ai compris, c'est qu'on a comme une corde autour du cou. Ce qui rentre du Canada aux États-Unis, selon ce traité de l'ALÉNA, si j'ai bien compris, c'est qu'on ne pourra plus dire, on arrête de vous fournir, on va diminuer de fournir, si le U.S. Survey décide qu'ils veulent encore plus, et je me pose des questions sur les prix qu'ils pourraient nous accorder, alors à ce moment-là, il semblerait qu'on serait obligé de leur fournir.

3290

Là, pour l'instant, ils semblent être en surabondance avec le schiste, mais le schiste, ça va durer un certain temps, je crois. Alors on va avoir la corde autour du cou.

3295

Est-ce que j'ai bien compris la situation?

PAR LE PRÉSIDENT :

3300

Quelle est votre question exactement, madame Joyce?

PAR Mme JOYCE RENAUD :

Alors que monsieur Bergeron, qu'il obtienne de ses grands patrons ou pas, en tout cas qu'il nous fournisse une réponse précise par rapport à ce scénario ou cette probabilité qui va arriver. Que si Énergie Est est réalisé, et c'est, on le sait tous très bien, pour l'exportation, surtout et avant tout, donc pour les poches des actionnaires, si ça s'en va aux États-Unis, et qu'à cause du traité de l'ALÉNA qui a déjà causé beaucoup de torts, on soit obligé de continuer à fournir aux États-Unis ce pétrole, comment est-ce qu'on va pouvoir réduire nos quotas? Comment est-ce qu'on va pouvoir répondre par rapport au coût carbone?

3305

3310

PAR LE PRÉSIDENT :

3315 Juste un moment s'il vous plaît.

PAR LA COMMISSAIRE GRANDBOIS :

3320 Sur la question de l'ALÉNA, est-ce qu'un d'entre vous serait en mesure, peut-être monsieur Peters, ou sinon, je sais pas, je crois pas que madame Ryan, ce soit votre domaine, mais je sais pas si, monsieur Peters, vous êtes à l'aise pour résumer la clause, les conséquences de la clause auxquelles madame Renaud fait allusion.

3325 Sinon, sentez-vous bien à l'aise, si vous êtes pas en mesure de le faire, mais je pense que vous êtes le seul parmi les personnes-ressources qui sont présentes ici, peut-être, parce que je pense pas que Ressources naturelles Canada, je pense pas que ce soit non plus – non, c'est ça, je vois des non.

3330 Alors on s'essaie avec vous, monsieur Peters, est-ce que vous seriez à l'aise pour résumer et sinon, vous nous le dites?

BY Mr. JOTHAM PETERS :

No, but what I would say is that, and I am not sure how this works under NAFTA rules, but the pipeline does not cross any borders with United States. So I am not sure if it has any implications for NAFTA or not.

Non, mais ce que je dirais, c'est que selon les règles de l'ALÉNA, je ne sais pas, mais le pipeline ne traverse pas la frontière avec les États-Unis, donc je ne sais pas s'il y a des implications, là, relativement à l'ALÉNA ou pas.

3335 **PAR M. LOUIS BERGERON :**

3340 En fait, l'élément d'information que je pourrais amener, madame la Commissaire, c'est qu'en 2015, plus de cinquante pour cent (50 %) des importations de pétrole au Québec provenaient des États-Unis. Alors les États-Unis sont des exportateurs, évidemment pas de façon globale, mais dans certaines régions, sont des exportateurs, et ce que Énergie Est va permettre de faire, c'est de traiter du brut canadien dans les raffineries canadiennes au lieu du brut américain.

Alors c'est l'élément d'information que je peux amener qui aurait une réduction probable des importations de brut américain dans l'Est du Canada.

3345 **PAR LA COMMISSAIRE GRANDBOIS :**

Madame Renaud, ce qu'on peut peut-être vous rajouter, c'est qu'on connaît la clause de l'ALÉNA à laquelle vous faites référence, et c'est certain que dans l'analyse qu'on fera, s'il y a lieu, on va en tenir compte, soyez bien certaine.

3350 Et si on a besoin d'un complément d'information à ce sujet-là, on contactera le ministère ou l'organisation en mesure de nous donner – il n'y a pas personne en mesure de donner de réponses ce soir – mais si on a des questions là-dessus, on ira évidemment chercher l'information.

3355 **PAR Mme JOYCE RENAUD :**

Mais on n'a pas bien compris ma question, le scénario que je posais. J'aimerais tout simplement l'élaborer un peu plus.

3360 Monsieur Bergeron nous dit qu'on a importé du U.S. Survey du pétrole, j'ai bien compris, mais moi, ce que je soulève, c'est que les affaires sont les affaires, et à ce niveau, les pays ne sont pas véritablement des amis quand leurs intérêts sont vraiment en jeu.

3365 Alors si on exporte le pétrole ou qu'on envoie le pétrole des sables bitumineux et que ça se rend aux États-Unis, il y a rien qui empêchera, même s'ils sont en surabondance pour l'instant, qu'est-ce qui les empêcherait de plus tard nous envoyer ça à grands coûts? Parce que c'est pas comme ça que les traités fonctionnent, est-ce que je me trompe?

3370 **PAR LE PRÉSIDENT :**

Écoutez, je peux bien demander – je pense qu'on n'a pas la personne-ressource qu'il faut pour répondre à votre question, mais je vais quand même essayer de voir si monsieur Bergeron a des éléments de réponses, non?

3375 On ne pourra pas répondre à votre question, madame Joyce, ce soir.

PAR Mme JOYCE RENAUD :

Quand est-ce qu'on pourra avoir une réponse?

3380 **PAR LE PRÉSIDENT :**

Bien, je pense que ma collègue vous a déjà répondu. Nous allons examiner la question, nous allons voir s'il faut aller de l'avant, poursuivre avec des niveaux d'information plus soutenus,

3385 et si c'était le cas, nous allons adresser la question à des organismes qui peuvent nous répondre, ou des ministères.

PAR Mme JOYCE RENAUD :

3390 Merci monsieur le Président.

PAR LE PRÉSIDENT :

Merci.

3395

VINCENT LECLERC

3400 **PAR LE PRÉSIDENT :**

Monsieur Vincent Leclerc et madame Noémie Trépanier-Bessette. Toujours à la salle ici.

PAR M. VINCENT LECLERC :

3405

Bonsoir. Vincent Leclerc du Cégep Édouard-Montpetit. Bonsoir à tout le monde.

3410

Premièrement, bien, il y a une récente étude scientifique qui fait état du fait que l'augmentation de un point cinq degré Celsius (1,5 °C) arrivera d'ici 2020, si on continue à émettre toujours autant de gaz à effet de serre que présentement. Puis au sommet sur le climat à Paris qui s'est passé en décembre dernier, qui visait à limiter l'augmentation du réchauffement climatique à moins de deux degrés Celsius (2 °C), bien, comment le Canada réussira-t-il à atteindre ses cibles qu'il s'est données à ce sommet-là, en continuant de favoriser la croissance des sables bitumineux avec le projet du pipeline Énergie Est?

3415

PAR LE PRÉSIDENT :

3420

Est-ce que Environnement et Changement climatique, depuis l'annonce qui a été faite à Paris, a commencé à réfléchir et à élaborer un plan d'attaque pour la réduction des émissions de gaz à effet de serre? Ou ça s'est peut-être fait d'avance aussi.

PAR Mme HELEN RYAN :

3425 Monsieur le Président, oui effectivement, le gouvernement du Canada travaille avec les provinces, ils ont eu une rencontre récemment, ils se sont engagés pour développer un plan pancanadien.

3430 Il y a des groupes de travail qui vont être établis, qui vont fournir des recommandations aux ministres fédéral et provincial pour qu'ils puissent développer un plan final.

PAR LE PRÉSIDENT :

Vous faites référence à la récente réunion des premiers ministres?

3435 **PAR Mme HELEN RYAN :**

3440 Oui, c'est ça. Alors il va y avoir un plan qui va être élaboré et il y a des mesures qui ont été récemment annoncées par rapport au gouvernement fédéral. Alors Environnement et Changement climatique Canada va mettre en place des mesures et une réglementation pour contrôler les émissions de méthane du secteur gaz et pétrole. Le règlement, l'ébauche du règlement devrait être publiée vers le début de 2017, et le règlement final d'ici la fin de l'année 2017.

3445 Ce règlement-là va avoir plusieurs volets et va commencer avec des critères pour – et là, désolée, je cherche mes mots en français – c'est pour contrôler les émissions fugitives, ils vont mettre – je vais le dire en anglais, «leak detection and repair» et aussi «well completion», et ces exigences-là vont prendre vigueur en 2018. Et il y aura d'autres mesures qui vont être mises sur place d'ici 2020 pour contrôler le méthane comme tel.

3450 Il va y avoir d'autres mesures qui vont être développées avec les provinces. Et les recommandations devraient être soumises, je crois que c'est vers la fin septembre.

PAR LE PRÉSIDENT :

À la réunion des premiers ministres?

3455

PAR Mme HELEN RYAN :

C'est ça.

3460 **PAR LE PRÉSIDENT :**

Madame Grandbois.

3465 **PAR LA COMMISSAIRE GRANDBOIS :**

3470 Madame Ryan, est-ce que vous êtes en mesure de nous indiquer, en termes de calendrier, on sait que lors des ententes de l'entente de Paris, normalement des pays qui n'avaient pas pu déjà déposer d'engagements formels lors de l'entente, on comprend qu'au Canada il venait d'y avoir un changement de gouvernement, est-ce que donc vous connaissez le calendrier, vous êtes en mesure de nous donner le calendrier prévu pour que le Canada puisse soumettre ses objectifs de réduction de gaz à effet de serre?

Est-ce que c'est quelque chose que vous pouvez nous dire?

3475 **PAR Mme HELEN RYAN :**

Mais le Canada avait déjà soumis notre intention.

3480 **PAR LA COMMISSAIRE GRANDBOIS :**

Oui, mais disons qu'il y avait une confirmation.

3485 **PAR Mme HELEN RYAN :**

J'ai pas la date, mais on peut vous la faire parvenir, oui.

3490 **PAR LA COMMISSAIRE GRANDBOIS :**

Merci.

3495 **PAR LE PRÉSIDENT :**

Merci monsieur Leclerc.

3500

NOÉMIE TRÉPANIÉ-BESSETTE

PAR LE PRÉSIDENT :

Madame Trépanier-Bessette Noémie.

3505

PAR Mme NOÉMIE TRÉPANIÉ-BESSETTE :

Bonjour. Moi, je voudrais commencer par faire une précision par rapport aux élèves, aux étudiants collégiens qui sont ici dans la salle.

3510

Donc on n'est pas venu organisé avec ni le cégep ni un professeur. On est un comité qui est affilié avec l'Association étudiante du Cégep Édouard-Montpetit, donc il y a nous et il y a plusieurs élèves, bien par exemple, il y avait une élève qui était du Cégep du Vieux Montréal qui est venue avec nous, donc on est indépendant et mobilisé.

3515

PAR LE PRÉSIDENT :

Merci.

3520

PAR Mme NOÉMIE TRÉPANIÉ-BESSETTE :

Donc je m'appelle Noémie Trépanier-Bessette et je suis en première année du Cégep Édouard-Montpetit. Je voudrais revenir sur quelque chose que monsieur Peters avait mentionné et que monsieur Montpetit était venu poser comme question, mais je crois que ça n'a pas été répondu.

3525

Donc je voudrais commencer par une légère mise en contexte, je vais essayer d'être le plus bref possible, ce sera pas très long.

3530

Dans mon cours d'économie en première année de cégep, on nous a appris la loi de l'offre et de la demande, donc loi relativement assez simple, qui nous explique entre autres que lorsque l'offre augmente, la demande augmente également. Ce qui est logique.

3535

Donc par exemple si Toyota doublait sa production de voitures d'un certain modèle, les concurrents ne baisseraient pas leurs productions, au contraire, ils voudraient augmenter également leurs productions pour continuer à être compétitifs.

3540

Donc monsieur Peters, j'aimerais savoir sur quoi vous vous basez exactement, qu'est-ce qui vous fait croire que ce sont les autres pays qui diminueront leurs productions si le Canada augmente les siennes, les productions de pétrole?

3545

Parce qu'en ce moment, en Arabie saoudite, ils sont déjà en surproduction. Donc selon votre logique, ce qui devrait se passer, c'est que nous serions les autres pays, ceux qui devraient baisser leurs productions, puisqu'il y a déjà un pays qui en produit beaucoup. Donc qu'est-ce qui fait que c'est nous qui devrions faire baisser les autres?

PAR LE PRÉSIDENT :

3550

Monsieur Peters.

BY Mr. JOTHAM PETERS :

So I'm going to try to answer your question and if I don't, feel free to ask it again.

Alors je vais essayer de répondre à votre question et si je n'y arrive pas, et si je ne suis pas capable, vous pouvez la reposer à nouveau.

The analysis that we conducted is fundamentally, it's fundamentally an economic analysis. And so when we make the argument that an increase in supply from Canada would reduce supply elsewhere, the mechanism by which that occurs is that by increasing supply in Canada that ends up producing slightly the global price for crude oil.

L'analyse que nous avons menée est fondamentalement économique, c'est une analyse économique. Alors quand nous présentons l'argument qu'une augmentation d'offre de la part du Canada irait réduire l'offre ailleurs, le mécanisme par lequel cela se produirait, c'est qu'en augmentant l'offre au Canada, à ce moment-là, ça réduit légèrement le prix mondial pour le brut.

And in response to the reduction in the global price for crude oil, we actually have less incentive to invest in other resources.

Et en réponse à cette réduction du prix du brut, nous avons moins d'incitatif à ce moment-là pour investir dans d'autres ressources.

And then, I think the second component of your question which is demand is that in response to that slight decline in the global price for oil, we also see a slight

Je pense que la deuxième partie de votre question qui est la demande, c'est qu'en réponse à ce léger déclin dans le prix mondial du pétrole, nous allons voir également une

increase in the consumption of the net global consumption of crude oil. And so that's why we do see an increase in the emissions from the consumption of gasoline and diesel.

légère augmentation de la consommation globale nette de pétrole brut. Alors c'est pourquoi le fait de produire une augmentation d'émissions par la consommation du gaz et du diesel.

So and with respect to the link between production in Canada and Saudi Arabia, that link is a little bit different and we represent that link a little bit differently. The way that we represent that link is we explicitly simulate that OPEC countries have market power. And actually, instead, when in our model, in the analysis that we conducted that when Canada increases its supply for crude oil, supply actually increases from the Middle East as well.

Alors en réponse maintenant au lien entre la production au Canada et en Arabie saoudite, ce lien est un petit peu différent. Et nous représentons ce lien de façon légèrement différente. La façon dont nous représentons ce lien, c'est que nous simulons le fait que les pays de l'OPEP ont plus de pouvoir. Et donc au lieu de cela, lorsque, dans notre modèle, dans l'analyse que nous avons menée, lorsque le Canada augmente son offre de pétrole brut, l'offre augmente aussi au Moyen-Orient.

That said, the net global impact is that the total global production of crude oil including all the other non OPEC players goes down and that offsets the increase from OPEC.

Ceci étant dit, cependant, le résultat net au niveau mondial, c'est que la production de pétrole brut, y compris tous les joueurs non OPEP, diminue et cela compense l'augmentation des pays de l'OPEP.

PAR LA COMMISSAIRE GRANDBOIS :

3555

Monsieur Peters, merci pour ces précisions. Comme vous l'avez dit au début, disons que cette logique a été perturbée ces derniers temps avec des comportements non seulement, bien, principalement de l'OPEP, mais finalement de d'autres producteurs, qui font que ce que vous avez décrit, c'est pas exactement ce qu'on a observé ces derniers temps.

3560

Donc si vous voulez peut-être revenir un petit peu là-dessus, puis ça remet pas nécessairement en question votre modélisation à plus long terme ou plus générale, mais comme vous l'avez dit vous-même, ces derniers temps, la logique n'est pas respectée.

BY Mr. JOTHAM PETERS :

Yes. A very good question. And we acknowledge that what's happened in the past

Oui, en fait très bonne question. Et nous reconnaissons que ce qui est arrivé au

two years has significantly changed the global market for crude oil.

Two years ago, there was, it was very difficult to simulate the global crude oil market accurately and not account for OPEC decision-making. Now, I am less sure because basically in the past couple of years, the amount of supply which has come on line from shale resources in the United States but also from other resources has affectedly made them the swing producer.

And I am not sure if the same cartel decision-making which we previously captured in our model is still relevant and it may not be. The implication of having OPEC acting more competitive is that in the long run, if this is the case, we would expect that an increase in supply for crude oil from Canada will likely increase or will likely reduce supply of crude oil from OPEC countries. But that's assuming that they no longer have market power.

PAR LA COMMISSAIRE GRANDBOIS :

3565 Donc si je suis votre raisonnement, ça veut dire, si on regarde l'effet global, ça n'irait pas nécessairement à l'encontre de ce que vous aviez eu comme projection. Ça irait globalement, l'effet global serait le même ou est-ce que je me trompe?

BY Mr. JOTHAM PETERS :

I think it's impossible to tell with certainty without actually doing the analysis.

cours des deux (2) dernières années a changé de façon significative le marché mondial du pétrole brut.

Il y a deux (2) ans, c'était très difficile de simuler le marché mondial du brut de façon précise sans tenir compte de la prise de décision par l'OPEP. Maintenant, j'en suis plus aussi sûr, parce que par le passé, au cours des quelques dernières années, la quantité de l'offre qui est entrée en ligne du point de vue des ressources de gaz de schiste aux Etats-Unis et aussi d'autres ressources a fait en sorte que ce sont eux les producteurs les plus influents, les "swing producers".

Je suis pas sûr que la même prise de décision en type de cartel qu'on avait insérée dans notre modèle est encore pertinente, peut-être qu'elle n'est plus pertinente. L'implication d'avoir, le fait que l'OPEP agit de façon plus compétitive maintenant, c'est qu'à long terme, si c'est le cas, s'ils continuent d'agir ainsi, on pourrait s'attendre à ce qu'une augmentation de l'offre du pétrole brut au Canada pourrait faire augmenter ou réduire l'offre des pays de l'OPEP. C'est ce qu'on pourrait supposer, mais tout en supposant qu'ils n'ont plus de pouvoir sur le marché. .

Je pense qu'il est impossible de prédire avec certitude, sans faire l'analyse

And one of the valuable aspects of doing modeling is that it provides insight often in areas where you're not anticipating it.

I think that the general dynamics that I previously presented here or that I presented here today would hold even in this new environment with respect to how OPEC may or may no longer have market power.

I think that where our results would be sensitive to the price for oil in particular is that if the price for oil is below the price for any -- the breakeven point for any oil sands resource and the approval of the pipeline is not going to benefit that, the conclusion that we would come to would be that the pipeline itself will not lead to any increase in greenhouse gas emissions.

But that said, there is also this weird threshold at which you would get close to that breakeven point and all of a sudden, the approval of a pipeline project will lead to a number or a lot much larger number than we forecasted of facilities that become economic as a result of the approval of a pipeline. That threshold is uncertain, a lot of people have different opinions on that, we have one opinion on that and other people will have a different one.

But I think that the uncertainty with the oil price for us and us looking at our analysis and evaluating whether or not it's still okay given the new environment, our concern is

réellement. Et un des aspects importants de faire de la modélisation, c'est que ça nous donne des vues sur des domaines qu'on n'anticipait pas auparavant.

Je pense que la dynamique générale qui se présentait auparavant, qui a été présentée aujourd'hui, pourrait tenir, même dans un nouvel environnement en ce qui concerne la façon dont l'OPEP n'a peut-être pas de pouvoir sur le marché ou peut encore en avoir, quoi qu'il en soit.

Je pense que le résultat final sera sensible au prix du pétrole en particulier. Et c'est-à-dire que si le prix du pétrole est en dessous du prix du point de rentabilité de toutes ressources reliées aux sables pétrolifères, et si l'approbation du pipeline n'en profitera pas, la conclusion à laquelle on viendrait, c'est que le pipeline lui-même ne mènerait pas à aucune augmentation d'émissions de gaz à effet de serre.

Mais ceci étant dit, il y aussi ce bizarre seuil où on s'approche de ce point de rentabilité et tout d'un coup, l'approbation d'un projet de pipeline pourrait mener à beaucoup plus grand chiffre qu'on a prévu d'installations qui deviennent économiquement rentables à la suite de l'approbation d'un pipeline. Ce seuil est incertain, beaucoup de personnes ont différentes opinions, là-dessus nous avons une opinion là-dessus, beaucoup de personnes ont une différente opinion là-dessus.

Mais je pense que l'incertitude sur le prix du pétrole, pour nous, quand on regarde notre analyse et quand on évalue si oui ou non c'est encore correct, étant donné

mostly around the extent to which the oil price moving into the future effects the production of crude oil from oil sands.

l'environnement, notre inquiétude est surtout autour de la mesure dans laquelle le prix du pétrole à l'avenir et le mouvement du prix du pétrole pourront affecter la production de pétrole brut de la part des sables pétrolifères..

PAR LE PRÉSIDENT :

3570

Bien. Alors merci madame Bessette. Vous félicitez votre professeur de sciences économiques, je pense qu'il vous a aidée à poser une excellente question.

3575

SVETLI DUBEAU

PAR LE PRÉSIDENT :

3580

Monsieur Svetli Dubeau à Trois-Rivières. Bonsoir monsieur.

PAR M. SVETLI DUBEAU :

3585

Rebonsoir. Moi, ma question, c'est pas vraiment sur les GES, parce que je pense qu'on a compris que TransCanada n'est pas vraiment impliquée dans la production en tant que telle, même s'il y a une étude, une première étude d'Ouranos justement qui a démontré qu'au Québec, contrairement à ce qu'au GIEC, ce que le dernier rapport du GIEC disait, qu'il y avait une relation linéaire entre les émissions de GES et température et non, il y a les effets régionaux dont le Québec, ce n'est pas linéaire, on est un endroit dans le monde où que les effets des GES sont plus élevés que la moyenne, environ deux (2) fois plus prononcés. Donc les températures seront atteintes plus rapidement qu'ailleurs dans le monde à cause du contexte, de l'altitude, puis des effets de l'Arctique avec la fonte puis l'effet de feedback positif.

3590

3595

Ma question, c'est pas là-dessus, c'est plus au niveau des modifications à des lois sous le gouvernement Harper dont la Loi sur les pêches et aussi sur la responsabilité de Pêches et Océans sur la Loi des pêches, le mandat aussi de l'Office national de l'énergie qui est devenu maintenant, c'est l'Office national qui est maintenant en charge de dire si un projet de pipeline va avoir des effets sur les poissons. Donc c'est l'Office qui dit, mettons, à Pêches et Océans, est-ce que, bien il va dire oui il y a un effet, mais il faut considérer aussi justement les modifications des lois sur les pêches qui ont affaibli justement sa portée.

3600

3605 Et ma question, dans le fond, c'est : considérant qu'au Québec, on a des lois aussi sur les espèces en péril, surtout des poissons, la Loi sur les espèces menacées et vulnérables, la Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune, la Loi sur la qualité de l'environnement, la Loi sur la conservation du patrimoine naturel, le Règlement sur les habitats, bien, je me demande à quel point les lois du Québec vont être respectées au niveau du poisson, considérant que justement, c'est l'Office national de l'énergie qui dicte, qui va dire si oui ou non il y a des effets alors que nous, on a des lois au Québec qui diffèrent peut-être de celles du fédéral.

3610 **PAR LE PRÉSIDENT :**

3615 Nous avons abordé cet aspect-là un peu plus tôt, mais je demanderais à monsieur Chatagnier de nous indiquer quelle est l'implication du gouvernement du Québec quand il s'agit de déterminer, peu importe, vous avez pris l'exemple des poissons, mais ça peut être de façon générale des espèces menacées et vulnérables, lorsqu'il y a un projet de cette nature-là, quel est le rôle et la place du gouvernement du Québec et plus particulièrement de votre ministère?

PAR M. HERVÉ CHATAGNIER :

3620 Oui, d'accord. Bien, dans le cadre d'un projet qui est soumis aux évaluations environnementales, une de nos préoccupations, c'est les espèces fauniques et floristiques menacées et vulnérables.

3625 Dans le cadre d'une évaluation environnementale, on demande au promoteur de faire un inventaire de toutes les espèces fauniques menacées et vulnérables qui risquent d'être affectées par le projet.

3630 On fait une évaluation en collaboration avec le secteur Faune du MRNF et par la suite, on établit s'il y a des mesures d'atténuation, des mesures de mitigation, puis éventuellement des mesures de compensation.

PAR LE PRÉSIDENT :

3635 Mais cet après-midi, votre collègue madame Gagnon nous a indiqué, en même temps que l'Office national de l'énergie, qu'il y avait une collaboration entre ces deux (2) ministères, l'Office et votre ministère, tout comme les autres ministères, pour s'assurer que le projet ne porte pas atteinte notamment à des dimensions de cette nature-là.

3640 Jusqu'à quel point c'est valable et jusqu'à quel point c'est limitant?

PAR M. HERVÉ CHATAGNIER :

Je suis pas sûr de comprendre votre question.

3645 **PAR LE PRÉSIDENT :**

Écoutez, je demanderais à monsieur Charlebois de se présenter au micro, de l'Office national de l'énergie, et de réitérer un peu les grandes lignes qu'il nous a décrites cet après-midi, en termes de collaboration avec les ministères au niveau provincial.

3650

PAR M. JEAN-DENIS CHARLEBOIS :

Donc nos commentaires dans ce contexte-là étaient la discussion autour de la façon dont le plan de mesures correctives devait être mis en place.

3655

Donc dans la mesure où il y a des exigences au niveau provincial, où un ministère provincial aurait une opinion ou une expertise particulière à ce sujet-là, eh bien, dans le contexte où un plan de mesures correctives doit être mis en place pour adresser un déversement, eh bien, l'Office national de l'énergie serait intéressé à entendre la perspective des différents ministères concernés.

3660

PAR LE PRÉSIDENT :

Et en d'autres situations?

3665 **PAR M. JEAN-DENIS CHARLEBOIS :**

En d'autres situations, en fait, je pourrais pas vous dire, à moins qu'on ait une situation spécifique à discuter.

3670

De façon générale, la mesure avec laquelle le pipeline Énergie Est est de juridiction fédérale évidemment, le pipeline devra respecter la juridiction fédérale. On s'attend à ce que TransCanada obtienne les permis aussi à différents ordres de gouvernement qui sont nécessaires.

3675

À ce niveau-là, ce sera à la compagnie de répondre à ces questions-là.

PAR LE PRÉSIDENT :

Et quel genre de collaboration vous avez avec Environnement Canada?

3680 **PAR M. JEAN-DENIS CHARLEBOIS :**

Je considère qu'on a une bonne relation dans la mesure où – en fait quel genre de collaboration! – on a une bonne relation dans la mesure où il faut collaborer dans des activités plus ou moins spécifiques. On a des mandats différents évidemment.

3685 **PAR LE PRÉSIDENT :**

Soyons un peu plus sérieux! Dans le cadre de l'analyse du dossier, jusqu'à quel point le ministère de l'Environnement fédéral est consulté?

3690 **PAR M. JEAN-DENIS CHARLEBOIS :**

3695 Pour ce qui est de l'analyse spécifique du projet Énergie Est, la mesure avec laquelle Environnement et Changement climatique Canada veut participer à l'audience de l'Office, le ministère devra faire une demande de participation comme n'importe quel autre intervenant qui veut y participer.

PAR LE PRÉSIDENT :

3700 Très bien, merci beaucoup. Oui monsieur Dubeau.

PAR M. SVETLI DUBEAU :

3705 Est-ce que je peux ajouter un point?

PAR LE PRÉSIDENT :

Oui allez-y.

3710 **PAR M. SVETLI DUBEAU :**

3715 Juste pour dire qu'il y a un article du Journal canadien des sciences halieutiques et aquatiques, récemment en 2015, qui montre justement que la Loi sur les espèces en péril ne protège pas les espèces non répertoriées, même si c'est dans son mandat.

Ça fait que je me demande à quel point la loi respecte elle-même ses propres exigences, vu qu'elles ont été modifiées. Je pense que c'est un grand point, il va falloir que l'Office éclaircisse ce point-là.

3720 **PAR LE PRÉSIDENT :**

Je pense que vous pourriez nous faire part de ce commentaire-là dans le cadre de votre mémoire. Je suis convaincu que vous allez en déposer un.

3725 **PAR M. SVETLI DUBEAU :**

Bien, je pense qu'il faudrait que d'autres personnes aussi s'intéressent à ça.

3730 **PAR LE PRÉSIDENT :**

En tout cas, vous l'avez dit à la Commission. Merci de votre participation.

3735

DÉRIC NOËL-LAGACÉ

PAR LE PRÉSIDENT :

Monsieur Déric Noël-Lagacé et madame Diane Germain à la salle ici.

3740 Bonjour monsieur Noël-Lagacé.

PAR M. DÉRIC NOËL-LAGACÉ :

3745 Bonsoir. Tout d'abord, je voudrais souligner, dans le fond, la présence de gens partout à travers le Québec qui participent au BAPE. Pour continuer, dans le fond, moi, je suis étudiant, je suis aussi responsable aux affaires sociopolitiques à l'AGECEM, l'Association étudiante d'Édouard-Montpetit.

3750 Je voulais aussi partager au BAPE, aux commissaires en fait, tout d'abord que dernièrement, à l'assemblée générale, nos membres ont demandé à avoir une campagne de mobilisation sur le sujet des hydrocarbures. Donc nous sommes très intéressés à cette question.

3755 Nous nous exprimons donc pour nous, le climat n'attend pas! Sachant que pour sortir d'un trou il faut d'abord cesser de le creuser, et pour aller à ma question!

Après tout ce qu'on voit dans COP21 et plusieurs instances, puis qu'est-ce qui se passe dans les médias, qu'est-ce qui se dit au sujet d'Énergie Est et des projets qui ressemblent

3760 beaucoup à ce genre de projet, donc comment le projet Énergie Est va-t-il faire diminuer les émissions de gaz à effet de serre?

PAR LE PRÉSIDENT :

3765 Monsieur Bergeron.

PAR M. LOUIS BERGERON :

3770 Monsieur le Président, la conclusion est vraiment dépendante des hypothèses de base. L'hypothèse de base que nous prenons en considération, c'est qu'il y a augmentation de la capacité de production de pétrole brut de l'ordre de huit cent mille (800 000) barils par jour d'ici 2020, et que ce pétrole-là sera transporté par rail. Nos analyses démontrent que le transport par pipeline versus le rail permet de réduire par un facteur important les émissions de gaz à effet de serre, soixante-quinze (75) fois de mémoire.

3775 Donc c'est le principal avantage d'Énergie Est, c'est d'utiliser l'énergie hydroélectrique pour déplacer le pétrole au lieu des carburants diesel dans les trains.

PAR LE PRÉSIDENT :

3780 Merci monsieur Bergeron, merci monsieur Noël-Lagacé. Madame Grandbois.

PAR LA COMMISSAIRE GRANDBOIS :

3785 Peut-être juste revenir, monsieur Bergeron, on a évidemment, dans le cadre de ce BAPE, on met l'accent évidemment sur le projet au niveau du Québec, au niveau de la section québécoise, mais sur la question des stations de pompage, au Québec c'est clair que l'énergie va être électrique, est-ce que l'énergie des stations de pompage ailleurs au pays va être également électrique?

3790 **PAR M. LOUIS BERGERON :**

C'est variable, madame la Commissaire. Si vous voulez, on peut vous donner un peu plus de détails, mais effectivement, ça varie d'une province à l'autre.

3795 **PAR LA COMMISSAIRE GRANDBOIS :**

OK. Donc même si c'est électrique, c'est pas nécessairement hydroélectrique, je comprends, ça varie?

PAR M. LOUIS BERGERON :

3800

La proportion, on pourrait vérifier si on a le chiffre exact ici?

Il faudrait faire une recherche si vous désirez l'information.

3805

PAR LA COMMISSAIRE GRANDBOIS :

Je vous dirais qu'essentiellement, ça va, parce que de toute façon, on a vos estimés d'émission de gaz à effet de serre en lien avec le transport, donc on va retrouver ça, merci.

3810

PAR M. LOUIS BERGERON :

Exact.

PAR LE PRÉSIDENT :

3815

Alors merci encore une fois.

3820

DIANE GERMAIN

PAR LE PRÉSIDENT :

Madame Germain.

3825

PAR Mme DIANE GERMAIN :

3830

Bonsoir. Tout le monde est d'accord que nous devons limiter nos émissions de gaz à effet de serre. Donc pour la période de transition, pourquoi n'utilisons-nous pas un pétrole conventionnel, même si cela coûte des milliards de dollars aux Canadiens pour ces importations?

À long terme, ce sera une économie compte tenu que les impacts climatiques seront moindres.

3835

PAR LE PRÉSIDENT :

Monsieur Bergeron, pourquoi ne pas utiliser du pétrole exclusivement conventionnel?

PAR M. LOUIS BERGERON :

3840

Dans le fond, monsieur le Président, si je comprends bien, ça voudrait dire le statu quo, parce que les projets dont j'ai parlé tantôt qui vont continuer à être développés, bien, la production va continuer à être acheminée plus loin dans les marchés américains ou autres via le rail, donc ce serait essentiellement le statu quo ce qui, selon nous, n'est pas la meilleure option.

3845

PAR Mme DIANE GERMAIN :

Je ne suis pas d'accord, parce que c'est, compte tenu que par rail, ce serait beaucoup plus coûteux, donc ça va être moins compétitif, donc il y aurait moins...

3850

PAR LE PRÉSIDENT :

Excusez-moi madame!

3855

En fait, il y a une chose qu'on peut pas reprocher au promoteur, c'est qu'il n'y a pas d'incohérence d'une réponse à l'autre. Parce que vous avez abordé évidemment à plusieurs, de différentes facettes, pour arriver à obtenir une réponse, voir la cohérence du promoteur, et c'est correct.

3860

PAR Mme DIANE GERMAIN :

D'accord. Est-ce que je pourrais avoir l'opinion d'Environnement Canada?

PAR LE PRÉSIDENT :

3865

Oui bien sûr. Monsieur Breton, est-ce qu'Environnement Canada a une position là-dessus?

PAR Mme HELEN RYAN :

3870

Non, parce que la question, si j'ai bien compris, c'est qui va utiliser l'oléoduc et ça, c'est des ententes entre la compagnie...

PAR Mme DIANE GERMAIN :

3875

Excusez-moi, c'est pas ça la question. La question est pour la période de transition. Tout le monde sait qu'on doit...

PAR LE PRÉSIDENT :

3880 En fait, la question, je vais la répéter en quelques mots. Pourquoi ne pas utiliser du pétrole conventionnel ou est-ce que le ministère de l'Environnement au fédéral, Environnement et Changement climatique a une position là-dessus?

PAR Mme HELEN RYAN :

3885 Alors Environnement et Changement climatique Canada ne règlemente pas la source de pétrole brut qui serait transporté par oléoduc. Ça, c'est une entente privée entre les compagnies.

3890 Alors c'est pour ça, je suis pas en mesure de pouvoir répondre à la question. Ça va être effectivement – c'est une entente d'affaires.

PAR LE PRÉSIDENT :

3895 D'accord, merci. Alors c'est ça la réponse. Madame Grandbois.

PAR LA COMMISSAIRE GRANDBOIS :

3900 Je voudrais juste valider, monsieur Bergeron. Si je me trompe pas, les informations qui ont été présentées la semaine passée, le volume de pétrole transporté par le pipeline qui servirait, en tout cas, la portion qui arrêterait potentiellement aux raffineries du Québec, celle de Suncor, celle de Valero, ce serait très majoritairement du pétrole léger, c'est exact?

PAR M. LOUIS BERGERON :

3905 Ce que les raffineurs ont expliqué, madame la Commissaire, c'est que leur capacité de raffinage est essentiellement limitée à du pétrole léger. Il y a Suncor qui a indiqué qu'il avait une capacité d'à peu près quinze pour cent (15 %) en pétrole plus lourd.

PAR LE PRÉSIDENT :

3910 Merci madame Germain.

3915

LOUISE MORAND

3920 **PAR LE PRÉSIDENT :**

Madame Louise Morand à Laval et madame Marie Durand toujours à Laval.

Bonsoir madame Morand.

3925

PAR Mme LOUISE MORAND :

Bonsoir messieurs, madame. Moi aussi, je suis dérangée par le fait que le gouvernement ait choisi de faire un BAPE générique au lieu d'un BAPE spécifique.

3930

Alors j'aimerais apporter quelques précisions concernant les faits scientifiques liés aux gaz à effet de serre et, par la suite, poser une nouvelle question.

Alors Énergie Est permettrait disons d'augmenter la production des sables bitumineux, se traduirait donc par une augmentation des gaz à effet de serre. Un consensus scientifique clairement exprimé après la Conférence de Paris a montré que l'humanité doit réduire jusqu'à quatre-vingt-quinze pour cent (95 %) ses gaz à effet de serre d'ici 2050.

3935

Selon Claude Villeneuve, spécialiste du réchauffement climatique, et Kevin Anderson, climatologue de réputation internationale du Tyndall Center d'Angleterre, l'humanité doit globalement diminuer de cinq (5 %) à dix pour cent (10 %) ses émissions de gaz à effet de serre par année.

3940

Les pays comme les États-Unis, l'Australie et le Canada devraient le diminuer de huit (8 %) à dix pour cent (10 %) et cela, à partir de maintenant, si on veut éviter de dépasser le seuil de deux degrés (2 °C).

3945

C'est donc dire que nous avons entre dix (10) à vingt (20) ans pour éliminer nos gaz à effet de serre. L'idée est d'éviter un emballement incontrôlable et irréversible du climat qui porterait atteinte à la stabilité de notre société et à la pérennité de la vie sur Terre.

3950

Donc devant ce contexte, comment la compagnie TransCanada tient-elle compte des faits scientifiques pour concilier ses projets? Est-ce que les seuils indépensables sont considérés dans la mise en œuvre de ses projets et est-ce que les organismes de régulation, de réglementation en tiennent compte également?

3955

PAR LE PRÉSIDENT :

3960 Je vais demander au promoteur de répondre, mais je tiens quand même à dire que je pense que c'est la réponse la plus fréquente que j'ai entendue depuis le début des audiences. Et ce sera toujours la même réponse malheureusement.

Monsieur Bergeron.

3965 **PAR M. LOUIS BERGERON :**

Monsieur le Président, TransCanada est très consciente de la nécessité de gérer l'enjeu des gaz à effet de serre et de participer activement à l'effort.

3970 J'ai parlé tantôt des projets de développement au niveau des énergies vertes. J'ai parlé de l'importance de réduire les gaz à effet de serre aussi au niveau du transport des produits pétroliers.

3975 Donc c'est un effort collectif. Il n'y a pas simplement les entreprises de production, il n'y a pas simplement les entreprises pipelinières, c'est un effort collectif de société, et TransCanada va continuer à faire sa part.

PAR LE PRÉSIDENT :

3980 Et je demanderais à madame Ryan de reprendre en quelques mots les initiatives qui ont été amorcées par la réunion des premiers ministres et un peu nous dire les grandes lignes que vous avez dites tout à l'heure.

PAR Mme HELEN RYAN :

3985 Alors monsieur le Président, il va y avoir un développement d'un cadre pancanadien qui va élaborer les mesures que le Canada devrait prendre en collaboration avec les provinces.

3990 Il y a quatre (4) équipes de travail qui seront établies, et les équipes auront à donner des avis par rapport à des options que les gouvernements pourraient prendre pour atteindre notre objectif.

3995 En plus, le gouvernement vient d'annoncer, avec le président des États-Unis et notre premier ministre, que nous allons mettre en place une réglementation pour contrôler les émissions de méthane. Cette réglementation sera publiée au début de 2017 et devrait être publiée de façon finale vers décembre 2017. Elle contrôlera les émissions de méthane. On prévoit une réduction entre quarante (40 %) et quarante-cinq pour cent (45 %).

4000 L'autre chose que je dirais, c'est que le gouvernement va prendre en ligne de compte l'information par rapport à l'examen sur les gaz à effet de serre en amont du projet, et ça sera un des facteurs qui sera pris en ligne de compte dans la décision du gouvernement aussi par rapport à ce projet-là.

PAR LE PRÉSIDENT :

4005 Peut-être que je m'aventurerais avec une question que j'adresserais au ministère de l'Environnement et au ministère des Ressources naturelles.

4010 Je ne sais pas si vous avez l'information, en fait. Avez-vous observé, au cours des cinq (5) dernières années, la consommation québécoise en termes de consommation d'essence?

PAR M. HERVÉ CHATAGNIER :

Je vais passer la parole à Manon Lacharité.

PAR Mme MANON LACHARITÉ :

4015 En termes de consommation d'essence, vous voulez dire pour l'utilisation dans les transports par exemple?

PAR LE PRÉSIDENT :

4020 Exactement.

PAR Mme MANON LACHARITÉ :

4025 Dans le cadre du Plan d'action sur les changements climatiques 2006-2012, nous avons une cible de réduction de six pour cent (6 %) des émissions de gaz à effet de serre, incluant évidemment en ce qui concernait l'essence et tous les carburants et combustibles utilisés.

4030 Spécifiquement sur l'essence, je pourrais aller chercher l'information puis vous revenir demain avec plus de précisions.

4035 Mais c'est certain qu'avec les actions qui sont mises en place dans le cadre des plans d'action, on vise beaucoup beaucoup la consommation, et le secteur des transports est celui qui est le plus important au Québec en termes d'émetteur.

Alors on met plus qu'un point sept milliard de dollars (1,7 G\$) justement en mesures pour favoriser le transport collectif, favoriser le transport électrique, pour essayer qu'au niveau de l'utilisateur final, on ait moins de consommation d'essence et de carburant.

4040 Mais en termes de chiffres précis, je ne l'ai pas.

PAR LE PRÉSIDENT :

4045 Pas nécessairement de chiffres précis, mais la tendance? Est-ce qu'il y a une stabilité, une tendance à la baisse ou une légère tendance à la hausse? Mais si vous n'avez aucune idée, bien, attendez d'avoir les chiffres.

PAR Mme MANON LACHARITÉ :

4050 Je vous dirais que ça dépend des secteurs, mais on vous reviendra avec une réponse plus précise demain.

PAR LE PRÉSIDENT :

4055 Mais vous dites que ça dépend des secteurs?

PAR Mme MANON LACHARITÉ :

4060 Oui, le secteur des transports, le secteur des bâtiments par exemple où est-ce qu'on a moins de consommation, secteur de l'industrie avec la mise en place du marché du carbone dont il va être question demain, c'est sûr qu'il y a comme une tendance qui commence à se dessiner. Mais on aura les chiffres plus précisément.

PAR LE PRÉSIDENT :

4065 Pensez-vous les avoir très prochainement?

PAR Mme MANON LACHARITÉ :

4070 On va essayer pour demain.

PAR LE PRÉSIDENT :

4075 Parfait, merci. Oui madame Grandbois.

PAR LA COMMISSAIRE GRANDBOIS :

4080 Ça fait plusieurs interventions qui, dans le fond, où on demande à TransCanada, dans une optique de transition, qu'est-ce que vous faites, etc.

Mais j'aurais peut-être une question dans ce sens-là concernant les biocarburants.

4085 On sait que l'industrie des biocarburants, les volumes de biocarburants qui sont produits au Canada pour le moment, c'est encore très modeste, mais c'est clair que ça peut changer à moyen et à long termes.

4090 Donc monsieur Bergeron, est-ce que TransCanada a sur la table, dans votre portefeuille de projets de développement durable, est-ce que vous avez certains projets puis certains objectifs à moyen et long termes au niveau de la production de biocarburant, puis si oui, est-ce qu'il y aurait éventuellement des volumes de biocarburant qui pourraient être transportés finalement par le pipeline s'il voyait le jour bien sûr?

PAR M. LOUIS BERGERON :

4095 Madame la Commissaire, nous n'avons pas de projet actif à l'heure actuelle. C'est la seule réponse que je peux donner là-dessus.

4100 C'est une industrie, évidemment avec mon background de raffineur, je pourrais élaborer là-dessus, mais c'est une industrie qui évolue assez rapidement.

Maintenant, TransCanada n'a pas de projet actif actuellement qui est publiquement annoncé.

PAR LA COMMISSAIRE GRANDBOIS :

4105 Mais techniquement parlant, j'imagine que si un jour une telle industrie vient à se développer, avec des volumes plus substantiels, j'imagine que techniquement parlant, il n'y a rien qui empêche un pipeline traditionnel...

PAR M. LOUIS BERGERON :

4110 C'est assez complexe, madame la Commissaire, parce que la fongibilité, je suis pas sûr du bon mot en français, mais la possibilité de mélanger les biocarburants avec d'autres carburants par exemple dans un pipeline de produits finis, il y a une problématique associée à ça.

4115 Donc par exemple, on sait qu'actuellement, dans les stations-services, il peut y avoir jusqu'à dix pour cent (10 %) d'éthanol dans les carburants. Tout est ségrégué, il n'y a pas de mélange avant la station-service. C'est mélangé à la pompe.

4120 Alors il y a une dynamique puis je dirais qu'il y a des contraintes en ce qui concerne les biocarburants très importantes qui font qu'ils ne peuvent pas être mélangés en amont. Ils ne peuvent pas être mélangés en amont au niveau des produits finis et encore moins avec le pétrole brut.

PAR LA COMMISSAIRE GRANDBOIS :

4125 Donc la logique que vous avez avec vos trente (30) ou quarante (40) je sais pas trop types de pétroles qui seront transportés par potentiellement le pipeline, où vous nous disiez que vous pouvez avoir un lot d'un type de pétrole, ensuite un autre lot, et puis quand même il y avait un petit mélange, c'était pas problématique, cette logique-là ne tient pas dans le cas des biocarburants?

4130

PAR M. LOUIS BERGERON :

 Il y a effectivement des précautions en ce qui concerne les biocarburants qui sont très très grandes et ça ne serait pas possible de faire ça.

4135

PAR LA COMMISSAIRE GRANDBOIS :

 Merci.

4140

MARIE DURAND

PAR LE PRÉSIDENT :

4145

 Madame Marie Durand à Laval.

PAR Mme MARIE DURAND :

4150

 Bonsoir.

PAR LE PRÉSIDENT :

 Bonsoir madame.

4155 **PAR Mme MARIE DURAND :**

Le pétrole, c'est comme une drogue finalement, on veut se sevrer de cette drogue-là, parce qu'on veut limiter les bouleversements climatiques.

4160 Et moi, je trouve que TransCanada a un double langage, parce que, bon, il nous a dit ce soir, monsieur Bergeron nous a dit que sa seule responsabilité morale, si j'ai bien compris, avec son pipeline Énergie Est, c'est de répondre aux besoins des producteurs de l'Ouest.

4165 Bon, ils veulent une expansion, exploiter encore plus les sables bitumineux, et ça, ça va pas réduire le nombre de transports par train, entre parenthèses.

Et il veut aussi, à l'autre bout, répondre aux besoins des raffineurs. Alors dans le fond, son tube, lui, il n'a aucune responsabilité morale. Je dis lui, mais je symbolise TransCanada.

4170 Alors ça, moi, j'appelle ça un double langage, parce qu'on peut avoir toutes sortes de discours, mais si en finalité, l'expansion des sables bitumineux se réalise, bien, on produit plus de gaz à effet de serre, c'est pas compliqué.

4175 La question lui a été posée à monsieur Bergeron, pourquoi on devrait faire confiance à TransCanada, et il a parlé du Québec, qu'il a une équipe québécoise, mais moi, je me dis que d'une part, monsieur Bergeron a laissé planer la possibilité d'une poursuite contre le gouvernement du Québec si jamais le projet n'est pas accepté et d'autre part, il me parle d'une équipe du Québec, et puis je voudrais bien savoir, il y a combien de vice-présidents à TransCanada?

4180 Puis son équipe d'avocats, elle est composée de combien de personnes à temps plein et combien de personnes à temps partiel ou contractuels?

PAR LE PRÉSIDENT :

4185 Monsieur Bergeron.

PAR M. LOUIS BERGERON :

4190 Monsieur le Président, je sais pas si la question, c'est il y a combien de présidents dans TransCanada...

PAR LE PRÉSIDENT :

De vice-présidents.

4195 **PAR M. LOUIS BERGERON :**

De vice-présidents dans Énergie Est ou au Québec, je suis pas certain de la question.

4200 **PAR LE PRÉSIDENT :**

Pourriez-vous préciser votre question, madame?

PAR Mme MARIE DURAND :

4205 Enfin, la question est relative à la compagnie qui prend les réelles décisions. Comme par exemple les décisions de poursuivre un gouvernement parce que celui-ci ne veut pas que son projet soit accepté.

4210 **PAR LE PRÉSIDENT :**

Monsieur Bergeron.

PAR M. LOUIS BERGERON :

4215 Monsieur le Président, on est dans les hypothèses sur toute la ligne.

PAR LE PRÉSIDENT :

TransCanada a combien de vice-présidents?

4220

PAR M. LOUIS BERGERON :

4225 L'entreprise, au total, il faudrait que je vérifie, j'ai pas le chiffre exact avec moi. Dans Énergie Est qui est une entreprise séparée, il y a un président et il y a trois (3) vice-présidents dont deux (2) sont présents ici aujourd'hui. Il y en a un basé à Montréal, moi-même, et les deux (2) autres basés à Calgary.

Moi, mon rôle, c'est de vraiment gérer le projet, gérer les activités du projet au Québec à partir de Montréal.

4230

Mais TransCanada est présente au Québec depuis plusieurs années via sa filiale Trans Québec & Maritimes, l'unité de cogénération à Bécancour. J'ai parlé du parc éolien dans l'Est du Québec.

4235 Donc l'entreprise a quand même des activités depuis les années cinquante au Québec.

Alors la décision qui a été prise, c'est de renforcer les activités au Québec, et je vous dirais qu'on est en train de renforcer les liens avec les gens d'affaires mais aussi avec les différents gouvernements, les municipalités.

4240 Et l'objectif, c'est de travailler étroitement avec les gens du Québec.

Ça fait qu'en ce qui concerne toutes les questions juridiques, je vous dirais que ça se fait dans le contexte où on veut améliorer nos liens d'affaires avec la communauté québécoise.

4245 **PAR LE PRÉSIDENT :**

Est-ce que ça répond à votre question, madame?

4250 **PAR Mme MARIE DURAND :**

Bien, pas complètement.

PAR LE PRÉSIDENT :

4255 Qu'est-ce qui reste pour la compléter?

PAR Mme MARIE DURAND :

4260 Pour la compagnie TransCanada, j'aurais aimé savoir combien il y a de vice-présidents. J'ai pas eu de réponse non plus pour le côté juridique. Je sais que monsieur Bergeron a parlé de d'autres aspects de sa compagnie au Québec.

4265 C'est parce que je repensais aussi aux personnes qui sont seules dans leur habitation et qui négocient difficilement, puis je pensais que TransCanada ou Énergie Est doit être très très bien équipée au niveau juridique et puis que ça devait être assez difficile pour des particuliers de faire la balance. Voilà. C'est pour ça que je voulais ces informations-là.

PAR LE PRÉSIDENT :

4270 Très bien, merci madame Durand.

4275

MOT DE LA FIN

PAR LE PRÉSIDENT :

4280

Écoutez, il est onze heures moins cinq (11 h -5), nous avons tenté de faire une espèce d'équilibre entre les questions des participants et en même temps les questions que nous avons ajoutées pour essayer d'aider ou de clarifier certaines réponses destinées aux participants.

4285

Malheureusement, il nous reste six (6) personnes. Six (6) personnes, ça va nous amener à peu près à minuit, minuit et quelques, on ne pourra malheureusement pas les prendre. Par contre, comme je l'ai indiqué dans mon discours d'ouverture, si les six (6) personnes désiraient laisser une question par écrit, bien sûr nous allons l'accepter. Nous allons l'examiner et nous allons voir, nous allons l'analyser pour savoir s'il faut donner suite ou pas.

4290

Sinon, les personnes qui restent sur les listes, comme demain après-midi, nous traitons du même thème, les personnes qui sont sur la liste et qui désirent venir demain après-midi, que ce soit dans les salles satellites ou ici, auront priorité.

4295

Alors sur ce, merci aux personnes-ressources, merci aux conférenciers, madame Ryan, monsieur Peters. Merci au promoteur.

On me lève la main, allez-y madame.

PAR Mme MANON LACHARITÉ :

4300

Je suis désolée, je sais qu'il est tard, mais j'ai trouvé un tableau, puis je me demandais, est-ce que c'était vraiment les consommations d'essence dans le temps, l'évolution, ou les variations des émissions de gaz à effet de serre? Parce qu'ici, j'ai un tableau de 90-2012.

PAR LE PRÉSIDENT :

4305

Non, c'était la consommation.

PAR Mme MANON LACHARITÉ :

4310

Consommation d'essence par secteur, parfait. Je vous remercie.

PAR LE PRÉSIDENT :

4315 Alors je vous souhaite, merci infiniment tout le monde, merci au Cégep Édouard-Montpetit et
au Cégep du Vieux Montréal pour votre participation.

Bonne nuit à tout le monde.

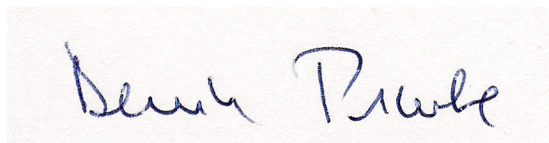
4320

SÉANCE AJOURNÉE 17 MARS 2016 À TREIZE HEURES (13 H)

4325

Je, soussignée, DENISE PROULX, sténotypiste officielle, certifiée sous mon serment d'office
que le texte qui précède est la transcription fidèle et exacte de mes notes sténotypiques.

4330



DENISE PROULX, s.o.

4335

Je, soussignée, YOLANDE TEASDALE, STÉNOGRAPHE officielle bilingue, certifiée sous
mon serment d'office que les pages qui précèdent (en anglais) sont et contiennent la transcription
exacte et fidèle des propos recueillis au moyen d'un enregistrement numérique et ce, au meilleur
de la qualité dudit enregistrement, le tout selon la loi.

4340

ET J'AI SIGNÉ :

Yolande Teasdale, s.o./o.c.r.